Table des matières

Maladies cardioneurovasculaires et traitements du risque cardioneurovasculaire ---- 2
Maladies cardioneurovasculaires ---- 6
Maladies cardioneurovasculaires aigües ---- 11
Maladies cardioneurovasculaires chroniques ---- 16
Maladie coronaire ---- 21
Syndrome coronaire aigu ---- 26
Maladie coronaire chronique ---- 31
Accident vasculaire cérébral ---- 36
Accident vasculaire cérébral aigu ---- 41
Séquelle d'accident vasculaire cérébral ---- 46
Insuffisance cardiaque ---- 51
Insuffisance cardiaque aigüe ---- 56
Insuffisance cardiaque chronique ---- 61
Artériopathie oblitérante du membre inférieur ---- 66
Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ---- 71
Maladie valvulaire ---- 76
Embolie pulmonaire aigüe ---- 81
Autres affections cardioneurovasculaires ---- 86

Maladies cardioneurovasculaires et traitements du risque cardioneurovasculaire

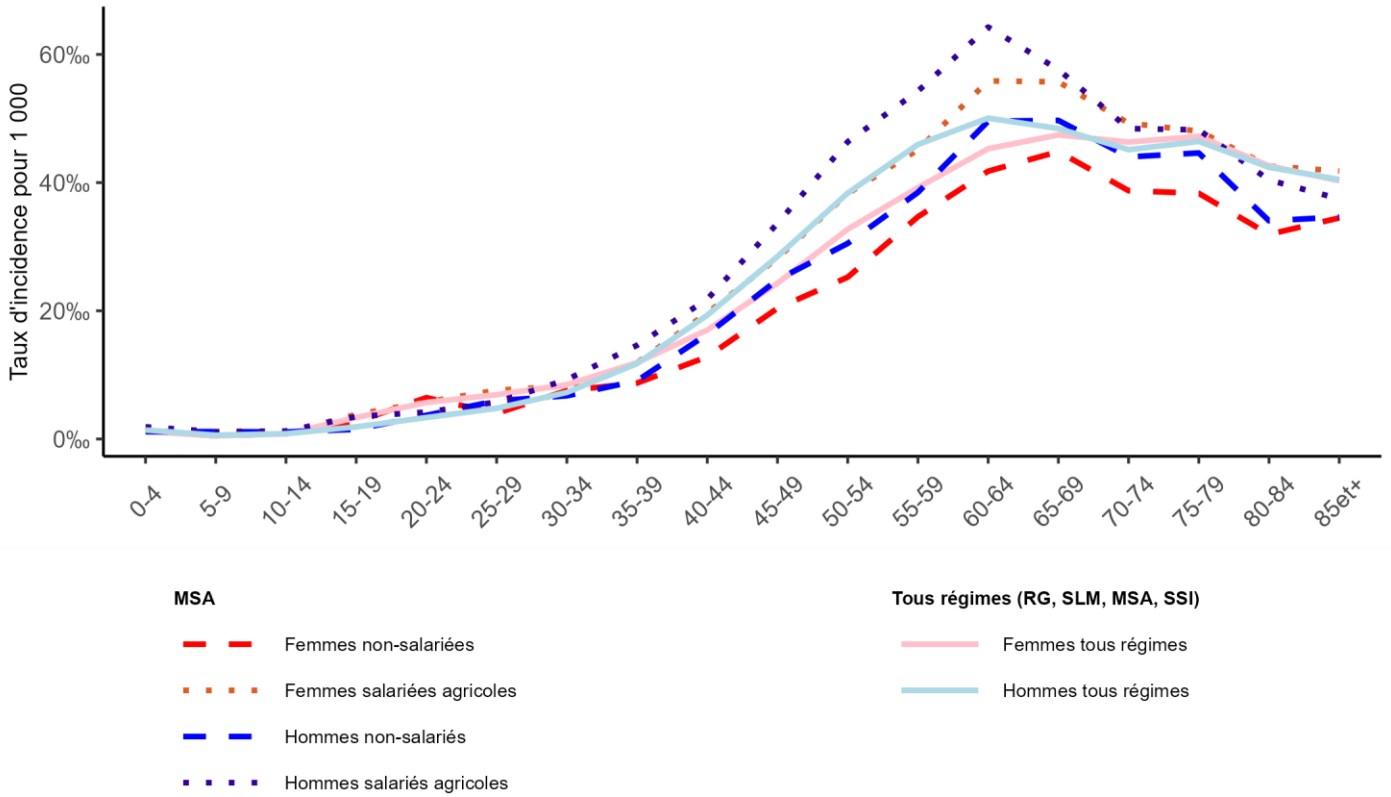
Au régime agricole en 2024

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 823 147
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,49 %
- Taux de prévalence : 295,3 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 79 949

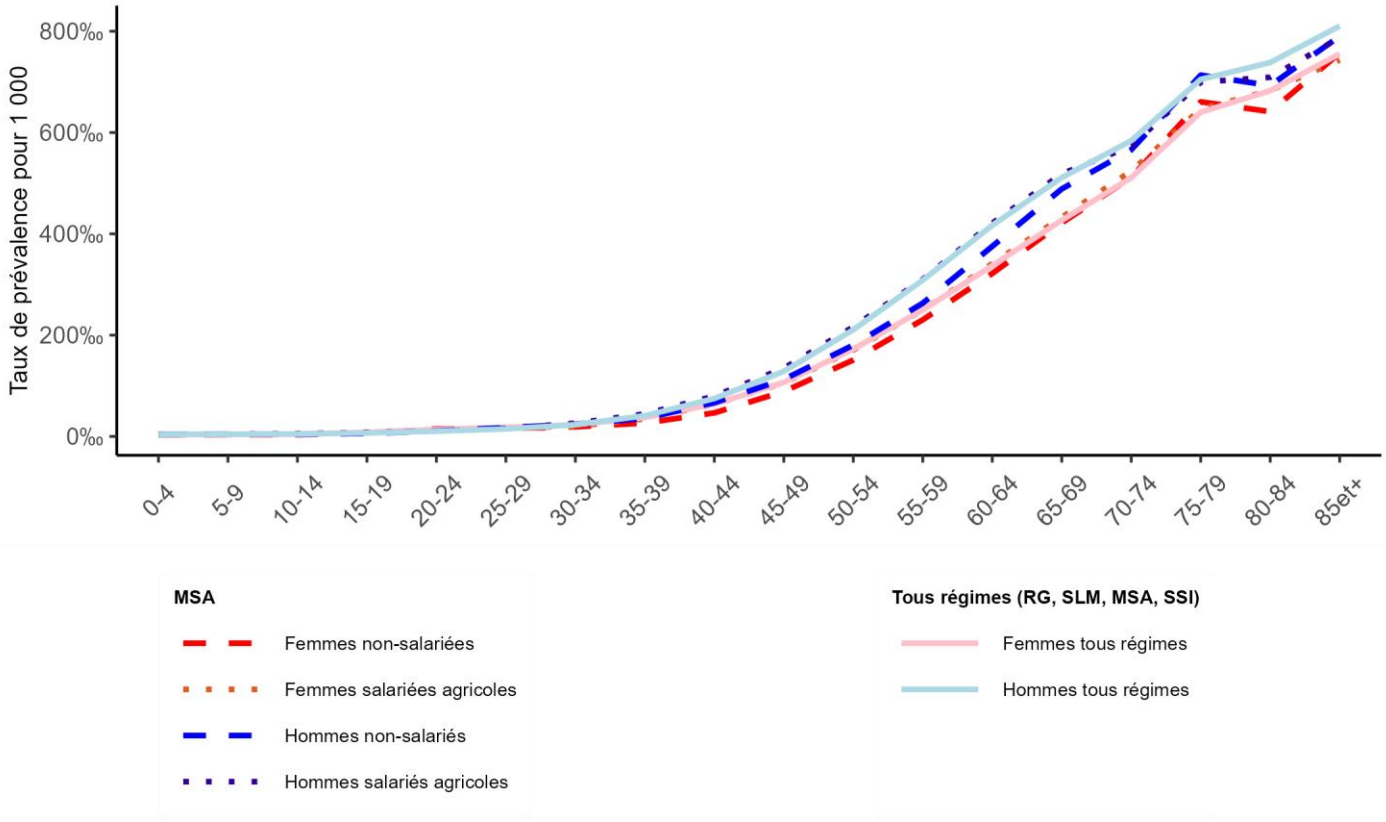
- Âge moyen : 73,8 ans – Âge médian : 75 ans
- Répartition hommes / femmes : 53,0 % / 47,0 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 45,1 % / 54,9 %

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



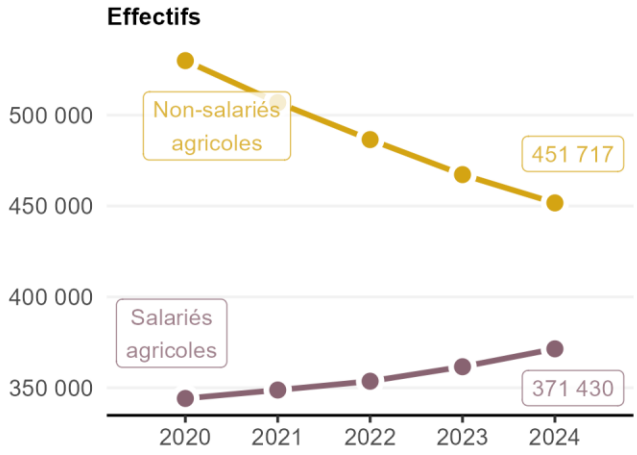
Source SNDS : Exploitation MSA

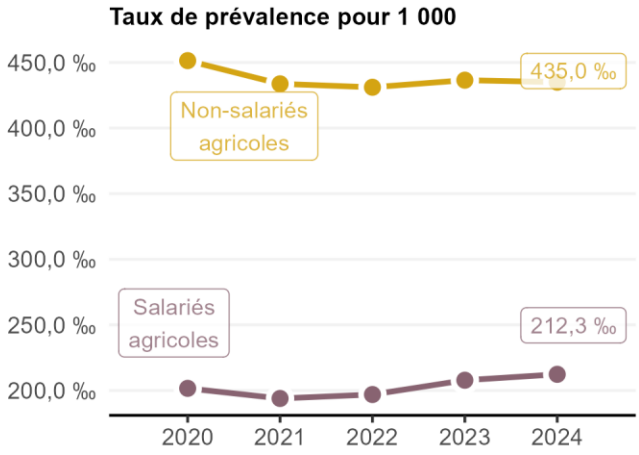
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	228 254	105,6	***
	Salariées	159 020	99,3	***
	Total	**387 274**	**102,9**	***
Hommes	Non-salariés	223 463	99,2	***
	Salariés	212 410	99,8	Non significatif
	Total	**435 873**	**99,5**	***
Total	Non-salariés	451 717	102,3	***
	Salariés	371 430	99,6	***
	Total	**823 147**	**101,1**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



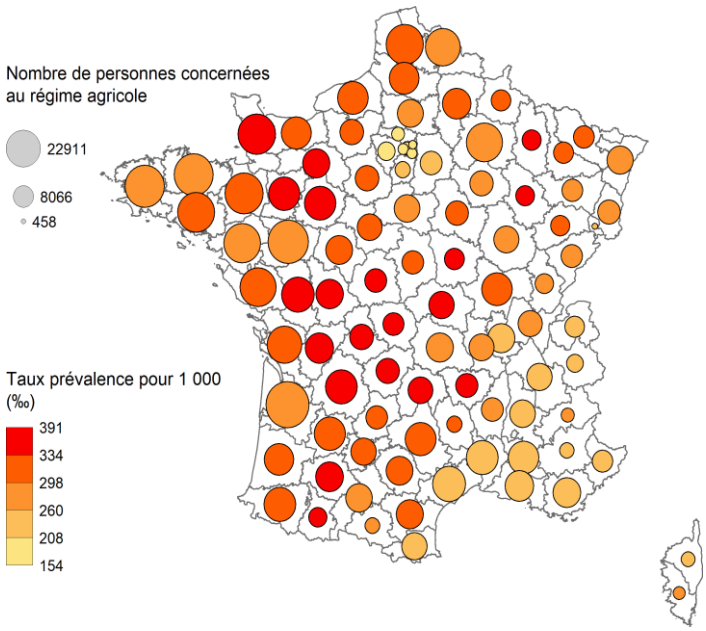


Source SNDS : Exploitation MSA

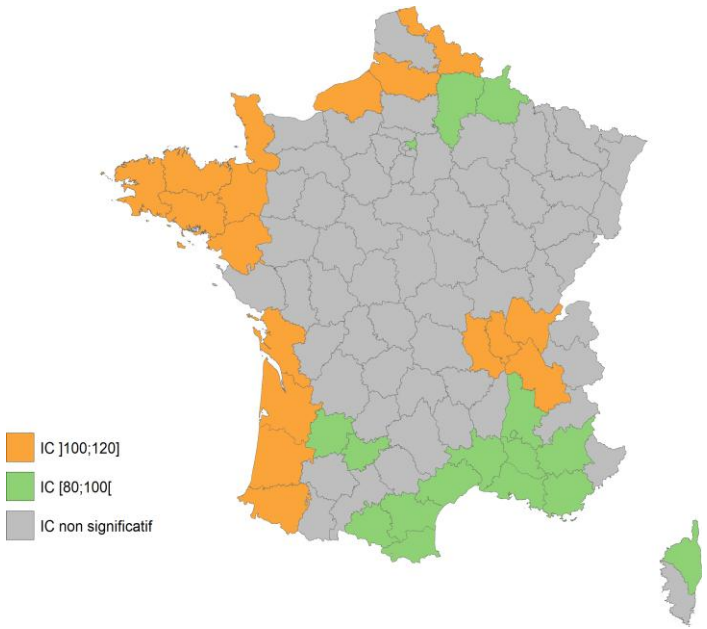
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département



Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladies cardioneurovasculaires et traitements du risque cardioneurovasculaire (MCT_CAT_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladies cardioneurovasculaires

Au régime agricole en 2024

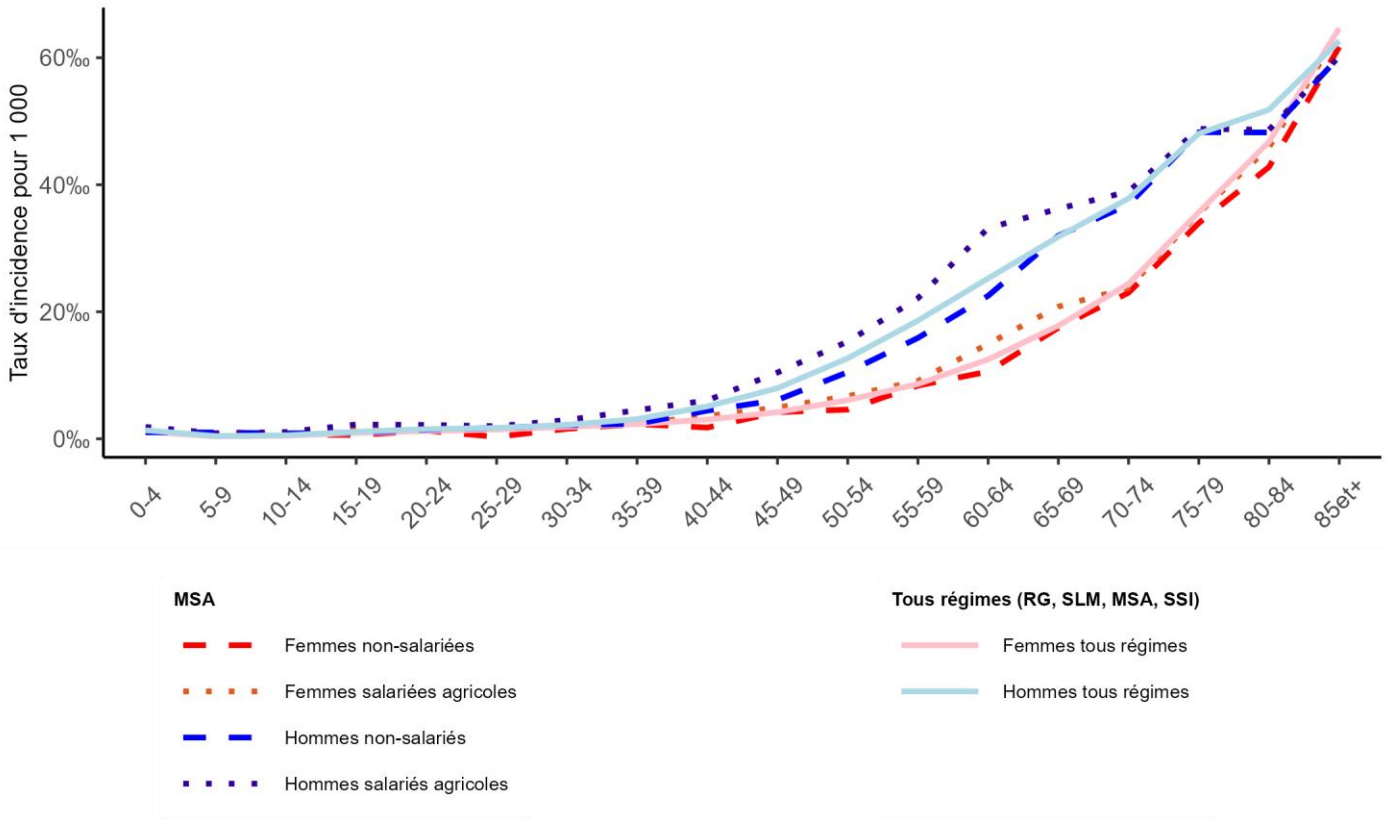
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 385 276
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,51 %
- Taux de prévalence : 138,2 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 55 103

- Âge moyen : 77,7 ans – Âge médian : 80 ans
- Répartition hommes / femmes : 59,8 % / 40,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 40,8 % / 59,2 %

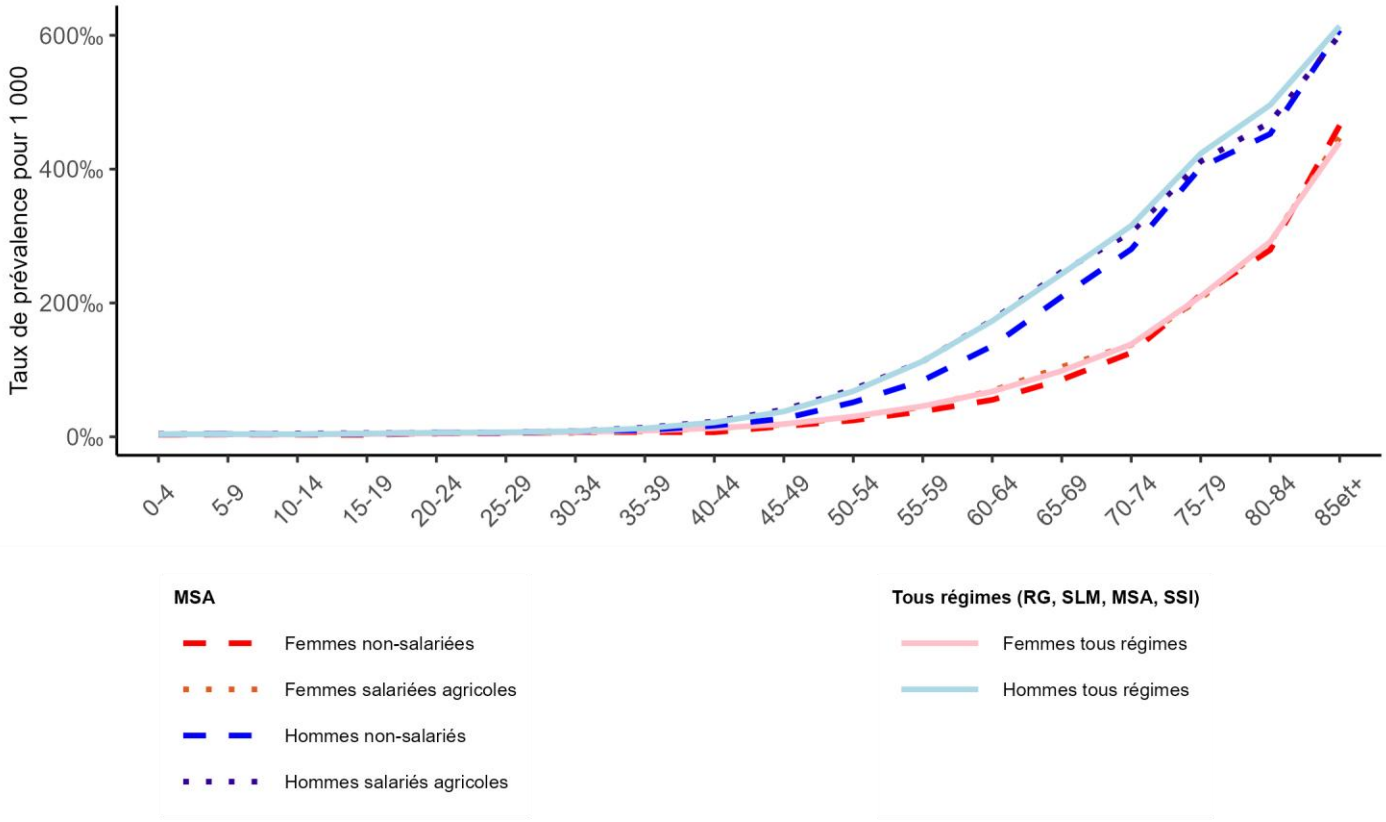
- Coût : 1 835 167 963 €, soit 16,7 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



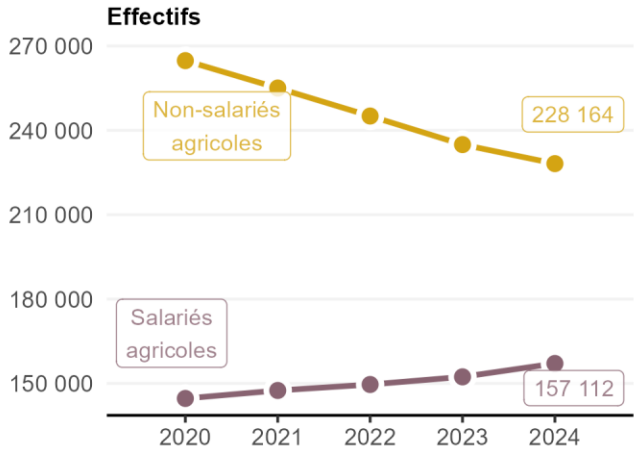
Source SNDS : Exploitation MSA

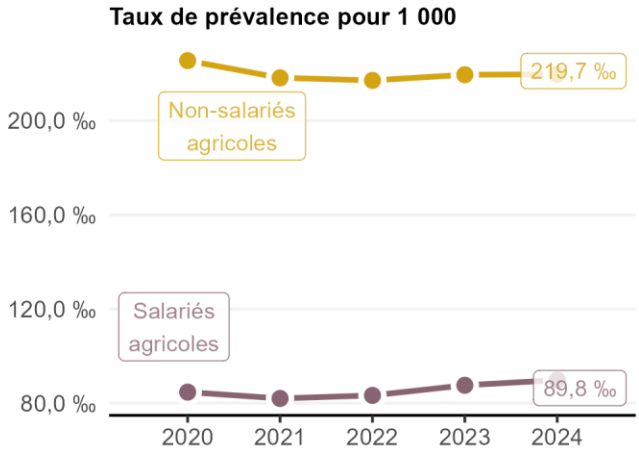
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	104 729	108,3	***
	Salariées	50 021	99,9	Non significatif
	Total	**154 750**	**105,4**	***
Hommes	Non-salariés	123 435	95,8	***
	Salariés	107 091	98,7	***
	Total	**230 526**	**97,2**	***
Total	Non-salariés	228 164	101,2	***
	Salariés	157 112	99,1	***
	Total	**385 276**	**100,3**	**

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



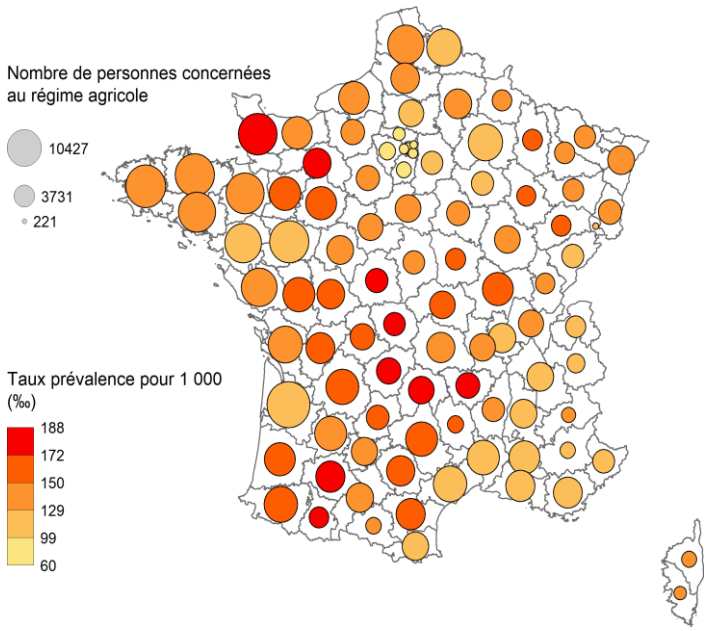


Source SNDS : Exploitation MSA

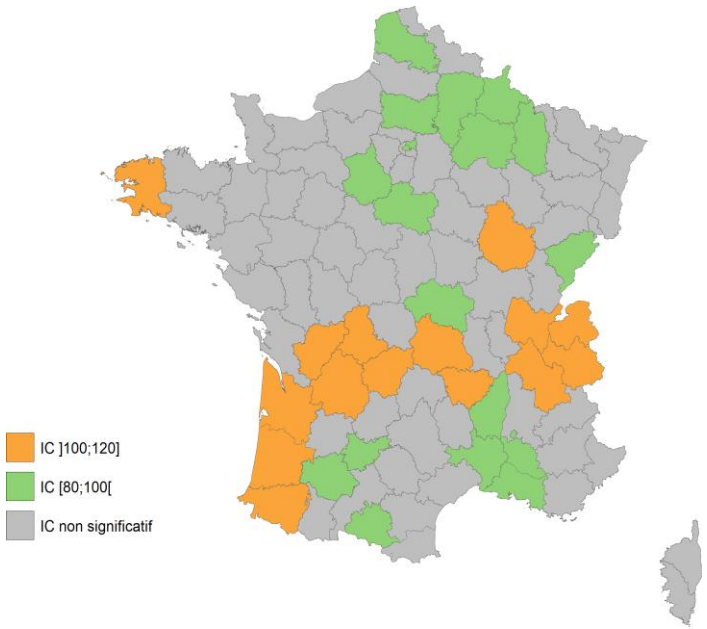
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

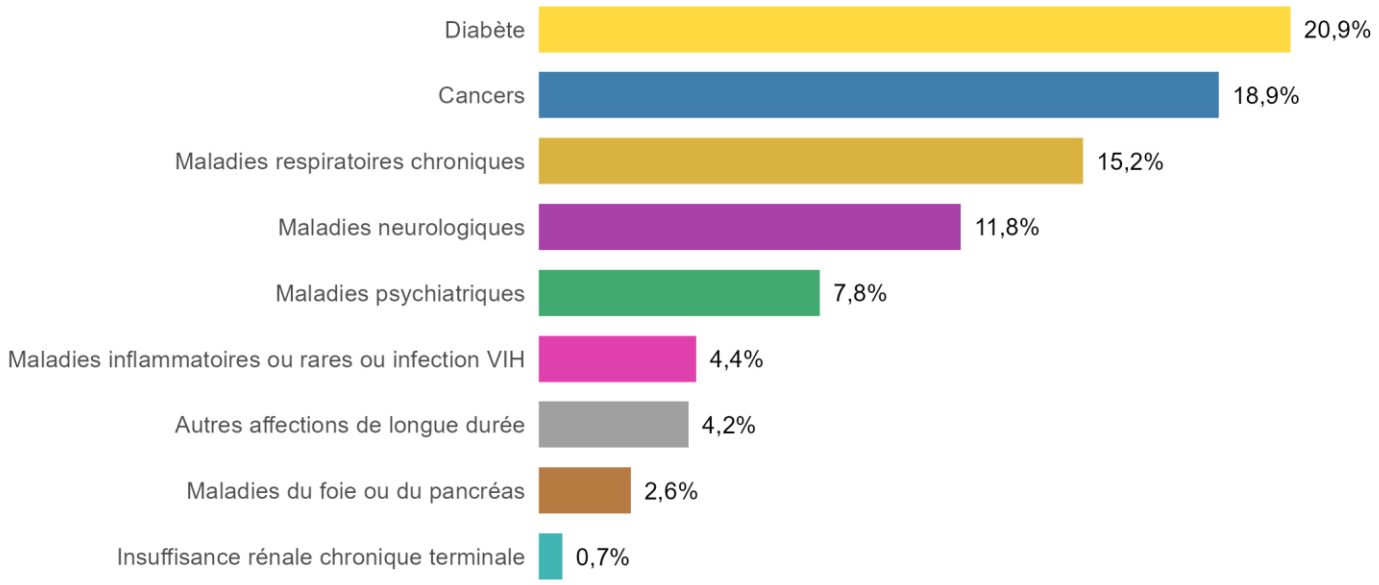


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

58,1 % des assurés pris en charge pour *Maladies cardioneurovasculaires*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladies cardioneurovasculaires (MCV_CAT_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladies cardioneurovasculaires aigües

Au régime agricole en 2024

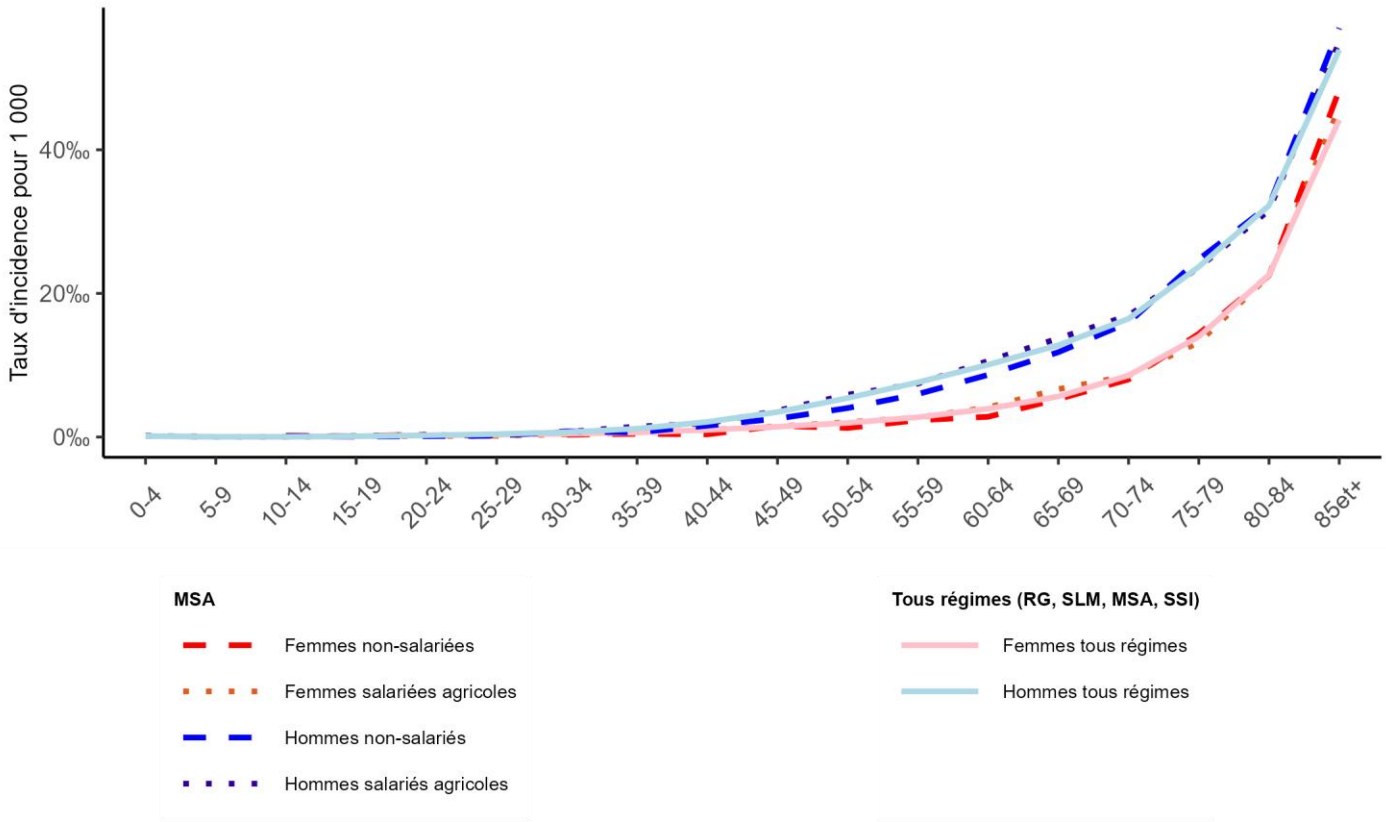
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 33 160
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 2,8 %
- Taux de prévalence : 11,9 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 29 799

- Âge moyen : 80,7 ans – Âge médian : 85 ans
- Répartition hommes / femmes : 54,4 % / 45,6 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 35,8 % / 64,2 %

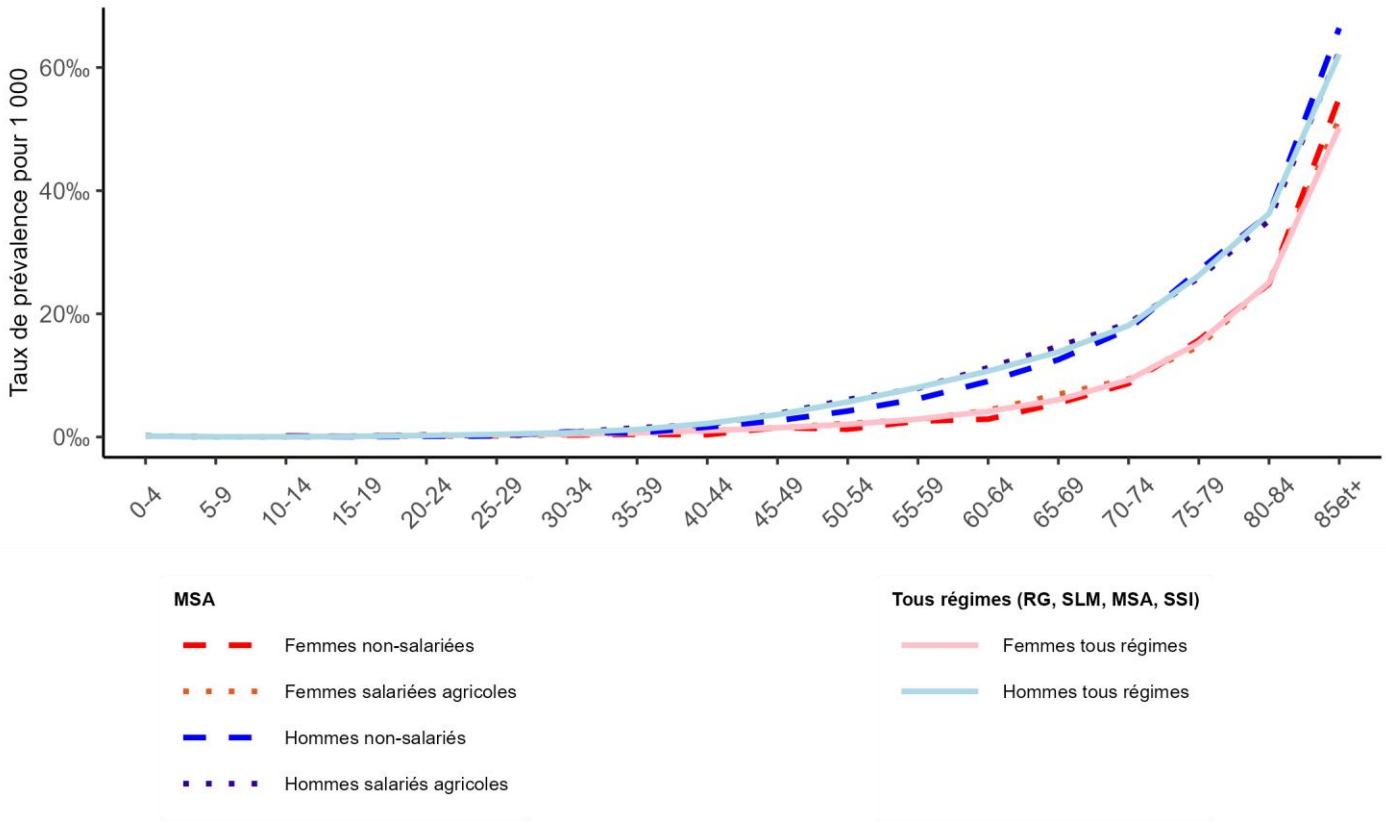
- Coût : 407 618 975 €, soit 3,7 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



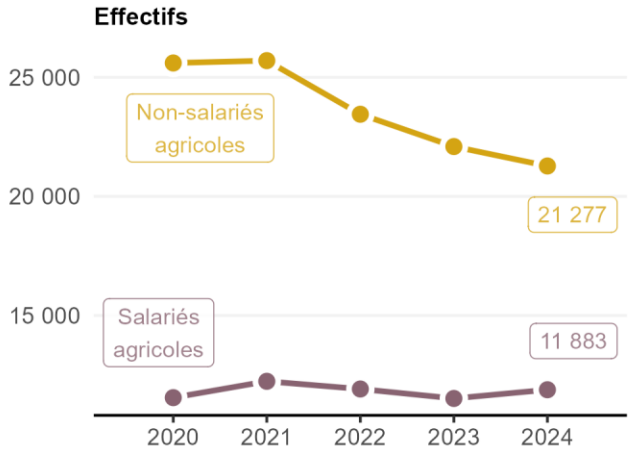
Source SNDS : Exploitation MSA

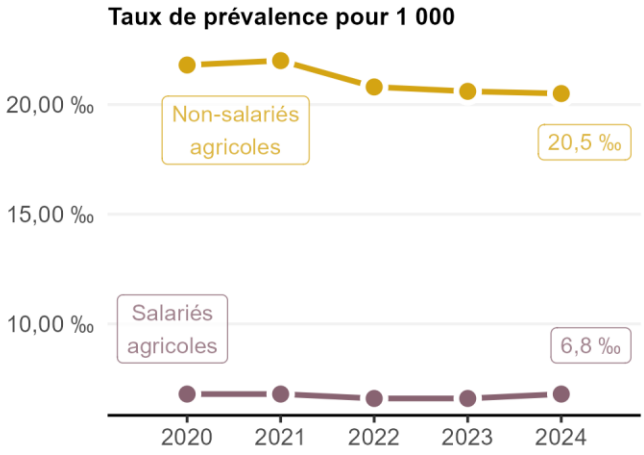
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	10 952	112,9	***
	Salariées	4 180	101,6	Non significatif
	Total	**15 132**	**109,5**	***
Hommes	Non-salariés	10 325	104,6	***
	Salariés	7 703	101,5	Non significatif
	Total	**18 028**	**103,3**	***
Total	Non-salariés	21 277	108,7	***
	Salariés	11 883	101,5	*
	Total	**33 160**	**106,0**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



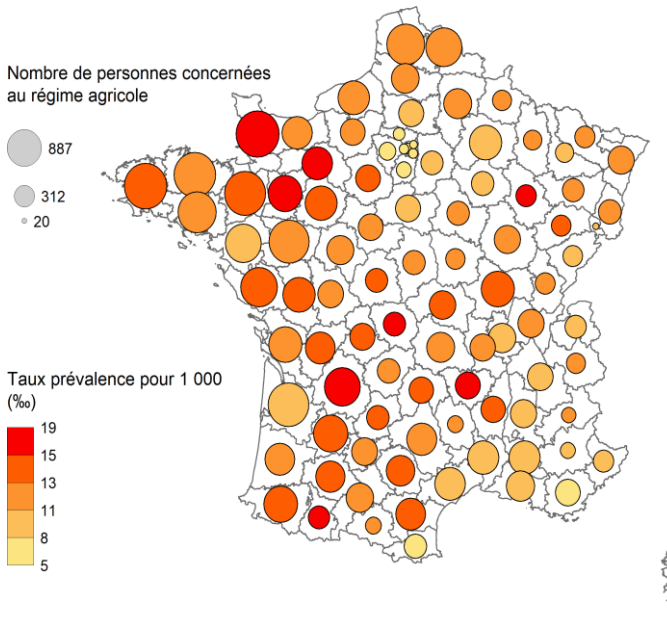


Source SNDS : Exploitation MSA

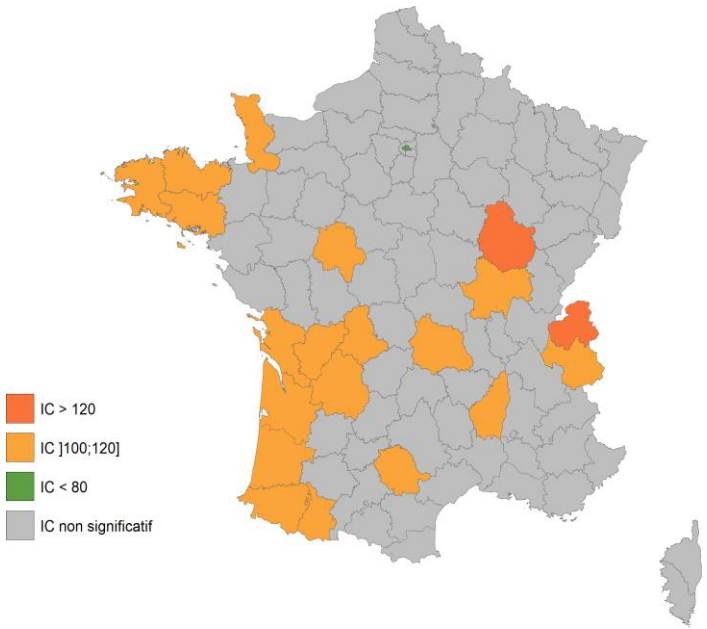
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

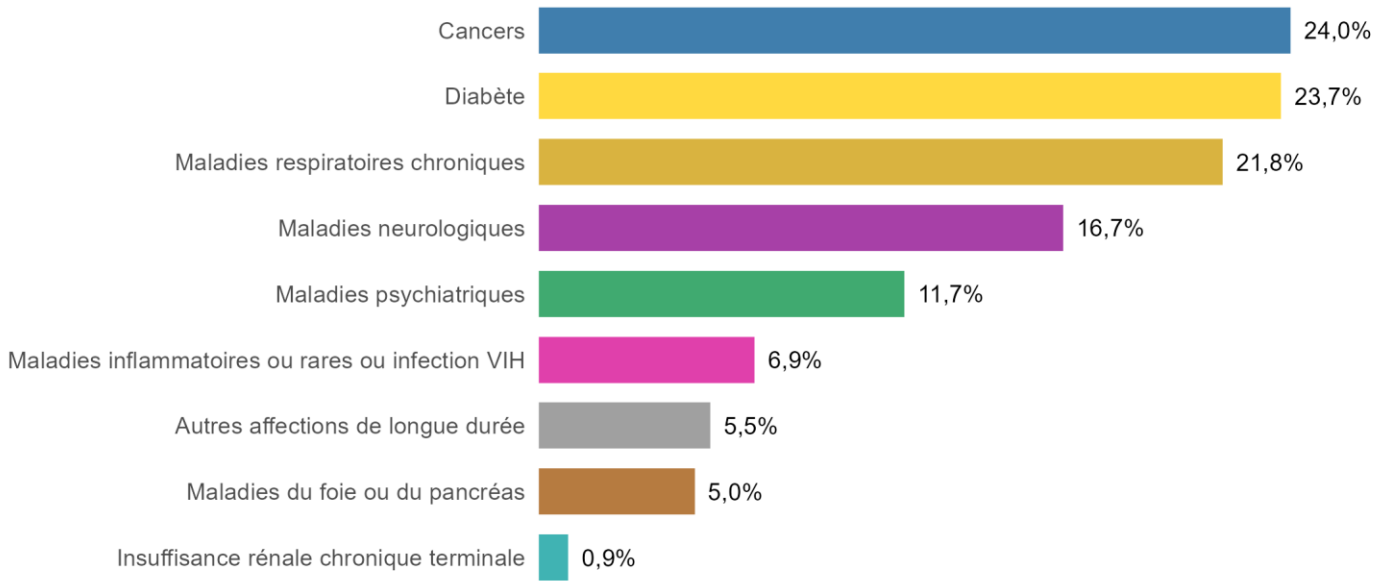


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

70,9 % des assurés pris en charge pour *Maladies cardioneurovasculaires aigües*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladies cardioneurovasculaires aigües (MCV_CAT_AIG) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladies cardioneurovasculaires chroniques

Au régime agricole en 2024

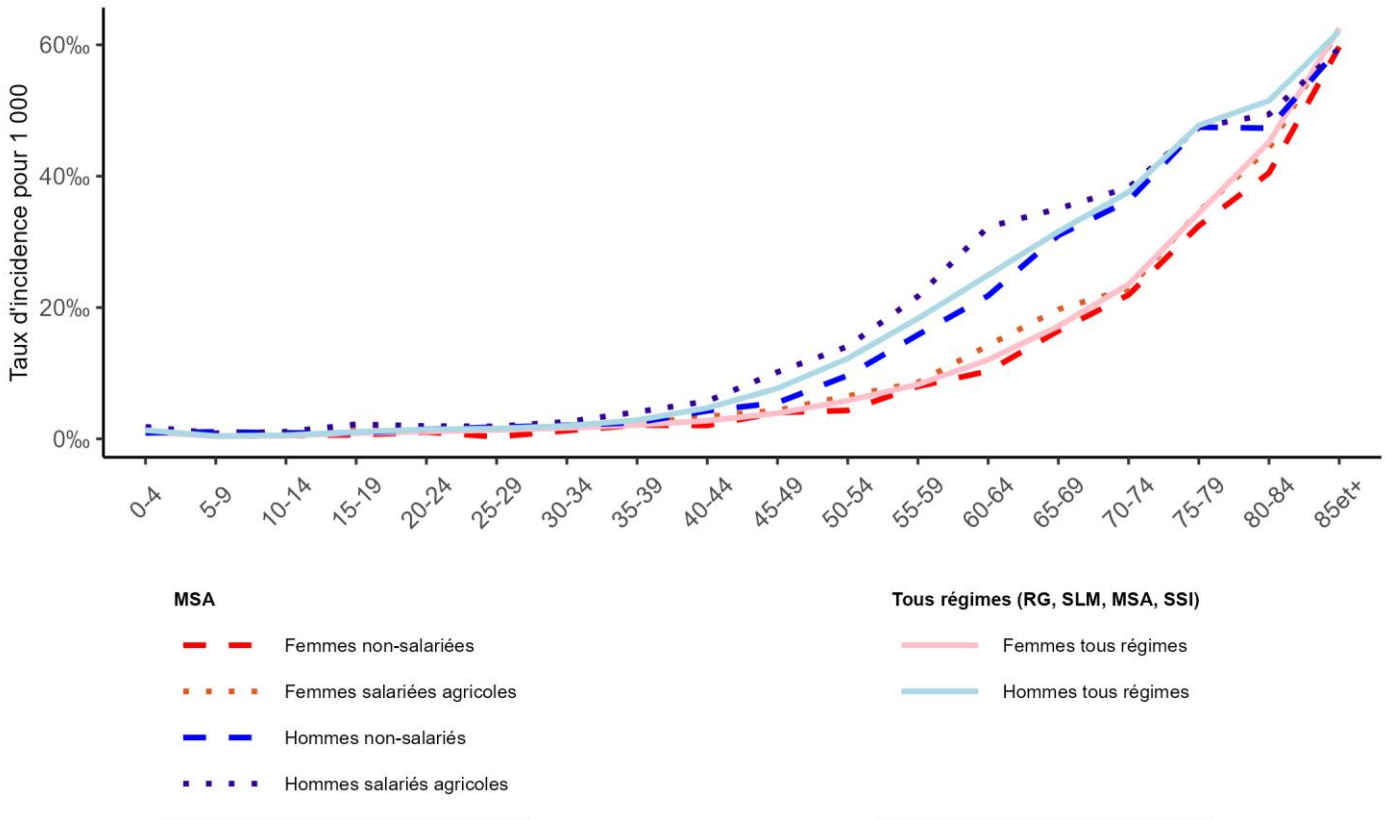
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 376 855
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,5 %
- Taux de prévalence : 135,2 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 53 441

- Âge moyen : 77,8 ans – Âge médian : 80 ans
- Répartition hommes / femmes : 59,9 % / 40,1 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 40,7 % / 59,3 %

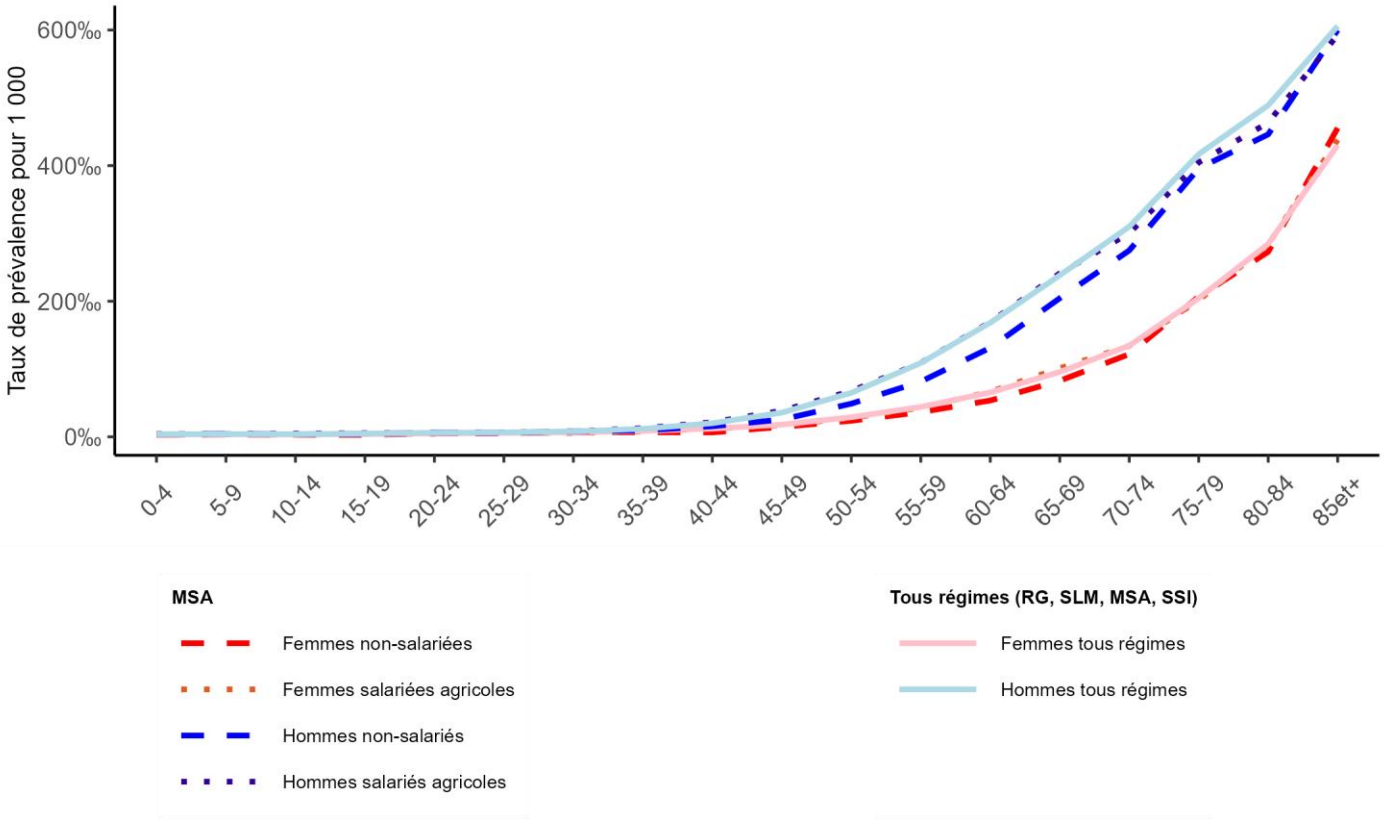
- Coût : 1 427 548 989 €, soit 13,0 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



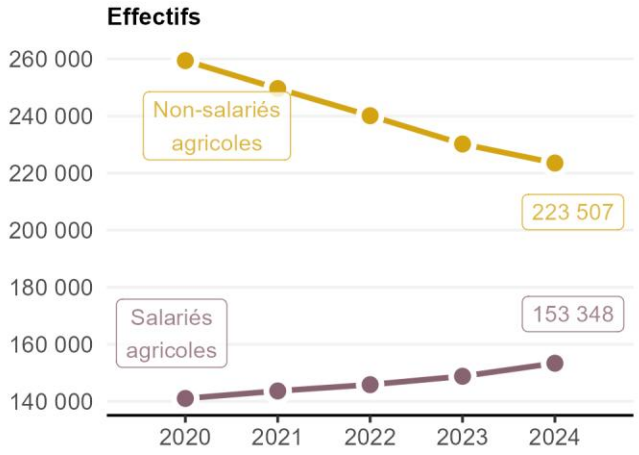
Source SNDS : Exploitation MSA

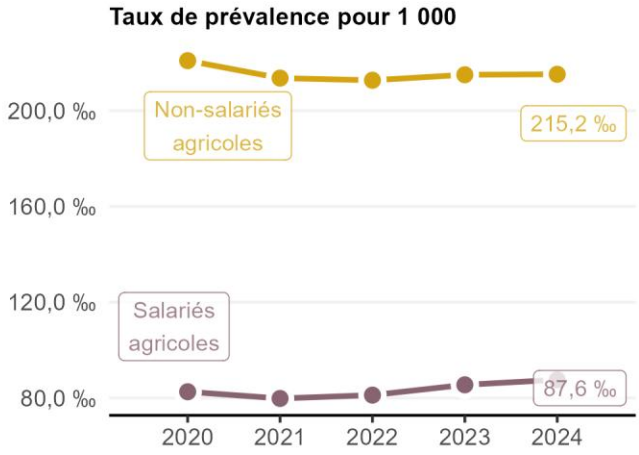
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	102 357	108,5	***
	Salariées	48 656	100,0	Non significatif
	Total	**151 013**	**105,6**	***
Hommes	Non-salariés	121 150	95,8	***
	Salariés	104 692	98,7	***
	Total	**225 842**	**97,1**	***
Total	Non-salariés	223 507	101,2	***
	Salariés	153 348	99,1	***
	Total	**376 855**	**100,3**	**

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



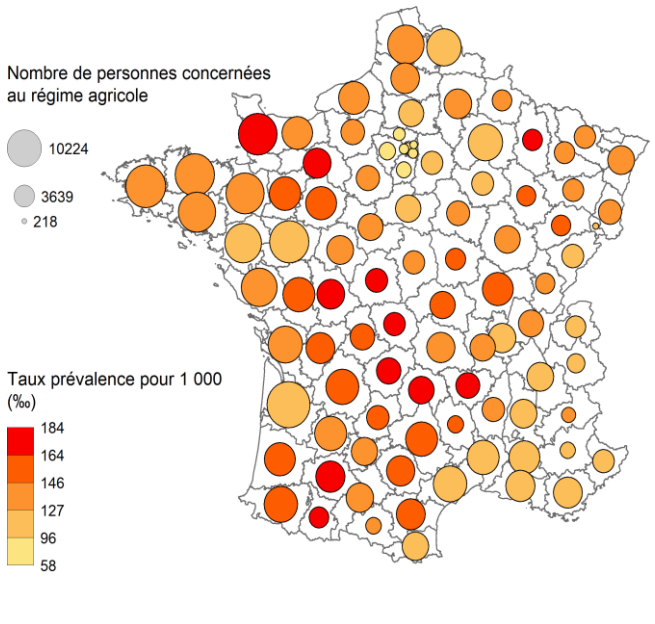


Source SNDS : Exploitation MSA

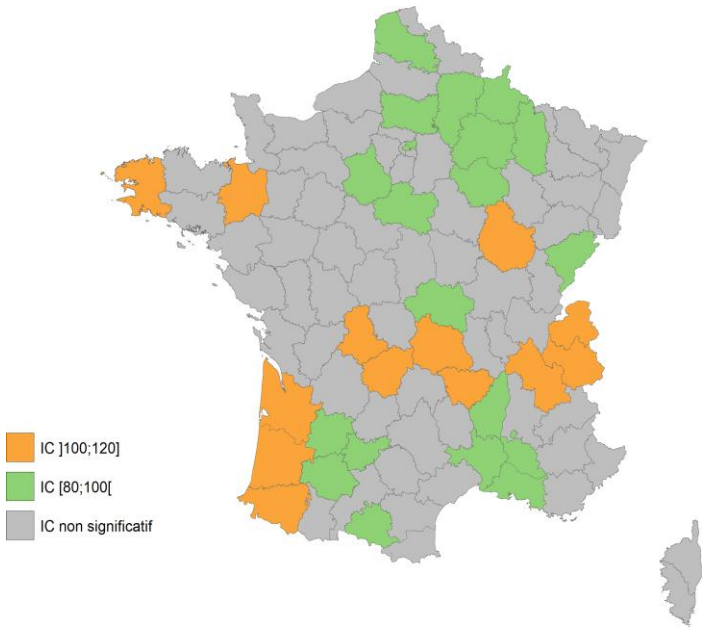
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

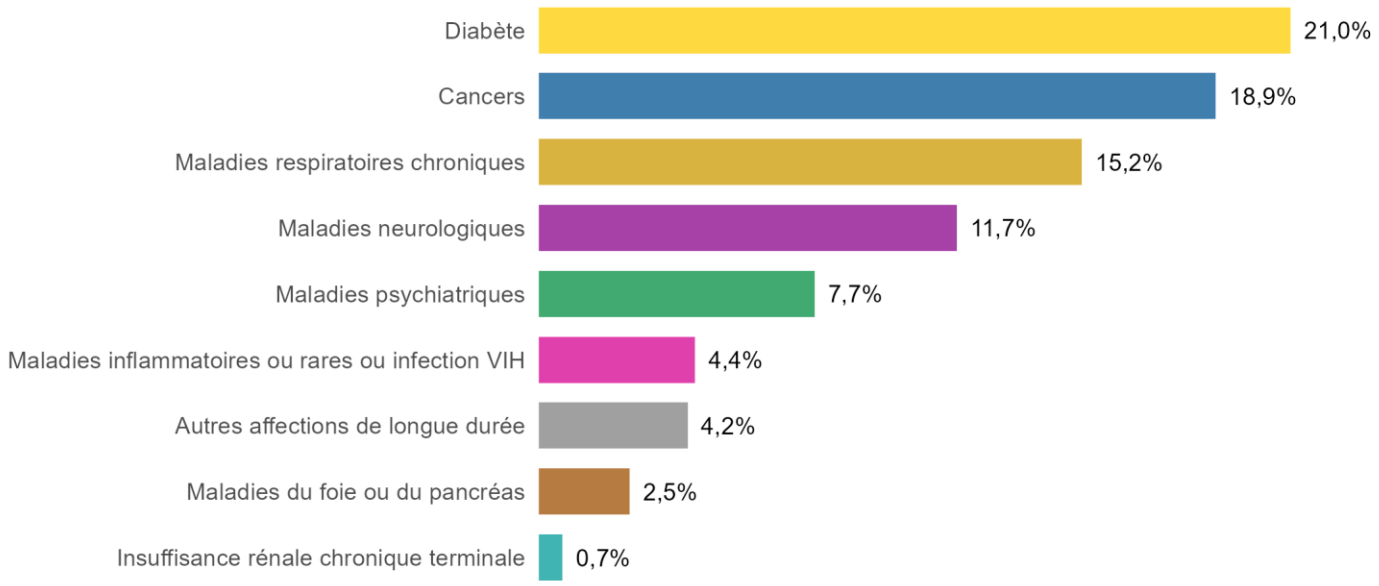


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

57,9 % des assurés pris en charge pour *Maladies cardioneurovasculaires chroniques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladies cardioneurovasculaires chroniques (MCV_CAT_CHR) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladie coronaire

Au régime agricole en 2024

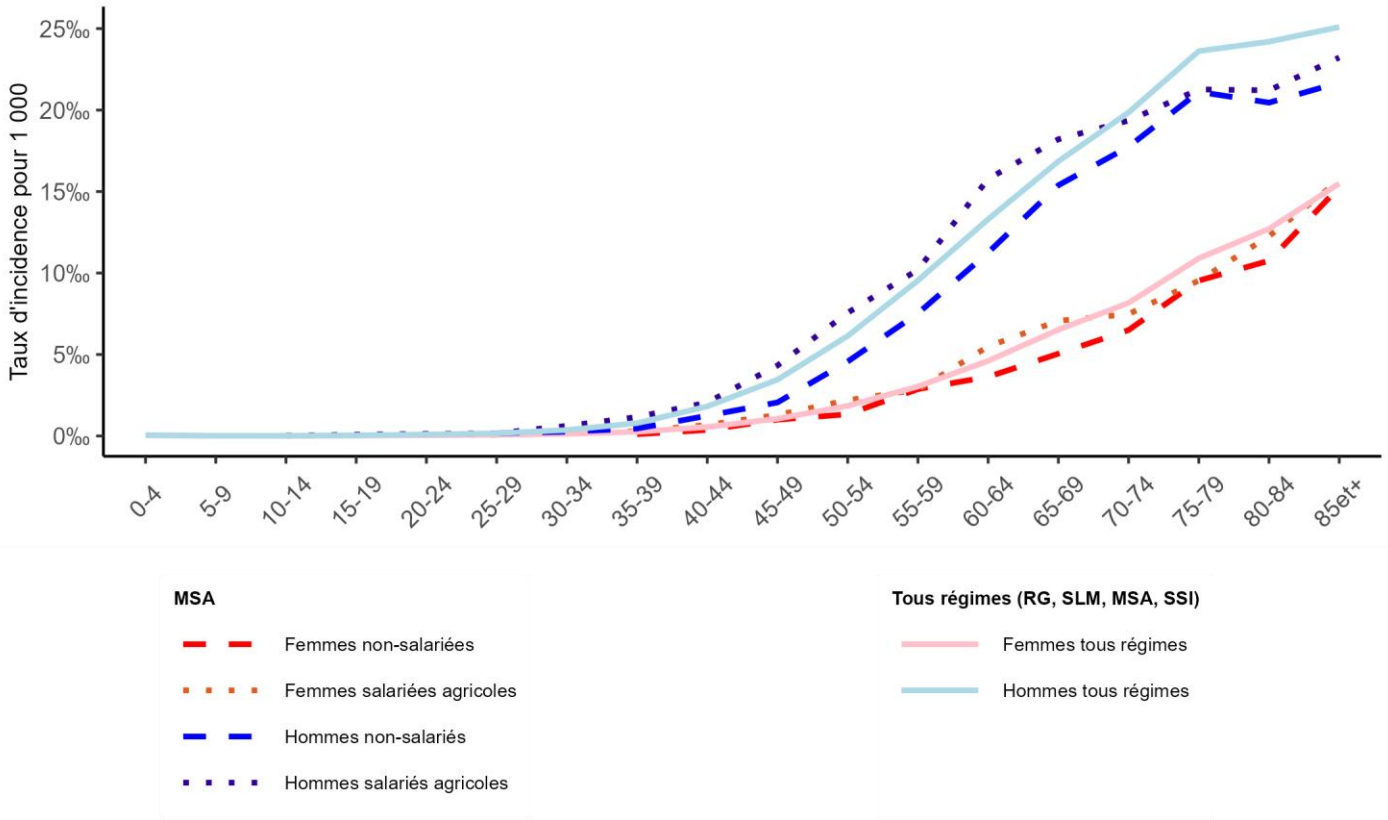
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 141 455
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,98 %
- Taux de prévalence : 50,7 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 19 752

- Âge moyen : 76,4 ans – Âge médian : 77 ans
- Répartition hommes / femmes : 70,8 % / 29,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 45,0 % / 55,0 %

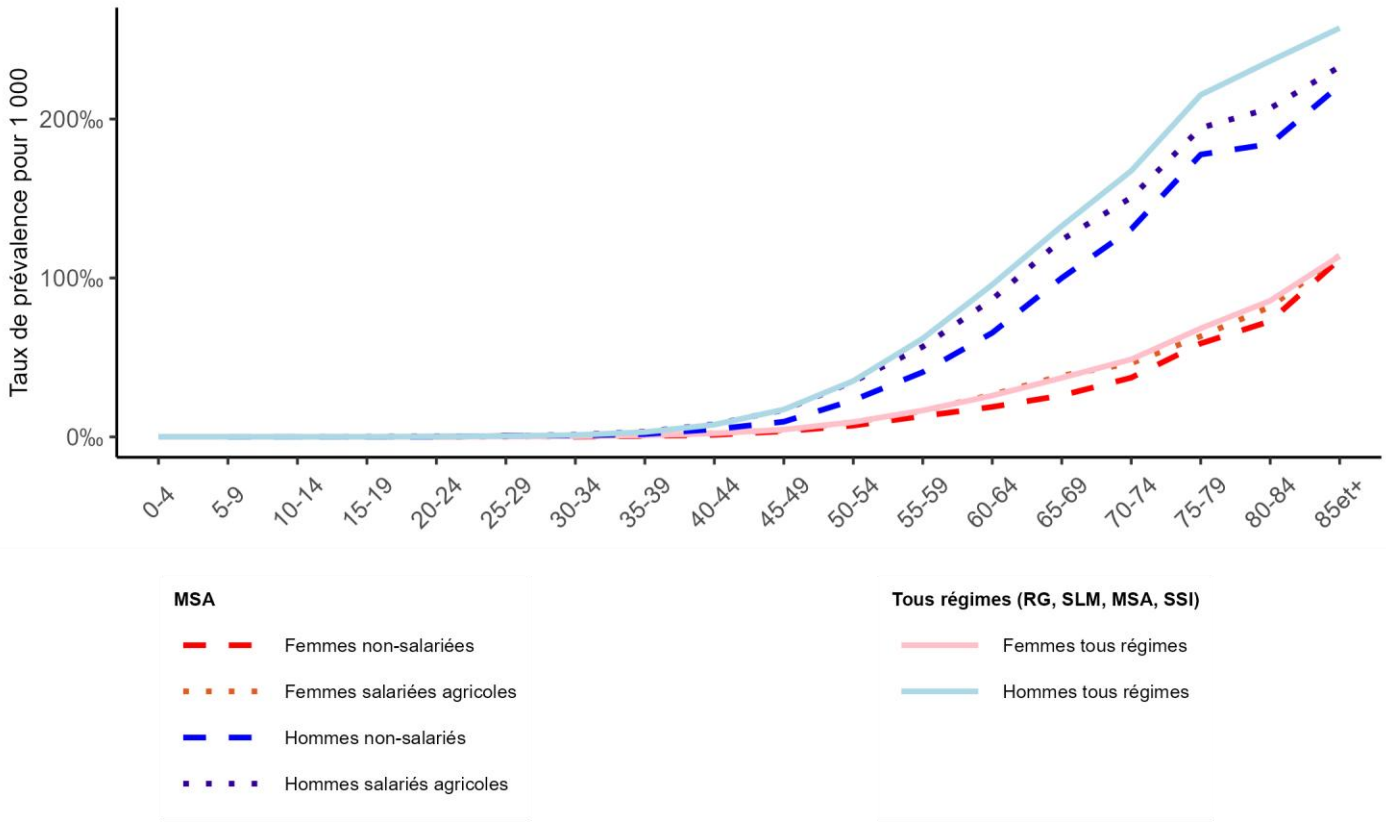
- Coût : 386 447 027 €, soit 3,5 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



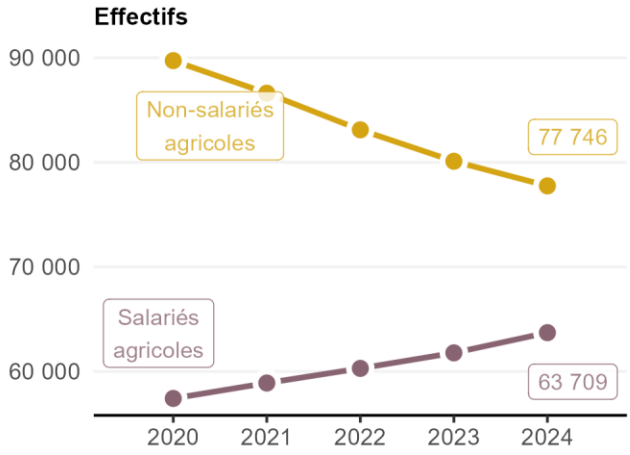
Source SNDS : Exploitation MSA

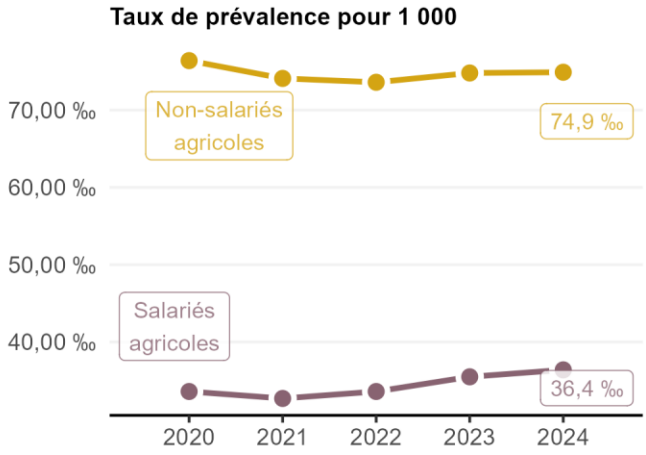
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	26 462	97,5	***
	Salariées	14 800	97,5	***
	Total	**41 262**	**97,5**	***
Hommes	Non-salariés	51 284	82,5	***
	Salariés	48 909	91,0	***
	Total	**100 193**	**86,4**	***
Total	Non-salariés	77 746	87,0	***
	Salariés	63 709	92,4	***
	Total	**141 455**	**89,4**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



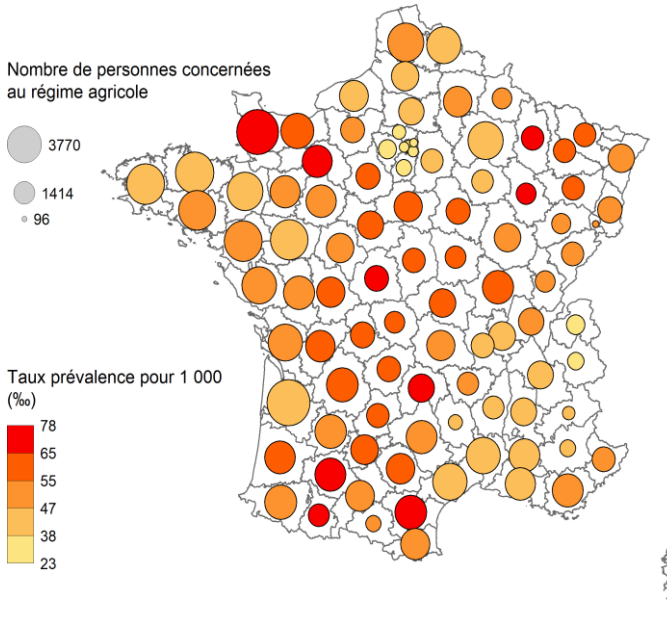


Source SNDS : Exploitation MSA

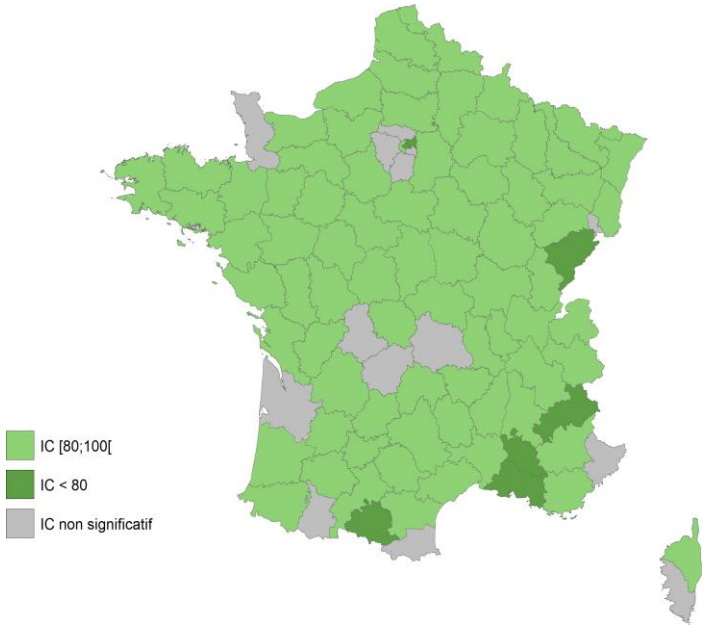
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

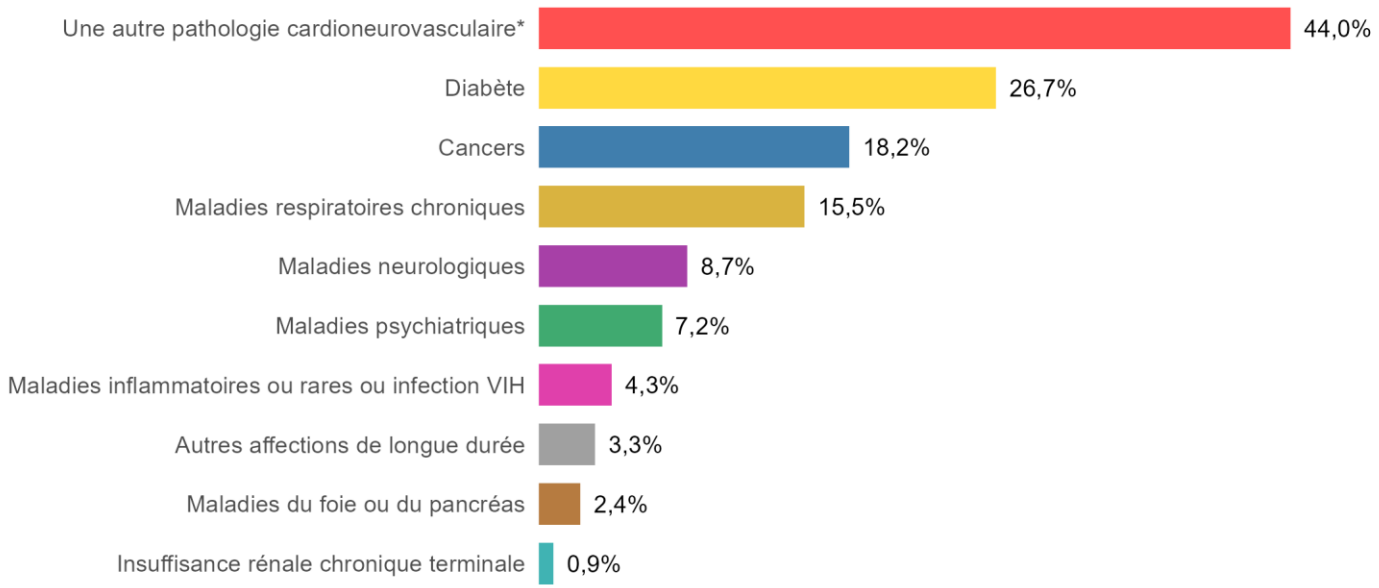


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

73,7 % des assurés pris en charge pour *Maladie coronaire*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 25,7% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 9,3% Maladie valvulaire ; 9,0% Artériopathie périphérique ; 3,5% Autres affections cardioneurovasculaires ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladie coronaire (MCV_SCO_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Syndrome coronaire aigu

Au régime agricole en 2024

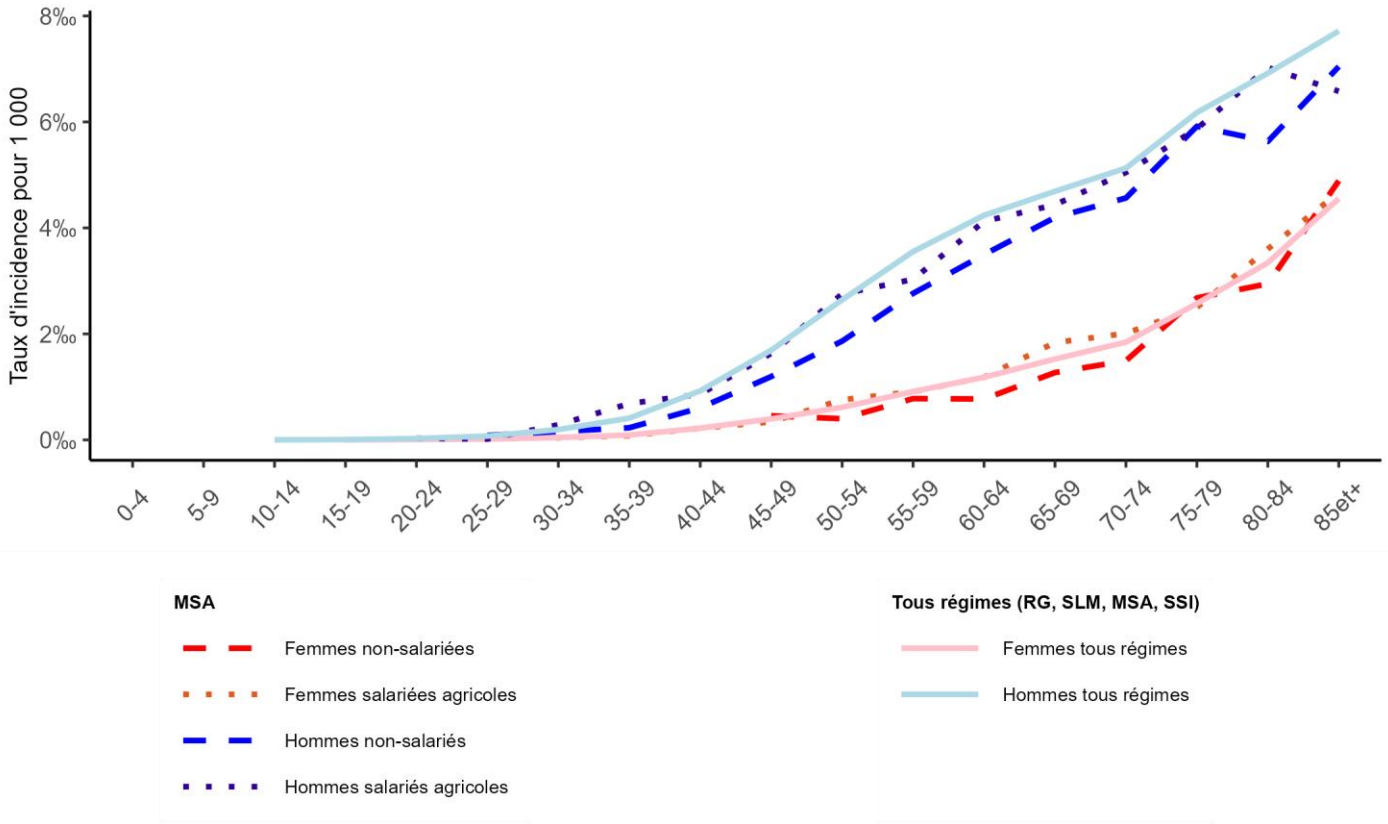
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 5 972
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 2,62 %
- Taux de prévalence : 2,1 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 5 781

- Âge moyen : 73,7 ans – Âge médian : 75 ans
- Répartition hommes / femmes : 68,2 % / 31,8 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 46,1 % / 53,9 %

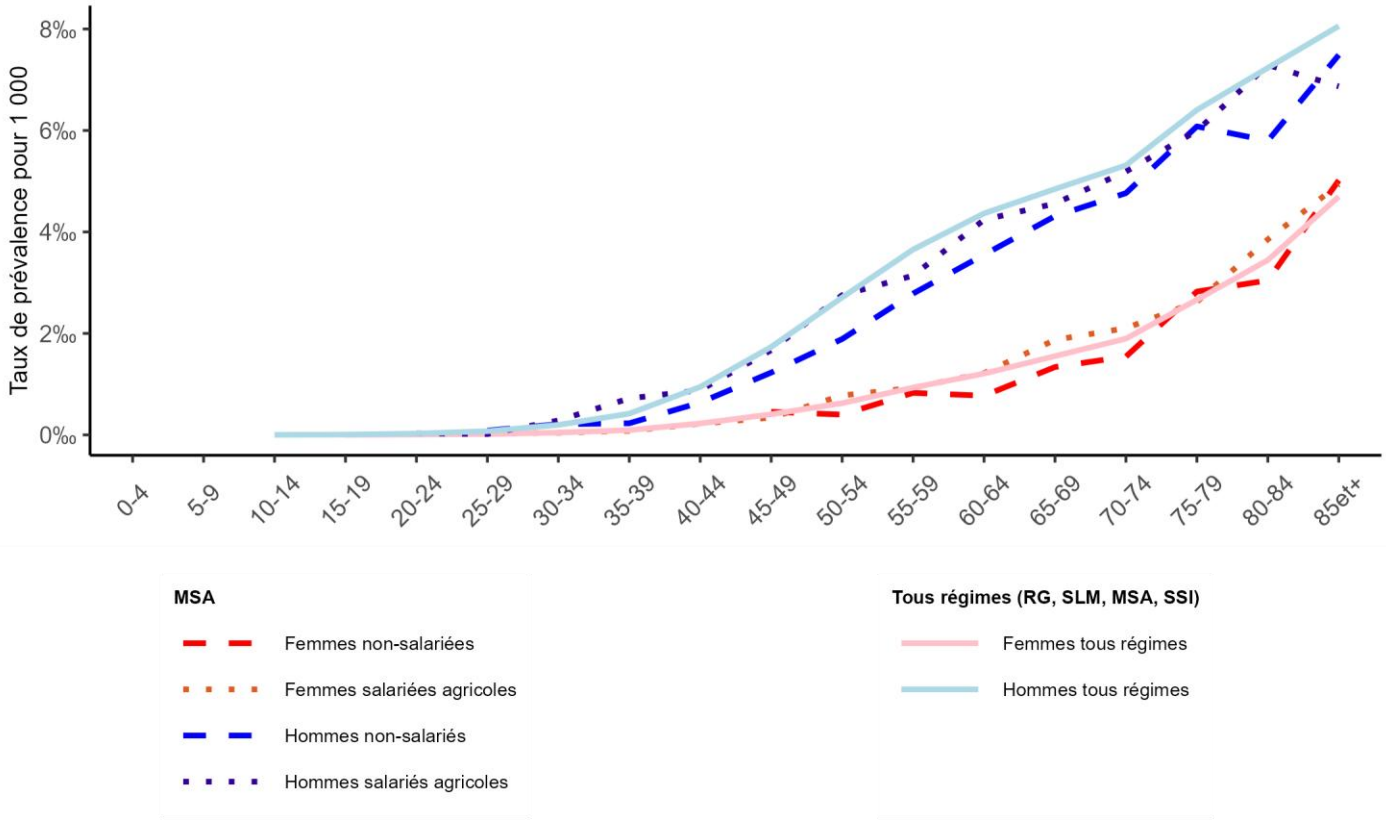
- Coût : 75 785 943 €, soit 0,7 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



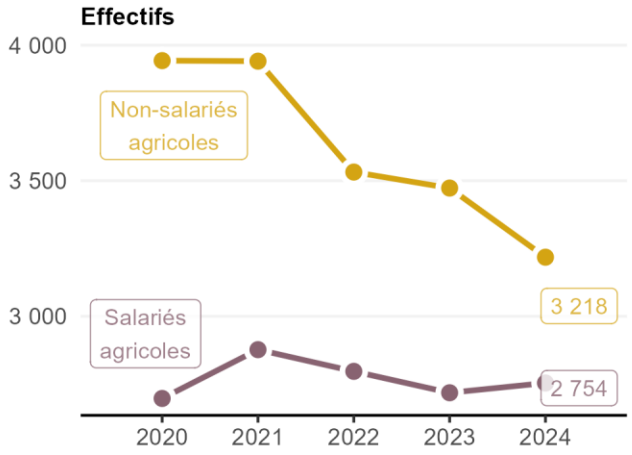
Source SNDS : Exploitation MSA

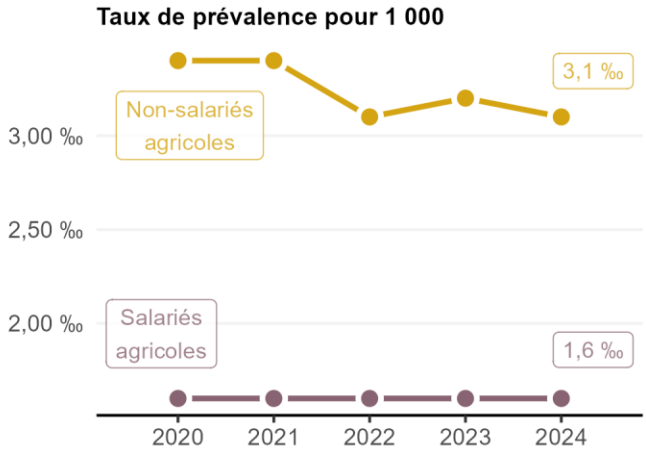
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 192	106,4	**
	Salariées	709	106,0	Non significatif
	Total	**1 901**	**106,2**	***
Hommes	Non-salariés	2 026	90,2	***
	Salariés	2 045	95,1	**
	Total	**4 071**	**92,6**	***
Total	Non-salariés	3 218	95,6	**
	Salariés	2 754	97,7	Non significatif
	Total	**5 972**	**96,5**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



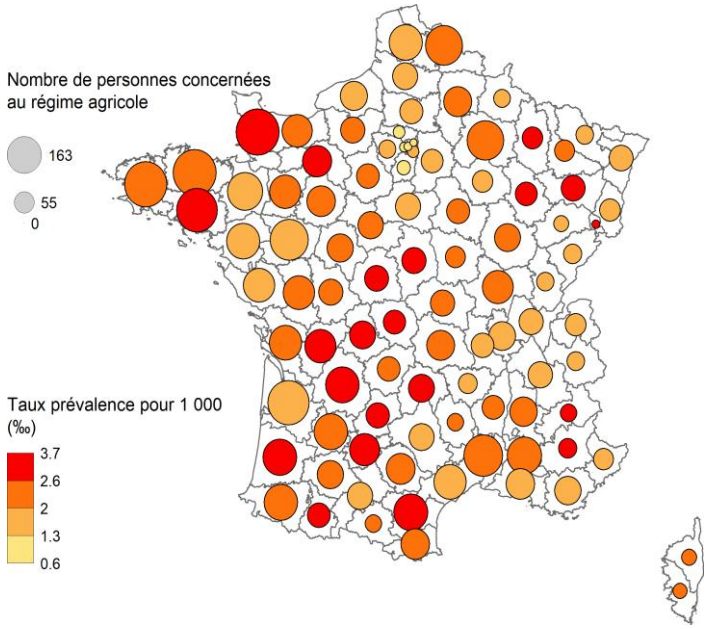


Source SNDS : Exploitation MSA

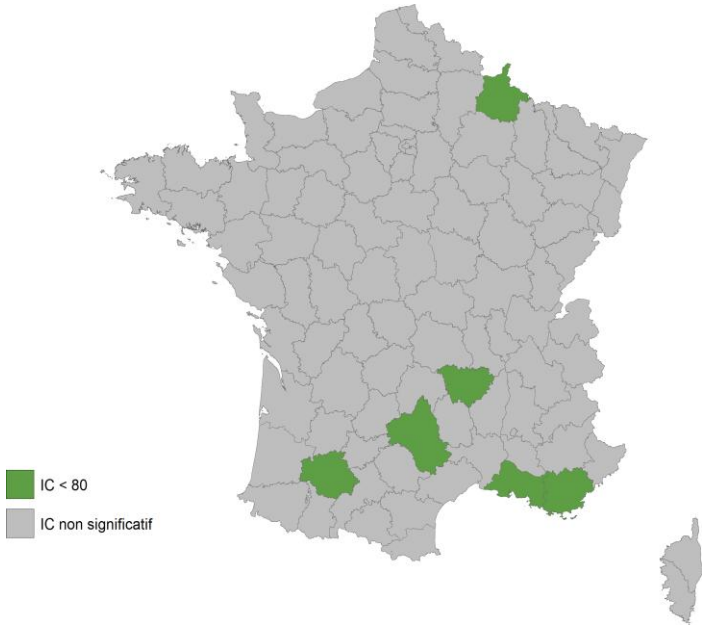
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

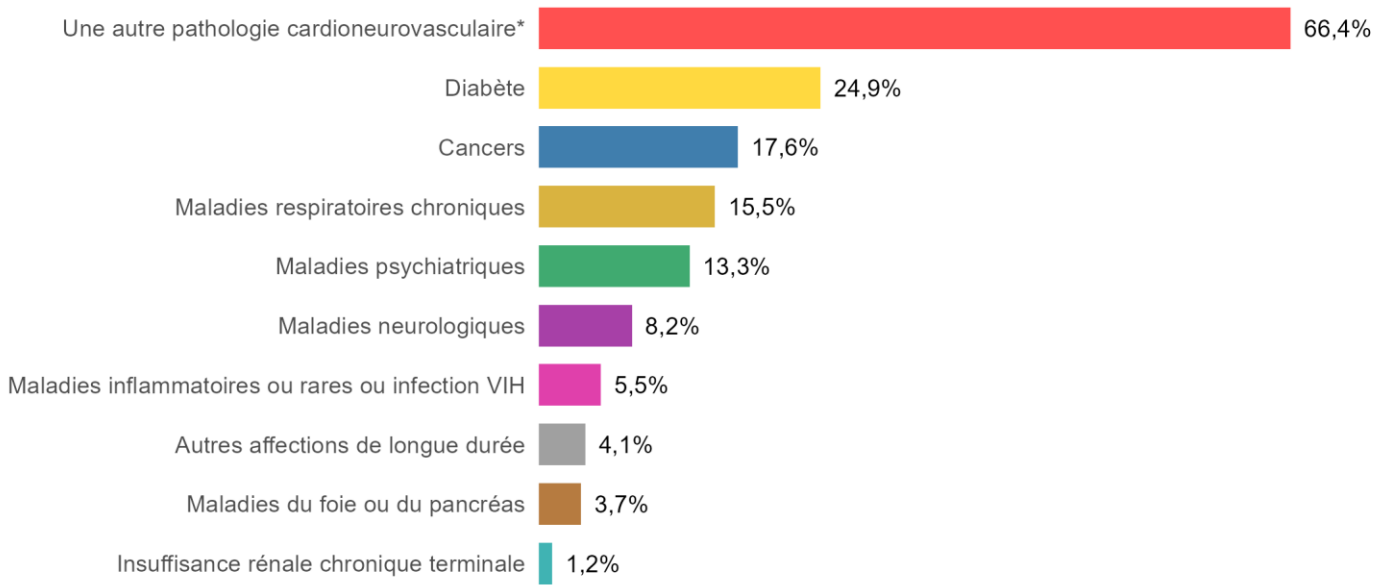


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

84,5 % des assurés pris en charge pour *Syndrome coronaire aigu*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 43,7% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 18,2% Maladie valvulaire ; 9,9% Artériopathie périphérique ; 2,6% Autres affections cardioneurovasculaires ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Syndrome coronaire aigu (MCV_SCO_AIG) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladie coronaire chronique

Au régime agricole en 2024

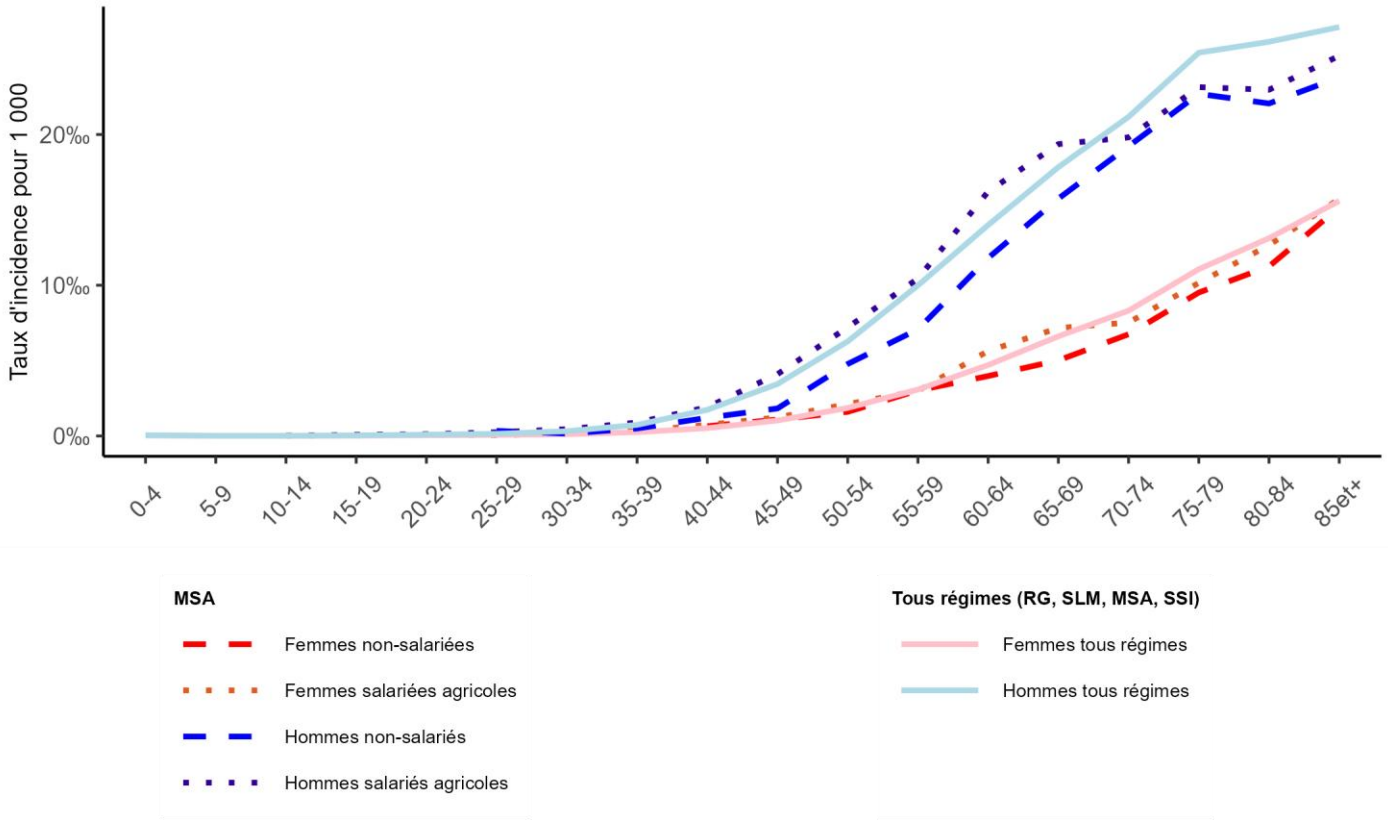
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 135 483
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,91 %
- Taux de prévalence : 48,6 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 20 493

- Âge moyen : 76,5 ans – Âge médian : 77 ans
- Répartition hommes / femmes : 70,9 % / 29,1 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 45,0 % / 55,0 %

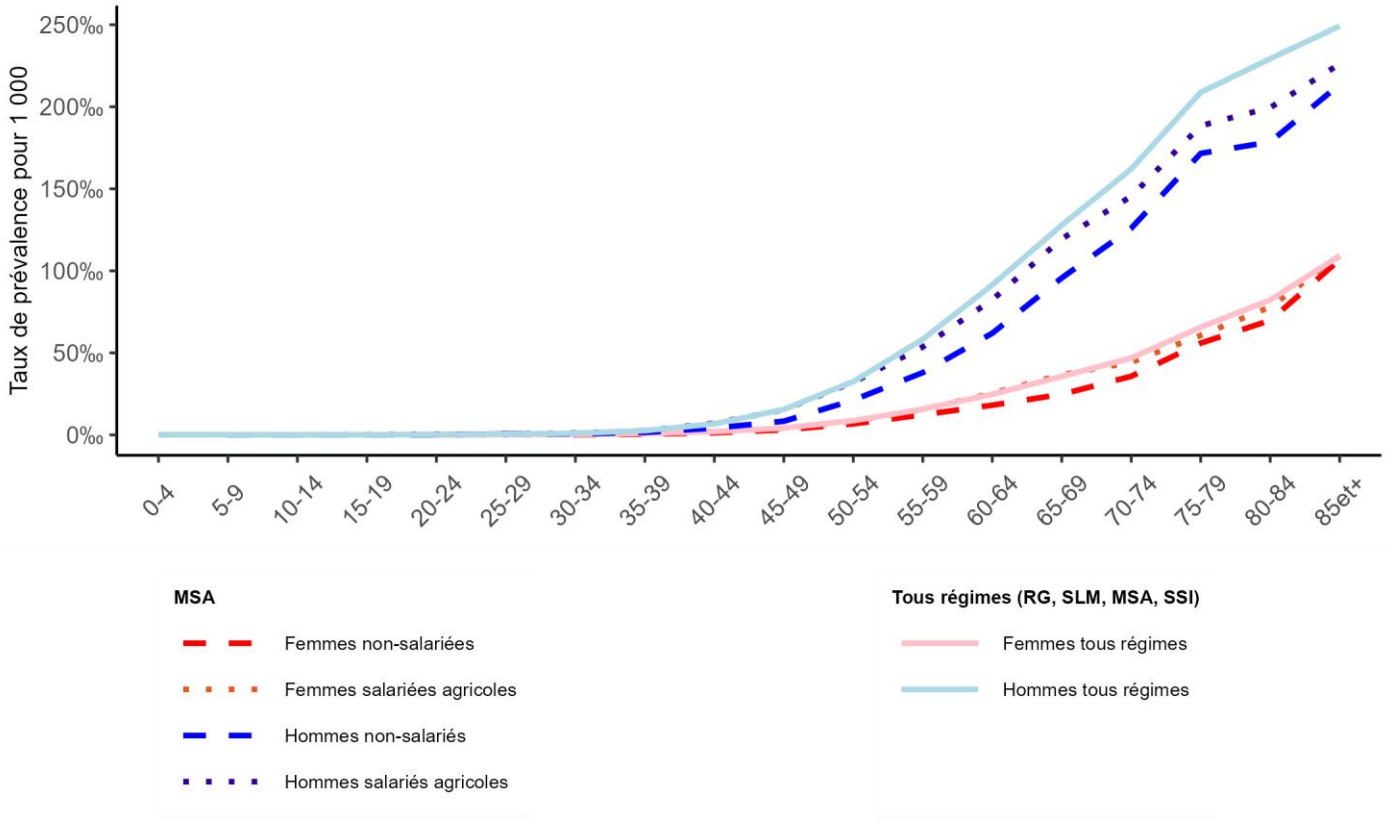
- Coût : 310 661 084 €, soit 2,8 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



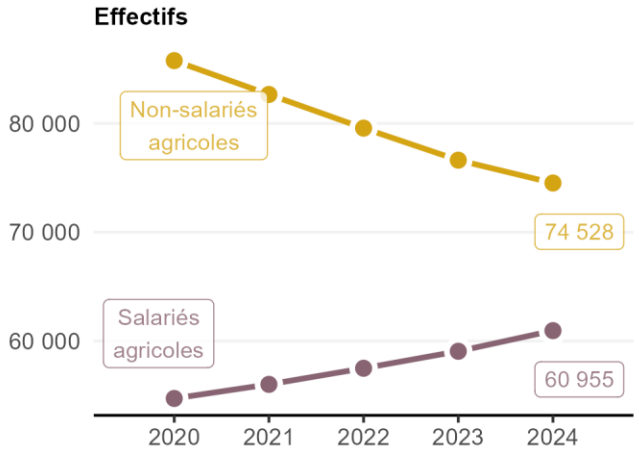
Source SNDS : Exploitation MSA

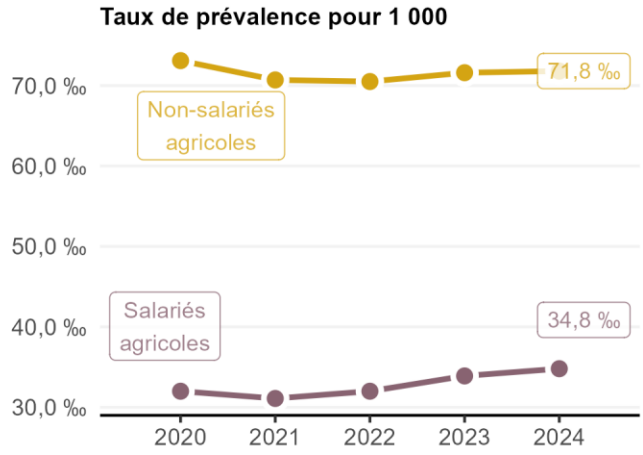
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	25 270	97,1	***
	Salariées	14 091	97,1	***
	Total	**39 361**	**97,1**	***
Hommes	Non-salariés	49 258	82,2	***
	Salariés	46 864	90,8	***
	Total	**96 122**	**86,2**	***
Total	Non-salariés	74 528	86,7	***
	Salariés	60 955	92,2	***
	Total	**135 483**	**89,1**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



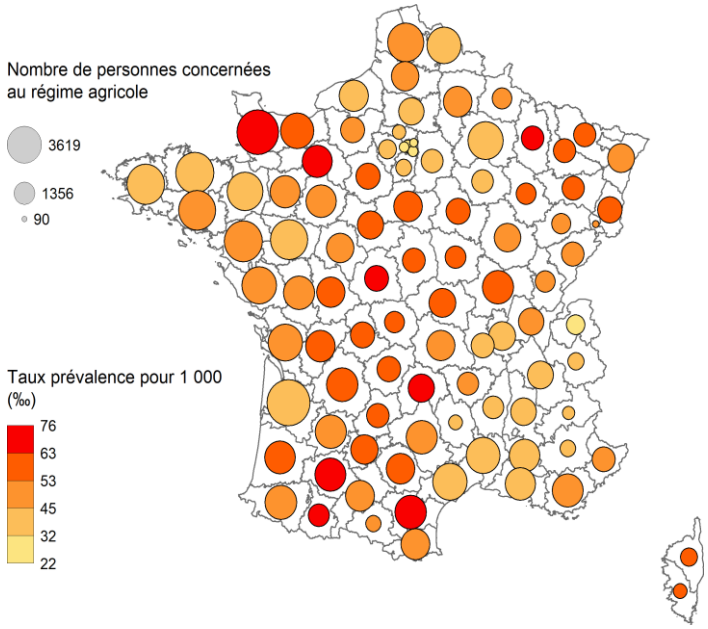


Source SNDS : Exploitation MSA

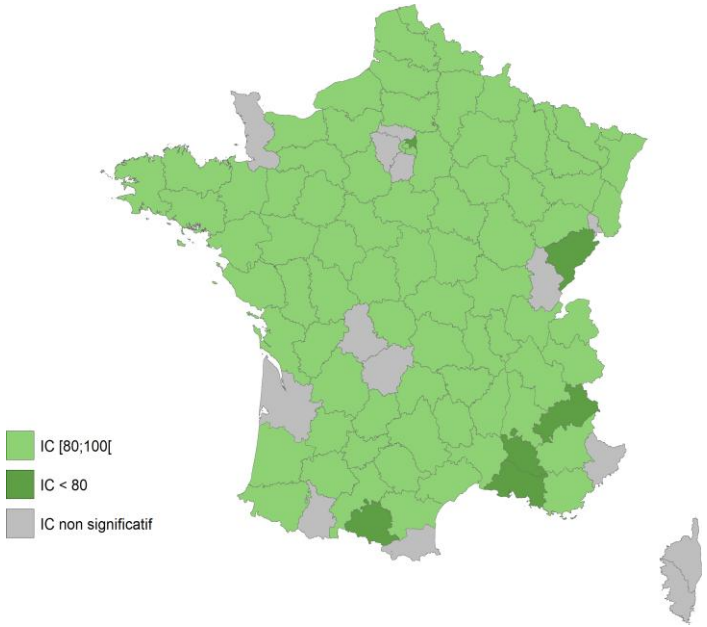
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

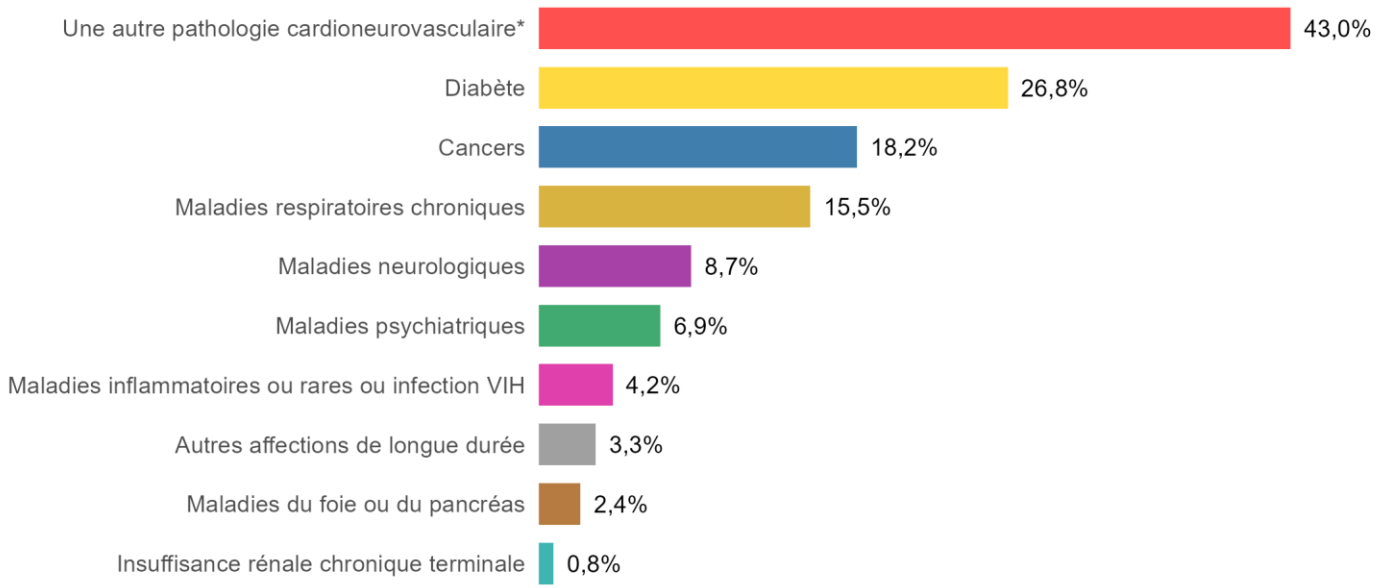


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

73,2 % des assurés pris en charge pour *Maladie coronaire chronique*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 24,9% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 9,0% Artériopathie périphérique ; 8,9% Maladie valvulaire ; 3,5% Autres affections cardioneurovasculaires ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladie coronaire chronique (MCV_SCO_CHR) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Accident vasculaire cérébral

Au régime agricole en 2024

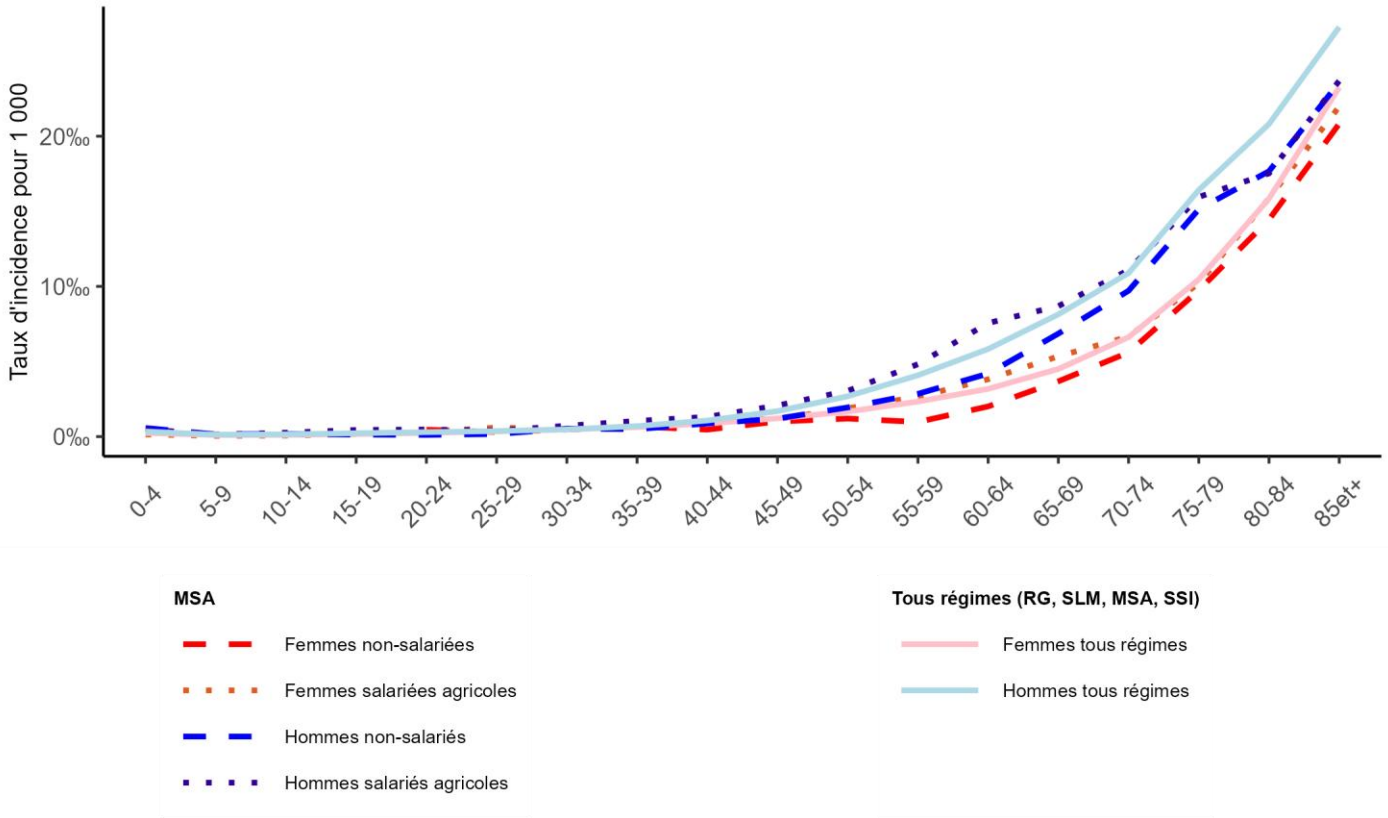
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 65 453
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 3,53 %
- Taux de prévalence : 23,5 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 16 297

- Âge moyen : 78,5 ans – Âge médian : 82 ans
- Répartition hommes / femmes : 53,1 % / 46,9 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 40,0 % / 60,0 %

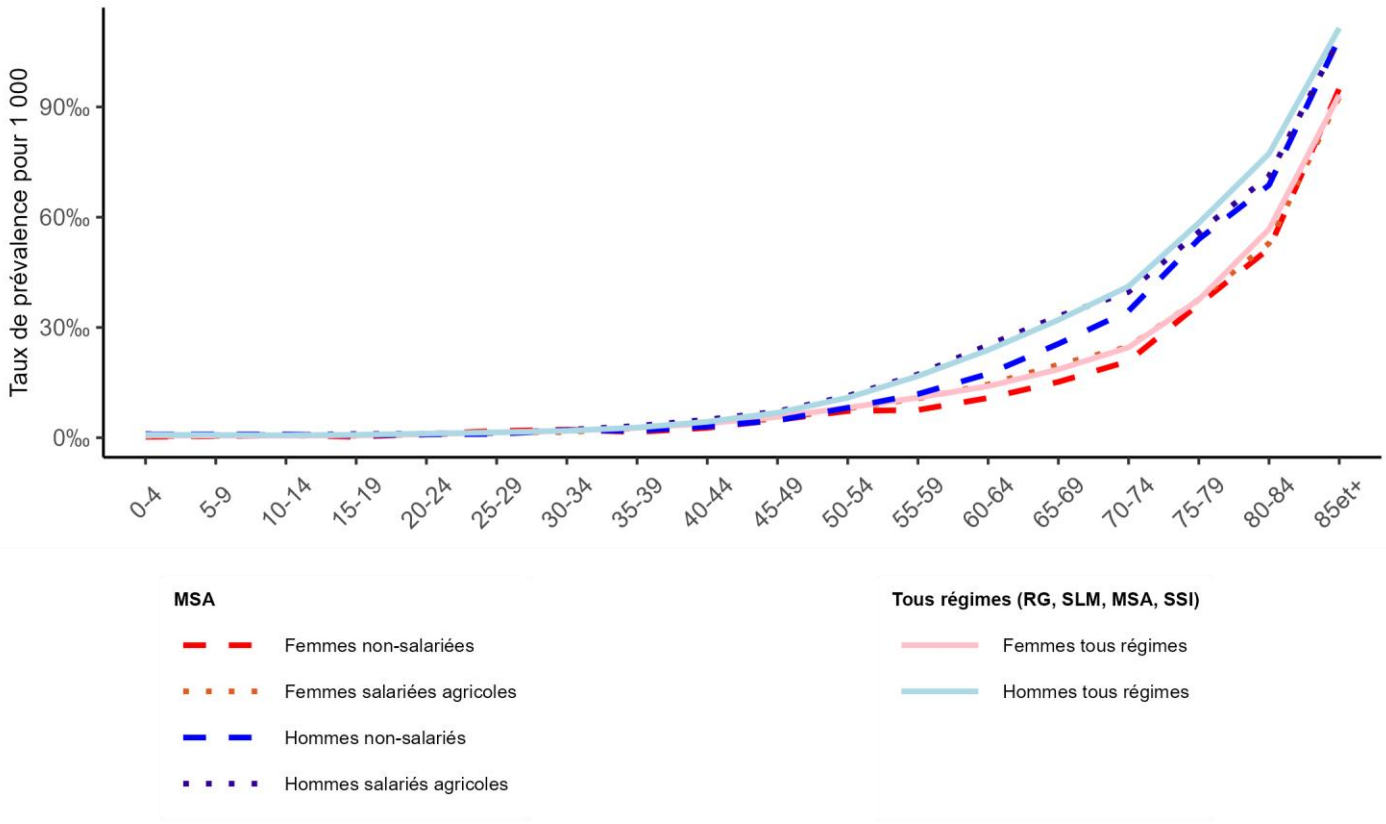
- Coût : 348 044 937 €, soit 3,2 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



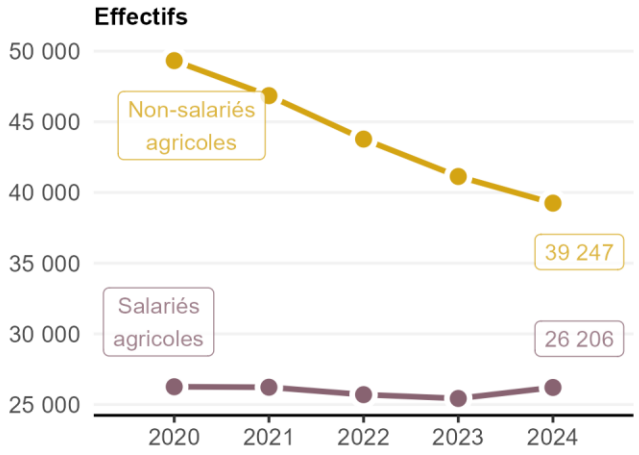
Source SNDS : Exploitation MSA

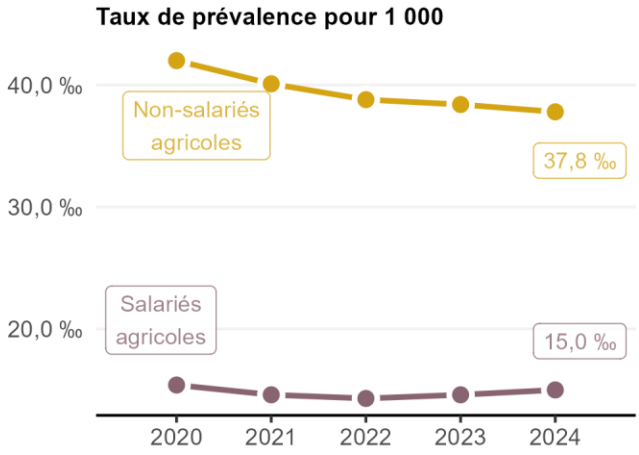
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	20 547	103,9	***
	Salariées	10 132	99,0	Non significatif
	Total	**30 679**	**102,2**	***
Hommes	Non-salariés	18 700	93,6	***
	Salariés	16 074	99,5	Non significatif
	Total	**34 774**	**96,2**	***
Total	Non-salariés	39 247	98,7	**
	Salariés	26 206	99,3	Non significatif
	Total	**65 453**	**99,0**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



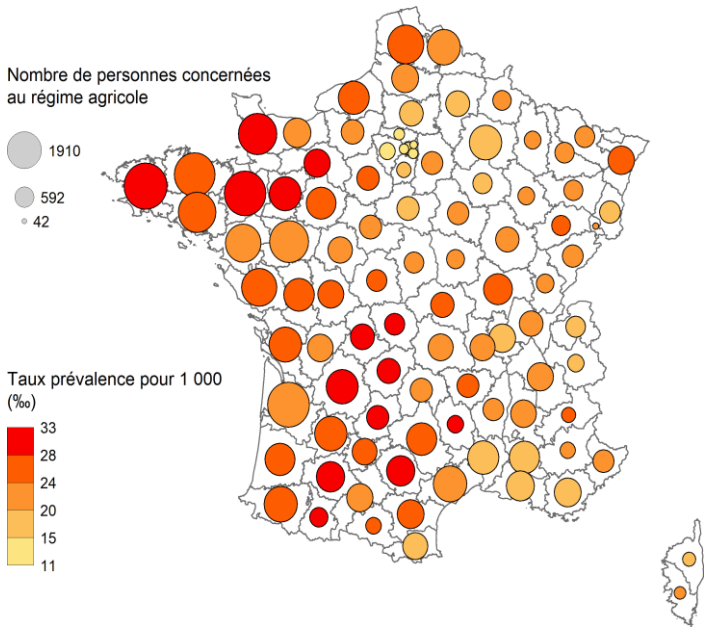


Source SNDS : Exploitation MSA

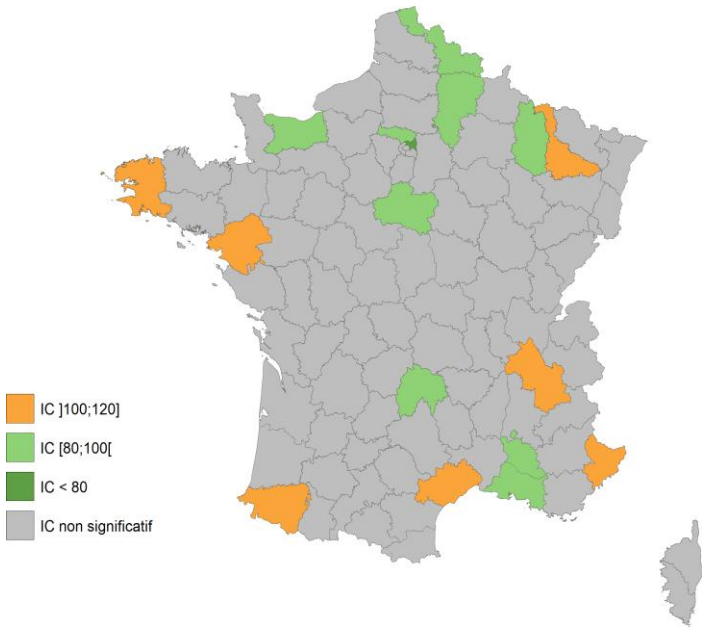
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

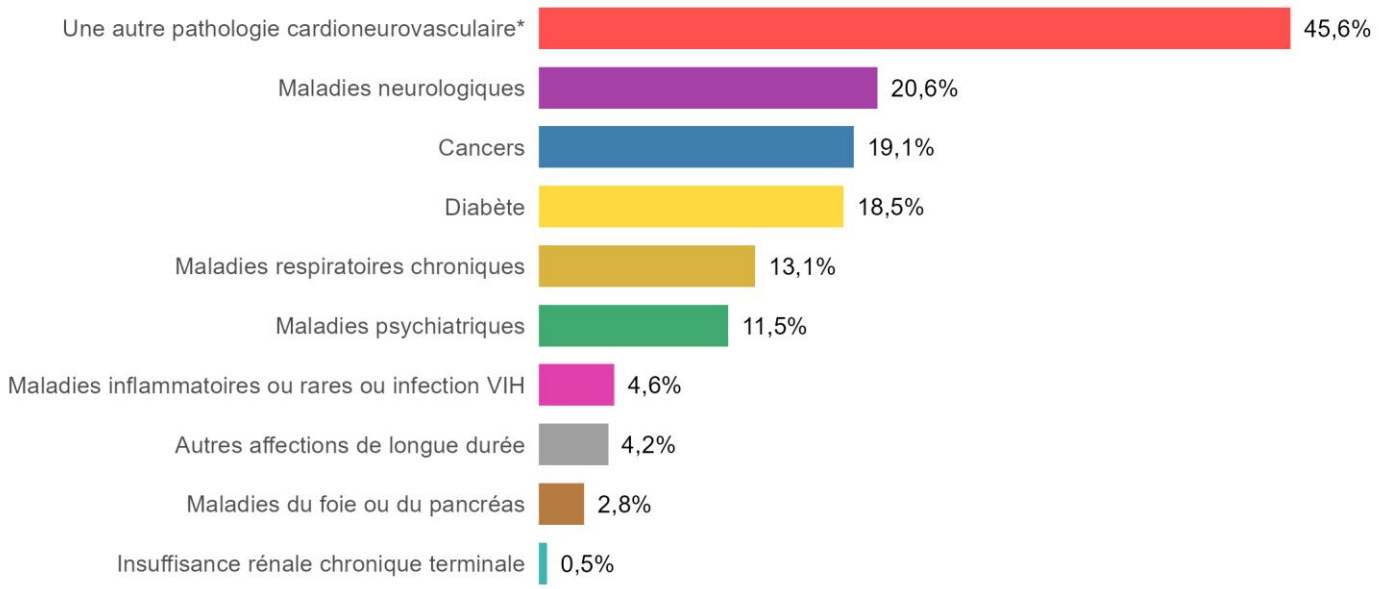


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

75,8 % des assurés pris en charge pour *Accident vasculaire cérébral*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 27,5% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 7,3% Maladie valvulaire ; 7,0% Artériopathie périphérique ; 3,9% Autres affections cardioneurovasculaires ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Accident vasculaire cérébral (MCV_AVC_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Accident vasculaire cérébral aigu

Au régime agricole en 2024

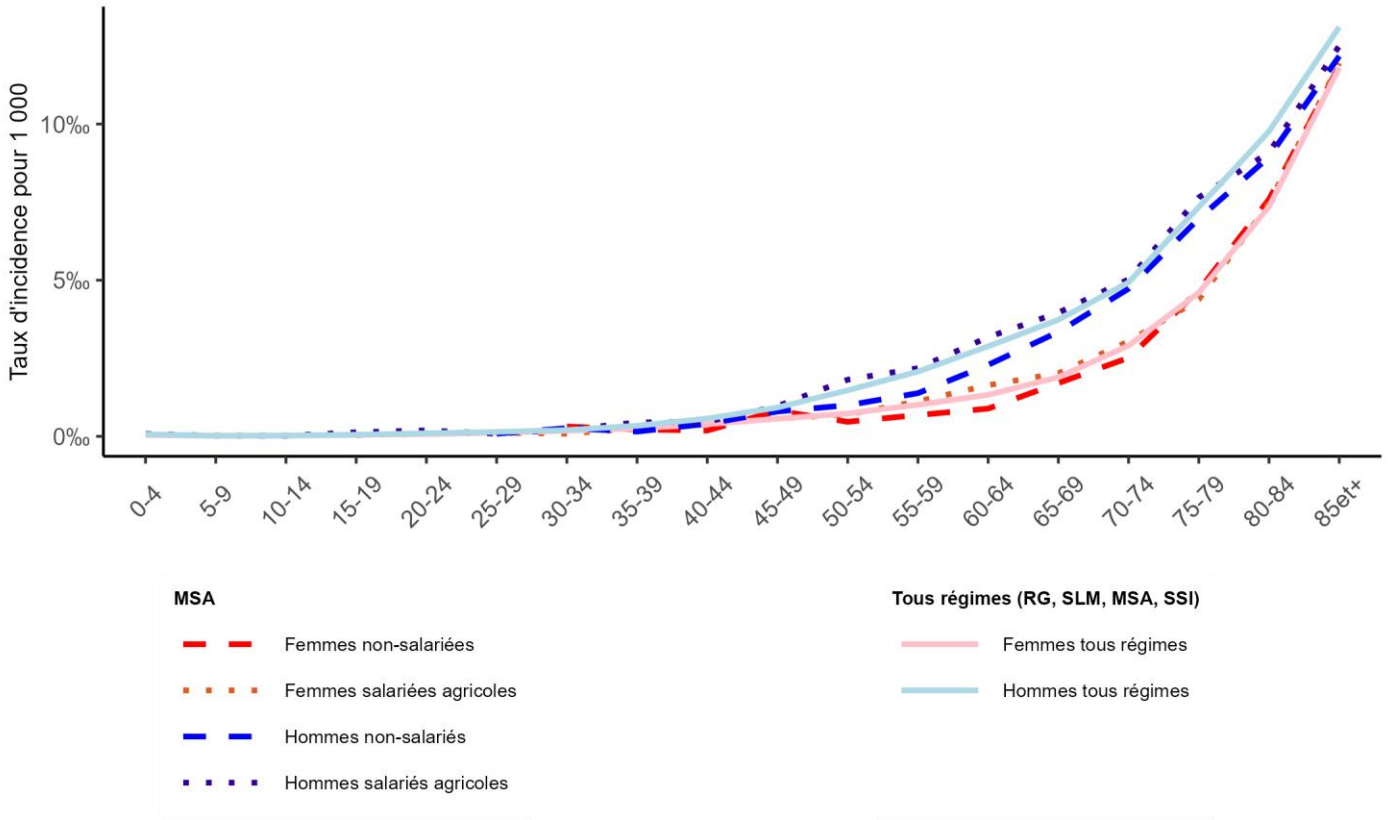
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 8 338
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 3,41 %
- Taux de prévalence : 3,0 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 8 093

- Âge moyen : 78,7 ans – Âge médian : 82 ans
- Répartition hommes / femmes : 53,1 % / 46,9 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 39,6 % / 60,4 %

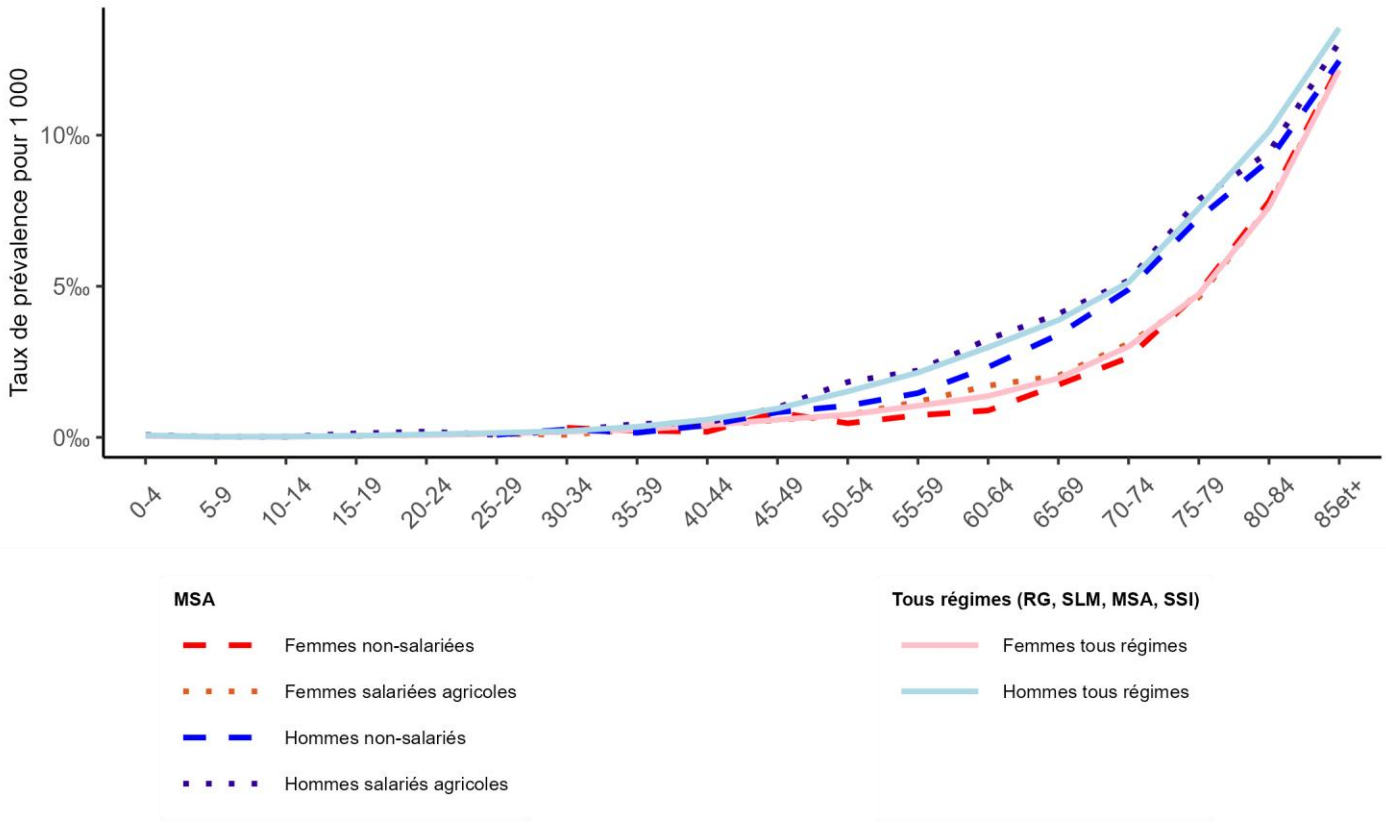
- Coût : 144 944 399 €, soit 1,3 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



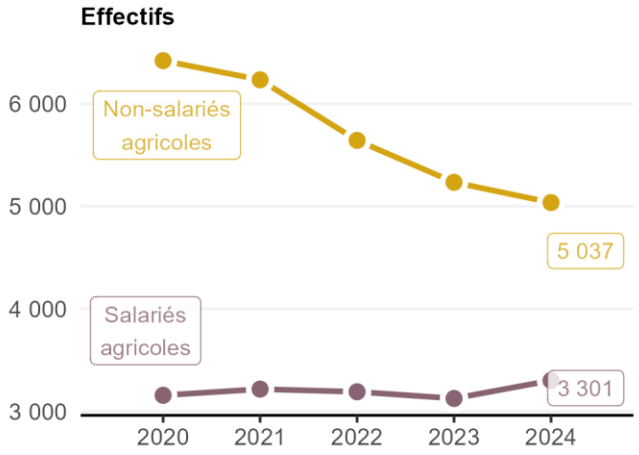
Source SNDS : Exploitation MSA

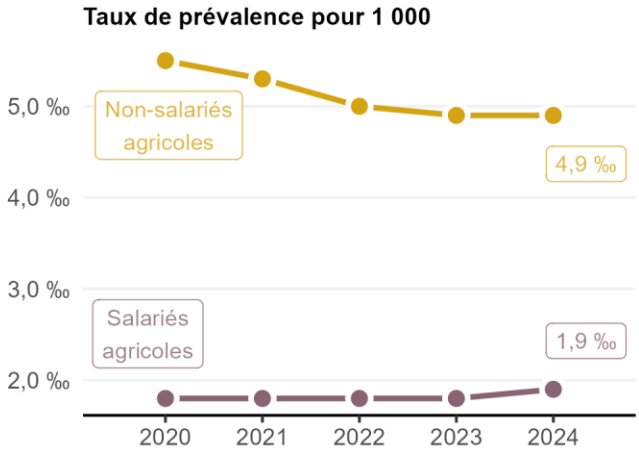
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	2 687	106,2	***
	Salariées	1 224	101,6	Non significatif
	Total	**3 911**	**104,7**	***
Hommes	Non-salariés	2 350	94,0	***
	Salariés	2 077	102,5	Non significatif
	Total	**4 427**	**97,8**	**Non significatif**
Total	Non-salariés	5 037	100,1	Non significatif
	Salariés	3 301	102,2	Non significatif
	Total	**8 338**	**100,9**	**Non significatif**

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



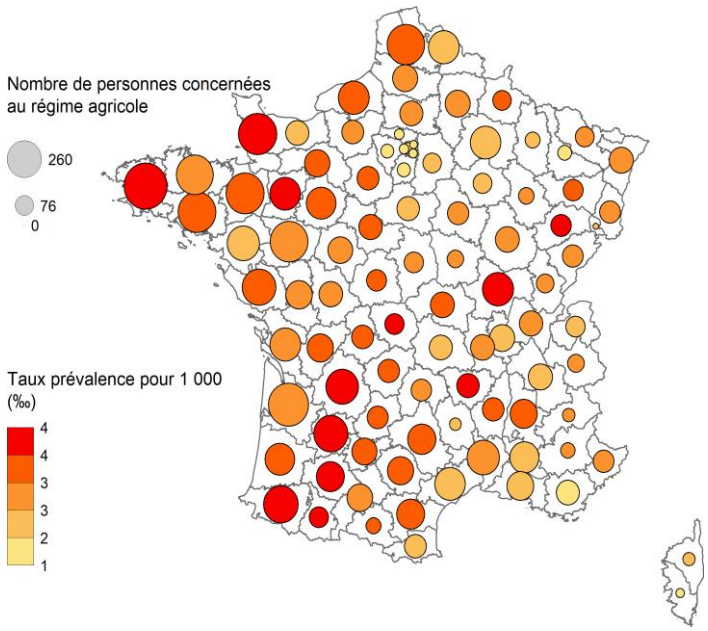


Source SNDS : Exploitation MSA

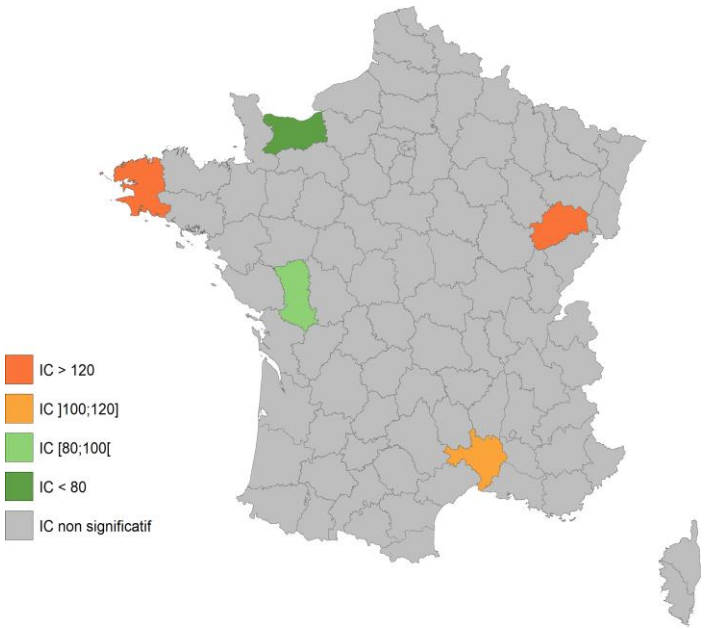
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

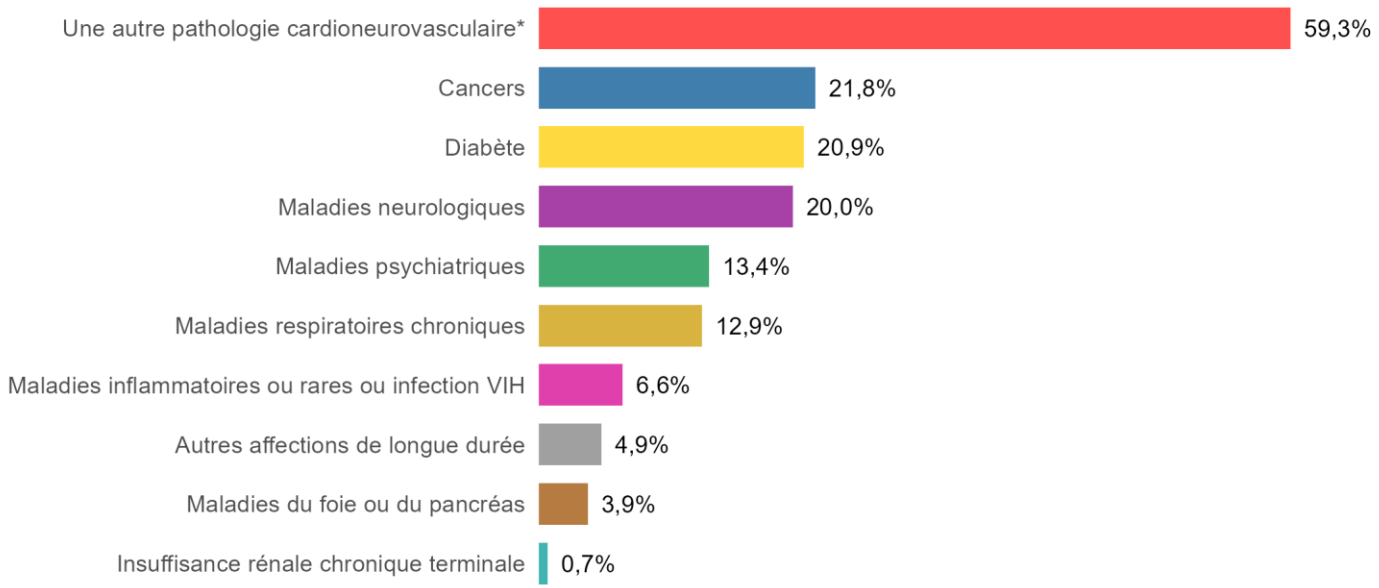


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

84,4 % des assurés pris en charge pour *Accident vasculaire cérébral aigu*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 41,6% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 11,4% Maladie valvulaire ; 8,5% Artériopathie périphérique ; 3,9% Autres affections cardioneurovasculaires ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Accident vasculaire cérébral aigu (MCV_AVC_AIG) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Séquelle d'accident vasculaire cérébral

Au régime agricole en 2024

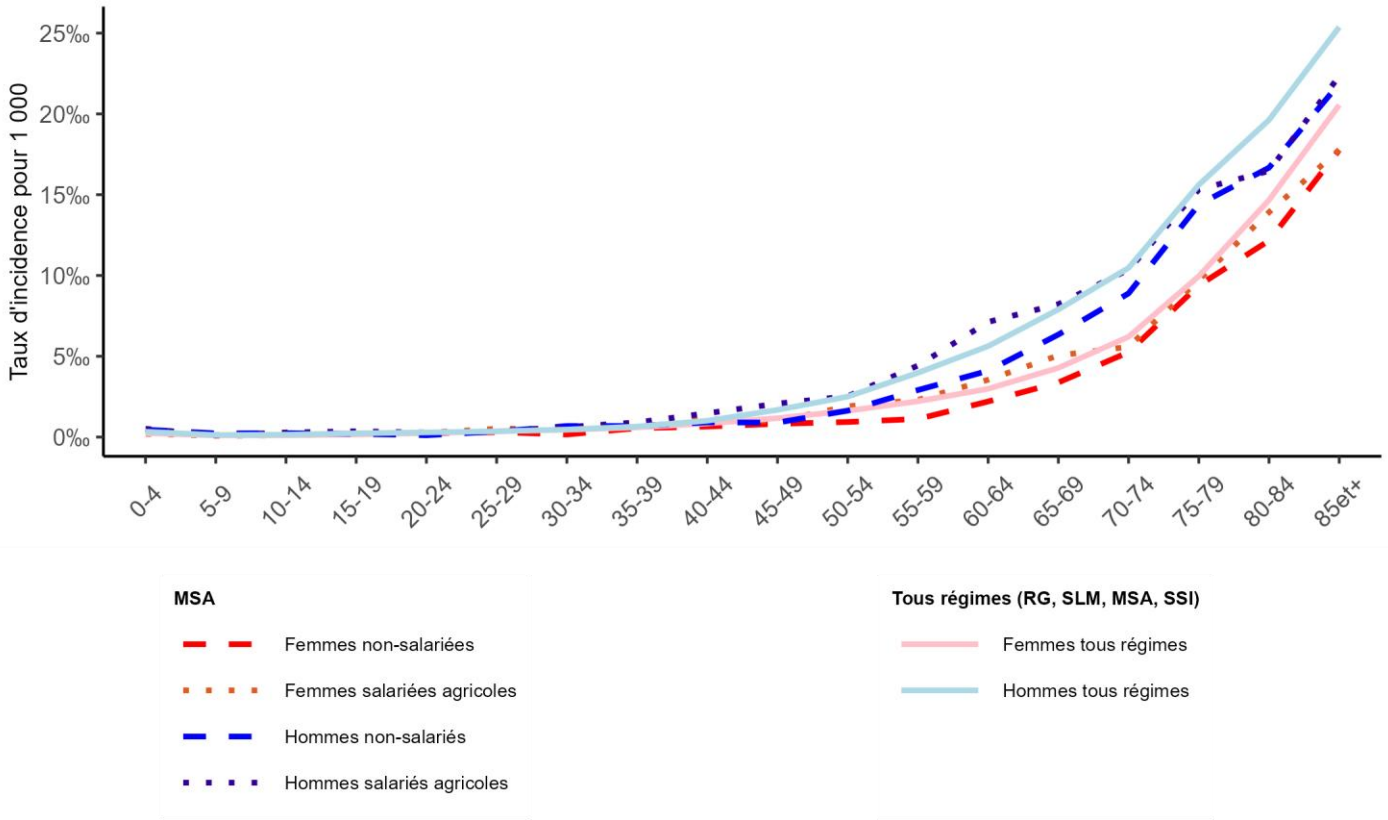
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 57 115
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 3,55 %
- Taux de prévalence : 20,5 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 14 833

- Âge moyen : 78,4 ans – Âge médian : 82 ans
- Répartition hommes / femmes : 53,1 % / 46,9 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 40,1 % / 59,9 %

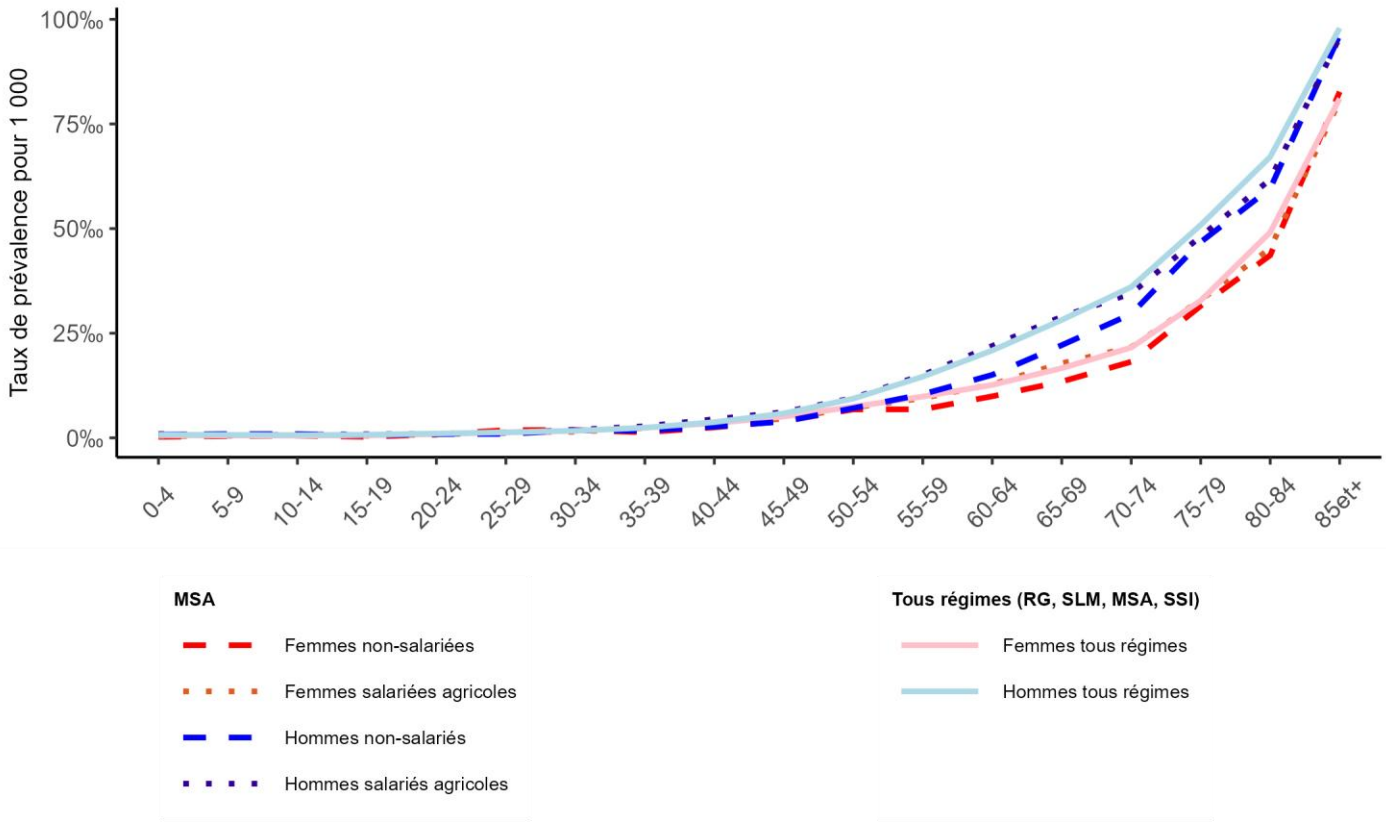
- Coût : 203 100 537 €, soit 1,9 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



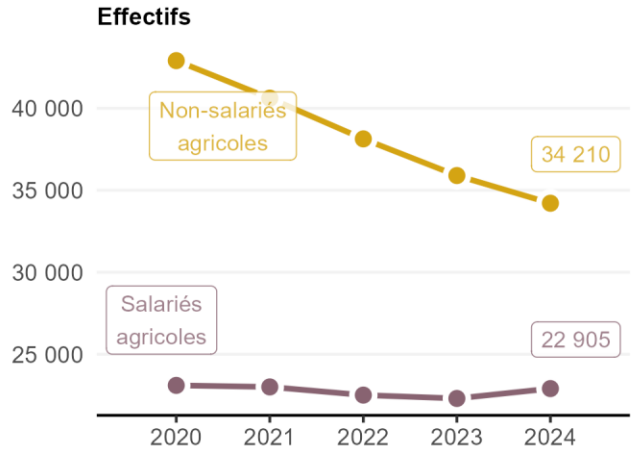
Source SNDS : Exploitation MSA

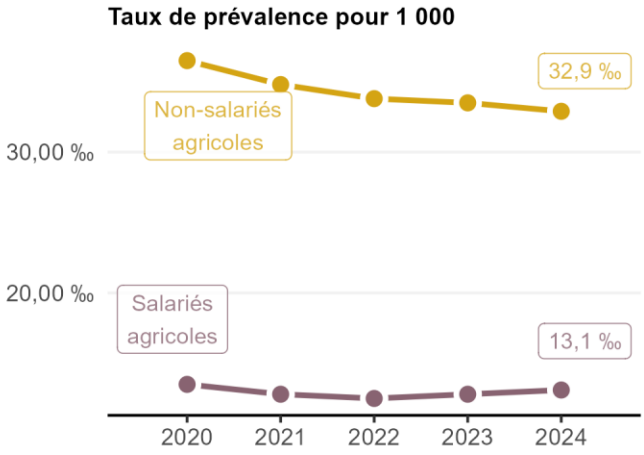
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	17 860	103,6	***
	Salariées	8 908	98,7	Non significatif
	Total	**26 768**	**101,9**	***
Hommes	Non-salariés	16 350	93,6	***
	Salariés	13 997	99,1	Non significatif
	Total	**30 347**	**96,0**	***
Total	Non-salariés	34 210	98,5	***
	Salariés	22 905	98,9	*
	Total	**57 115**	**98,7**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



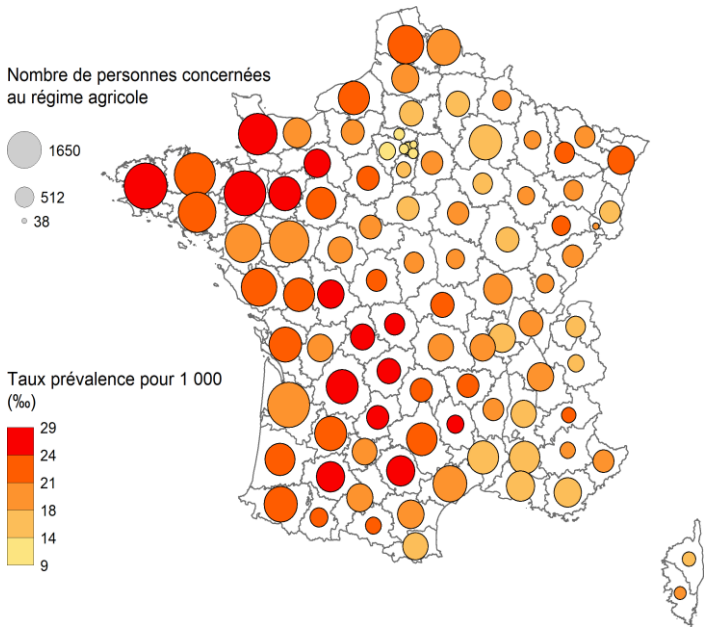


Source SNDS : Exploitation MSA

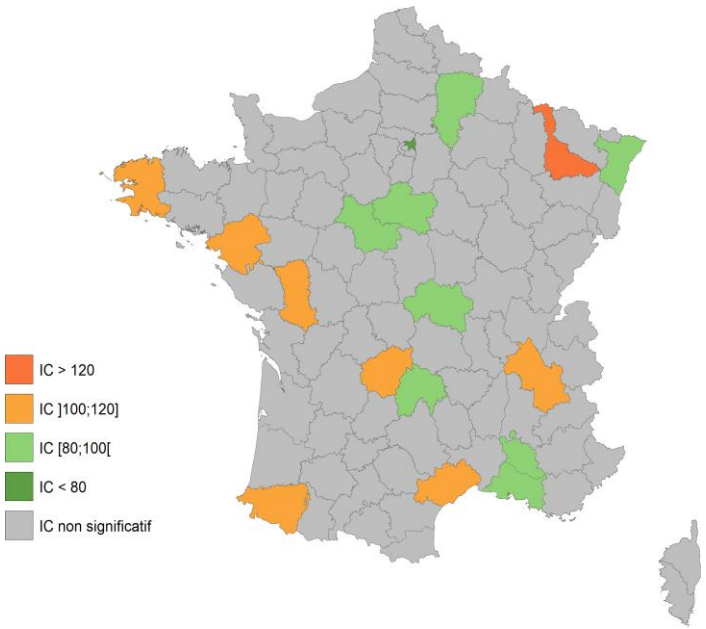
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

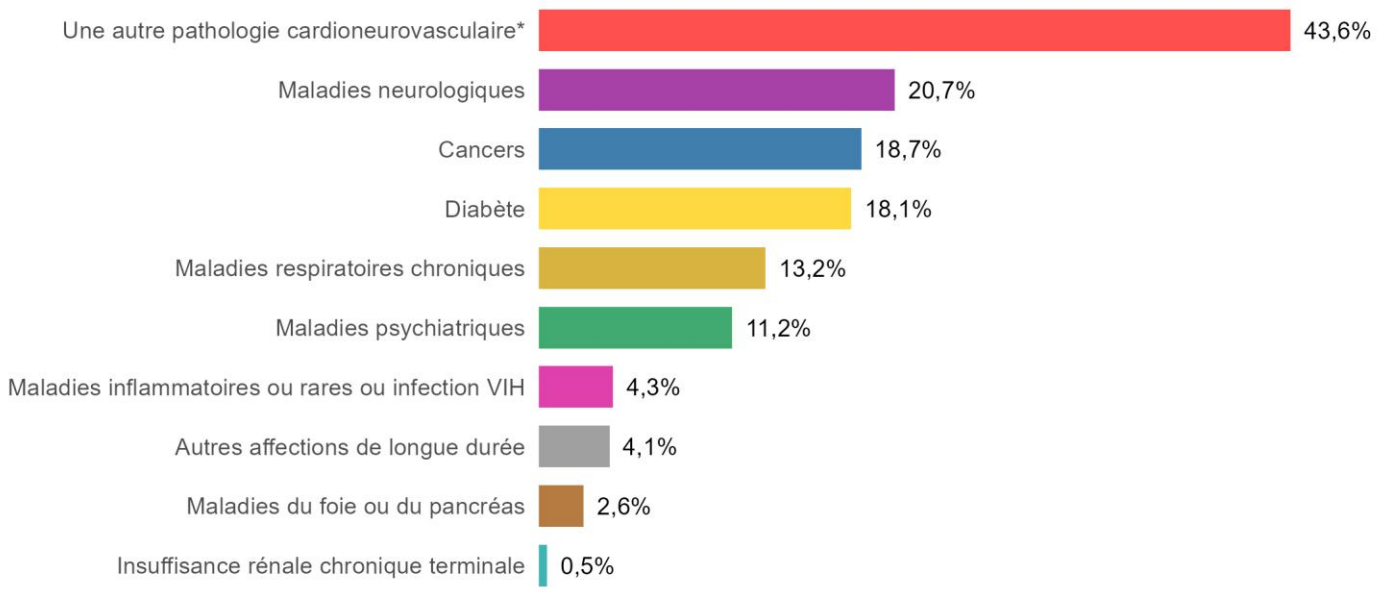


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

74,5 % des assurés pris en charge pour *Séquelle d'accident vasculaire cérébral*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 25,4% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 6,8% Artériopathie périphérique ; 6,7% Maladie valvulaire ; 3,9% Autres affections cardioneurovasculaires ; …*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Séquelle d'accident vasculaire cérébral (MCV_AVC_CHR) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Insuffisance cardiaque

Au régime agricole en 2024

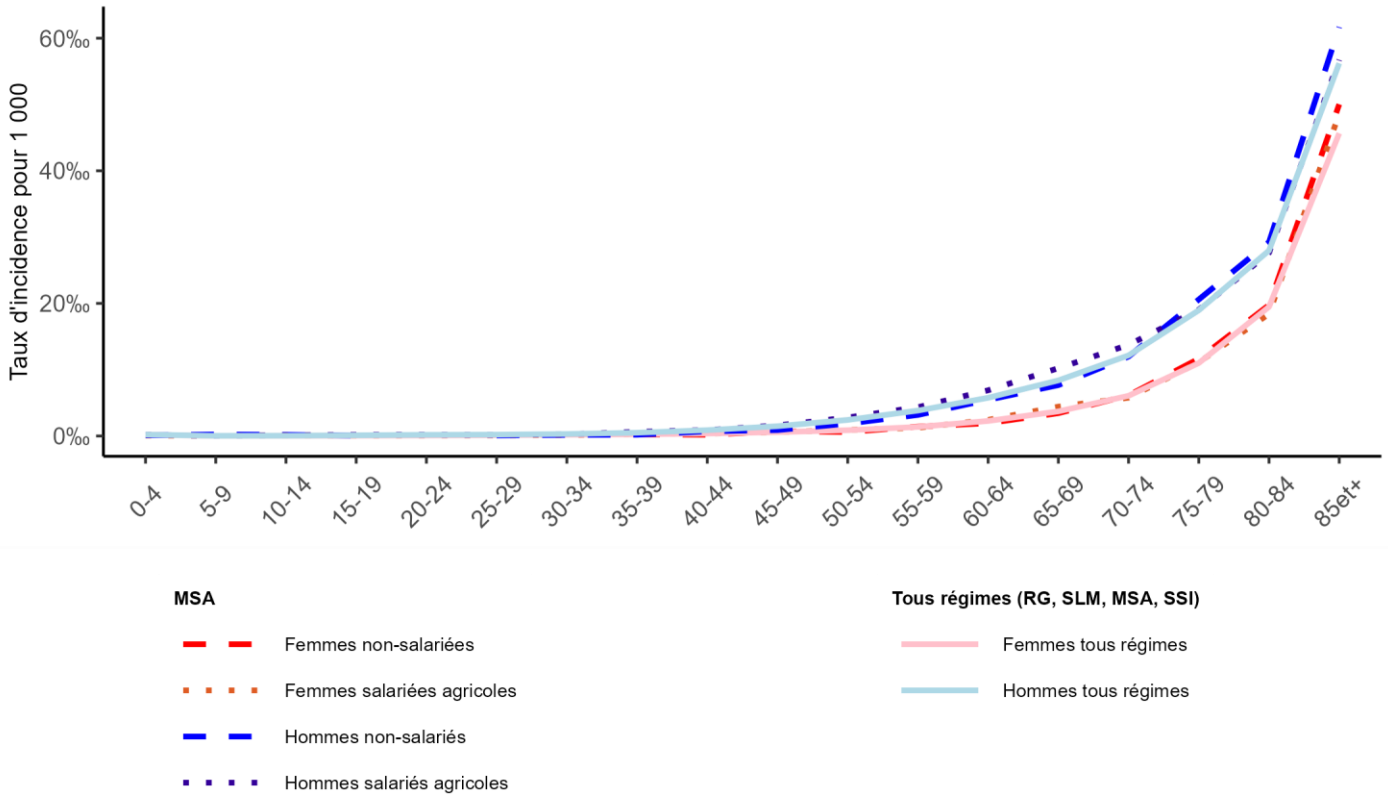
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 77 420
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 3,63 %
- Taux de prévalence : 27,8 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 26 543

- Âge moyen : 83,3 ans – Âge médian : 87 ans
- Répartition hommes / femmes : 51,5 % / 48,5 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 32,0 % / 68,0 %

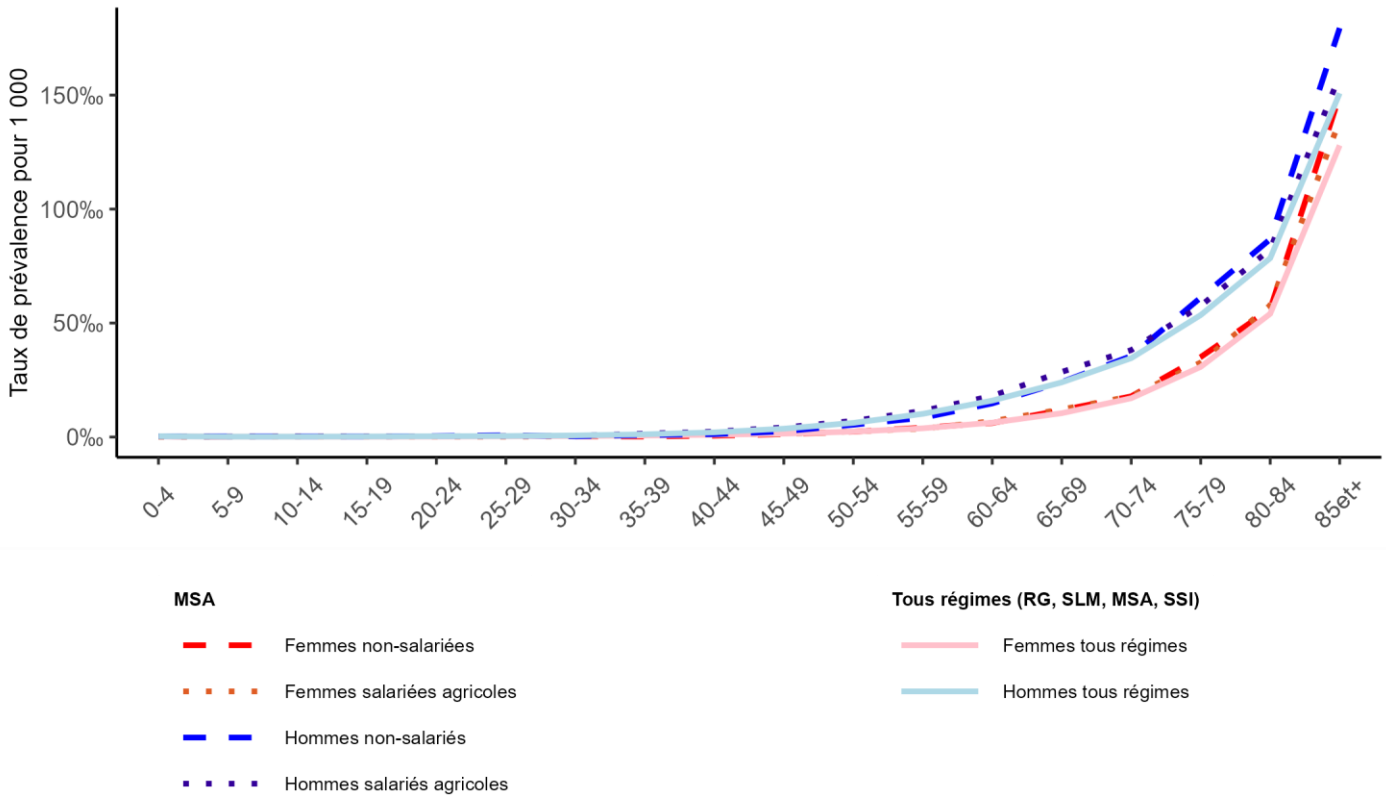
- Coût : 364 118 637 €, soit 3,3 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



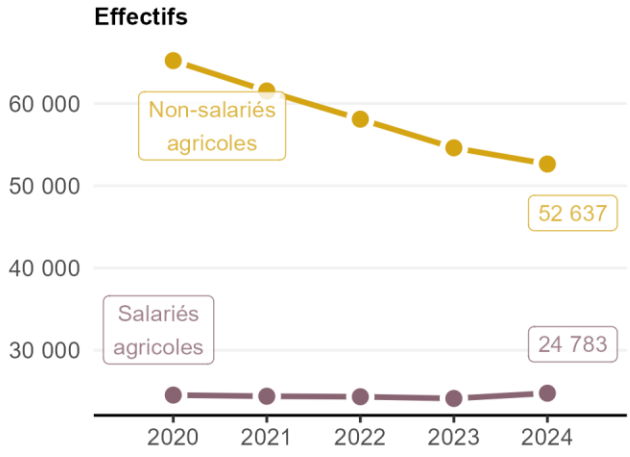
Source SNDS : Exploitation MSA

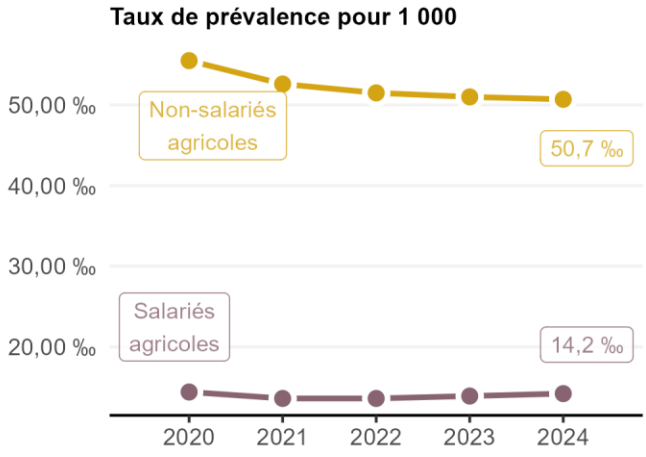
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	28 335	121,9	***
	Salariées	9 217	107,6	***
	Total	**37 552**	**118,1**	***
Hommes	Non-salariés	24 302	118,2	***
	Salariés	15 566	109,4	***
	Total	**39 868**	**114,6**	***
Total	Non-salariés	52 637	120,2	***
	Salariés	24 783	108,8	***
	Total	**77 420**	**116,3**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



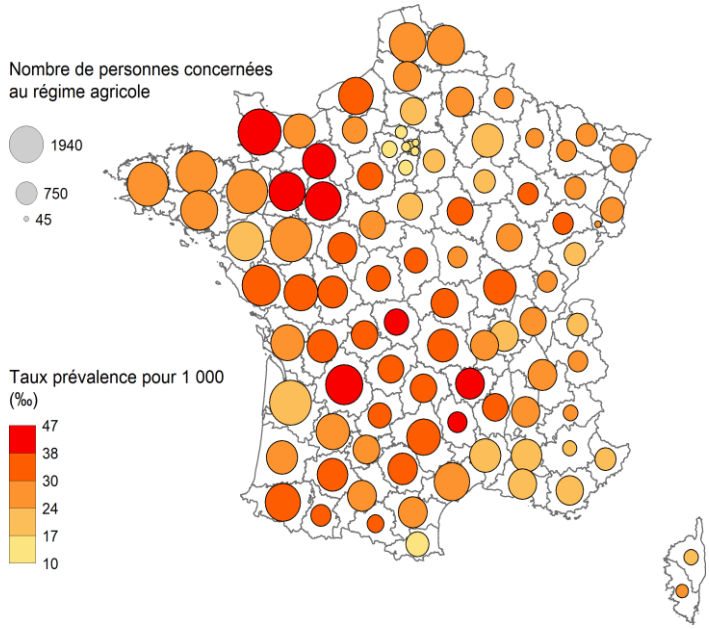


Source SNDS : Exploitation MSA

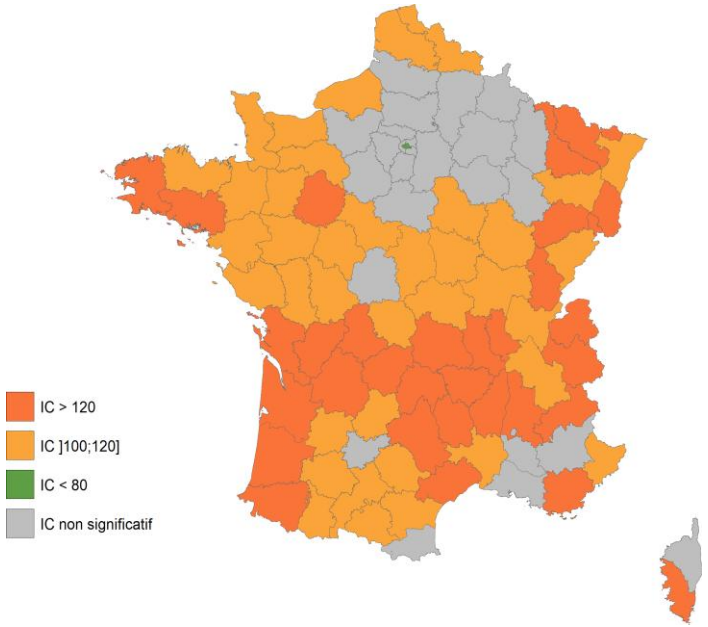
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

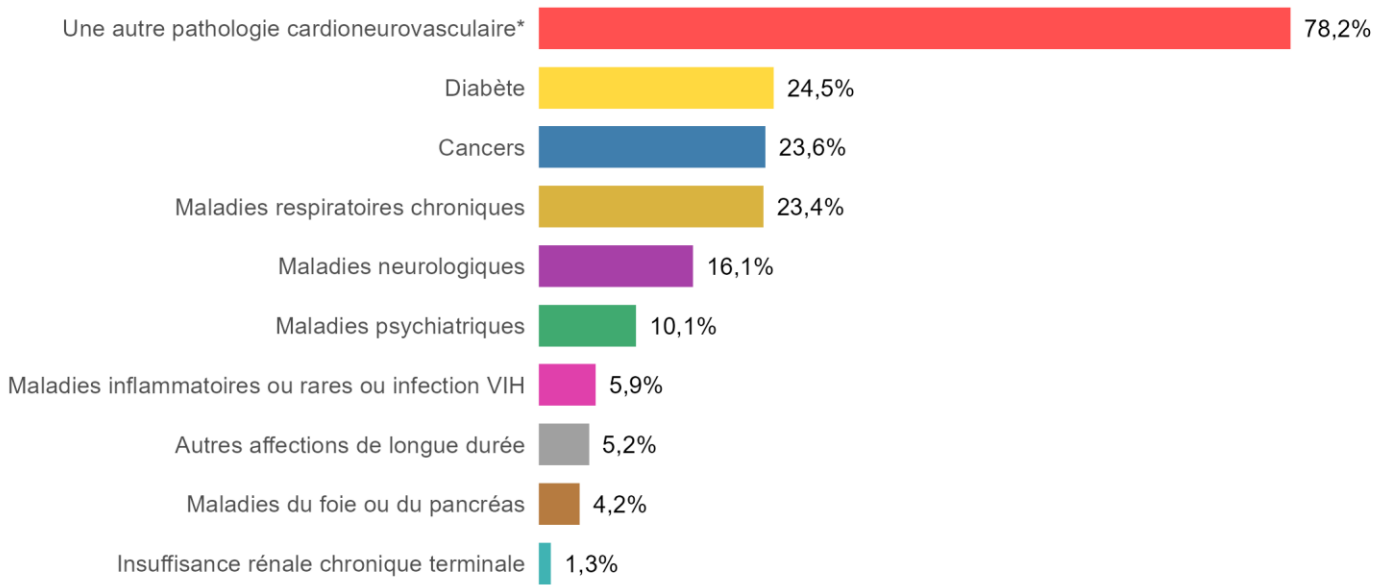


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

93,0 % des assurés pris en charge pour *Insuffisance cardiaque*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 57,3% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 19,0% Maladie valvulaire ; 9,7% Artériopathie périphérique ; 6,4% Autres affections cardioneurovasculaires ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Insuffisance cardiaque (MCV_ICA_CAT) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Insuffisance cardiaque aigüe

Au régime agricole en 2024

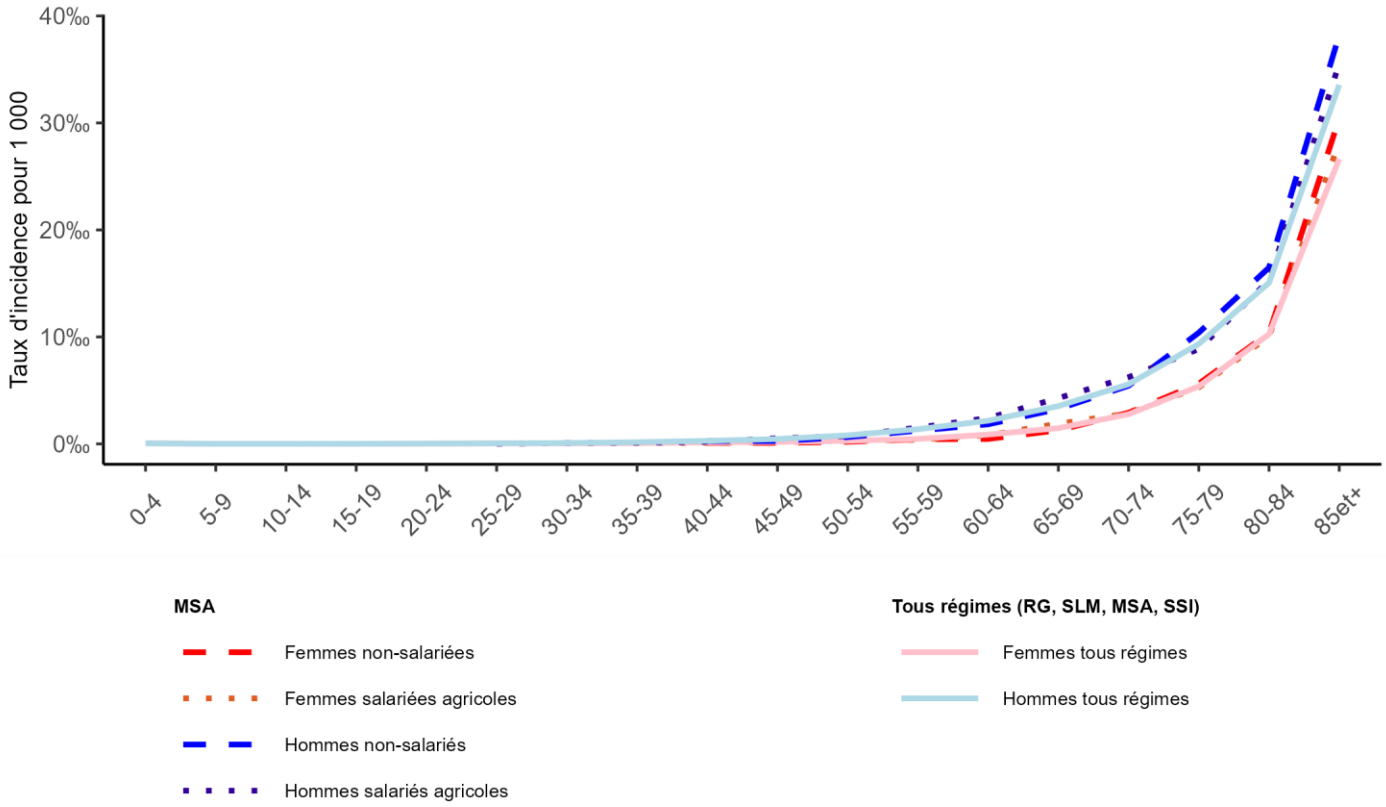
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 16 723
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 3,13 %
- Taux de prévalence : 6,0 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 14 474

- Âge moyen : 85,2 ans – Âge médian : 88 ans
- Répartition hommes / femmes : 50,4 % / 49,6 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 29,5 % / 70,5 %

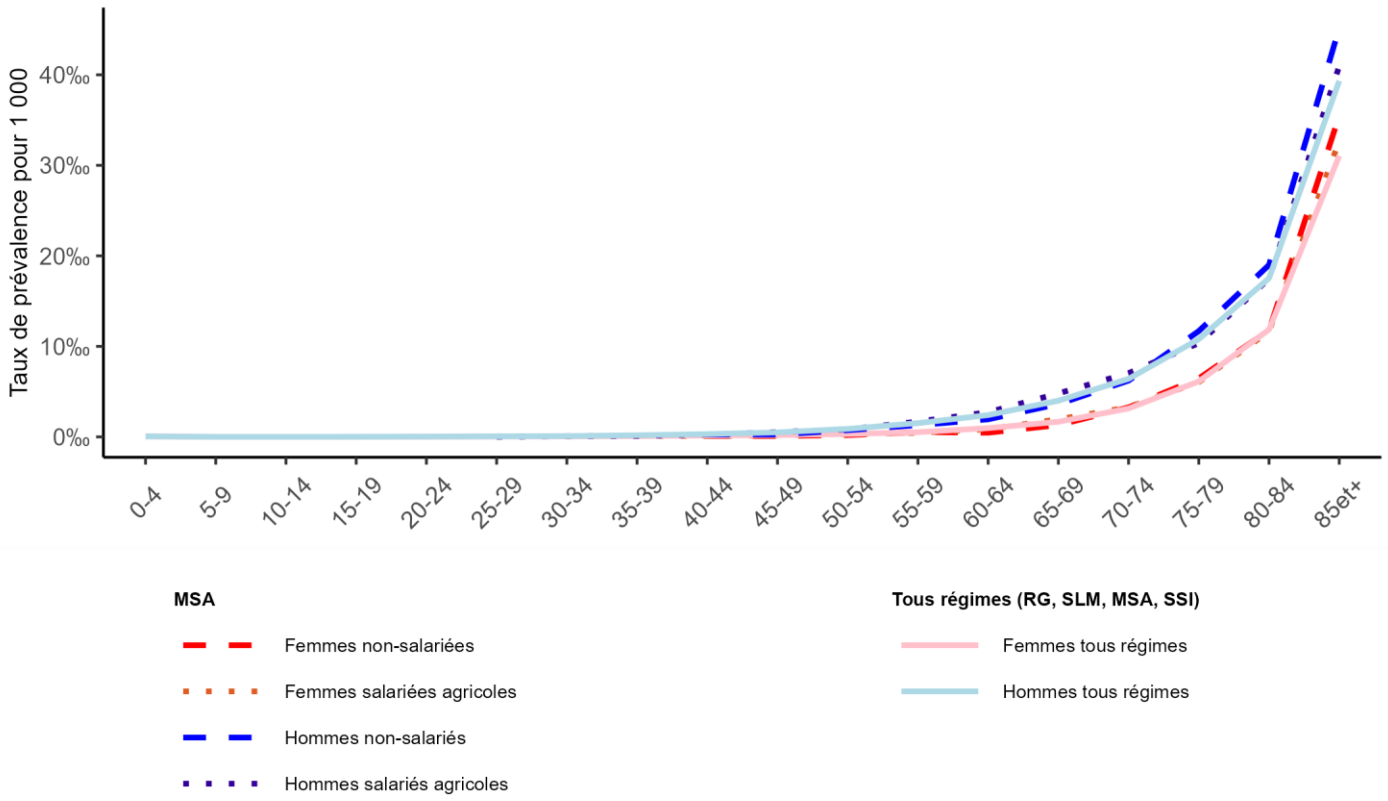
- Coût : 166 810 080 €, soit 1,5 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



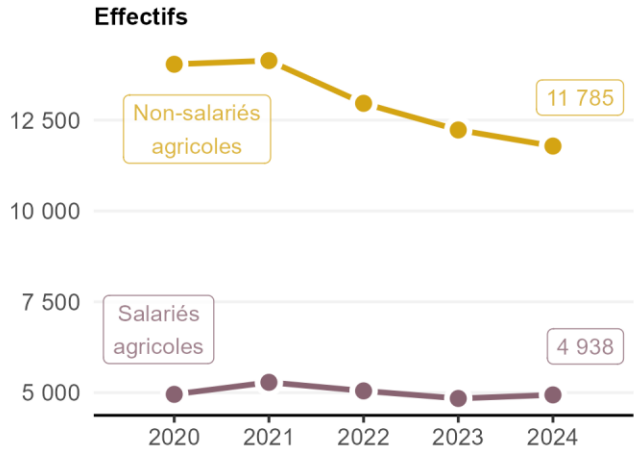
Source SNDS : Exploitation MSA

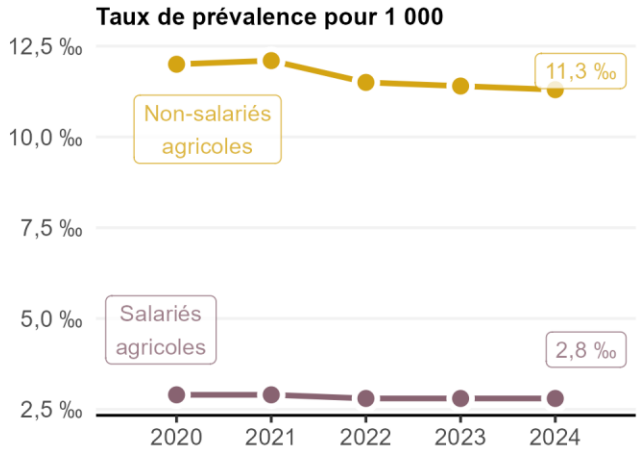
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	6 415	118,1	***
	Salariées	1 881	103,0	Non significatif
	Total	**8 296**	**114,3**	***
Hommes	Non-salariés	5 370	115,4	***
	Salariés	3 057	105,0	***
	Total	**8 427**	**111,4**	***
Total	Non-salariés	11 785	116,9	***
	Salariés	4 938	104,2	***
	Total	**16 723**	**112,8**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



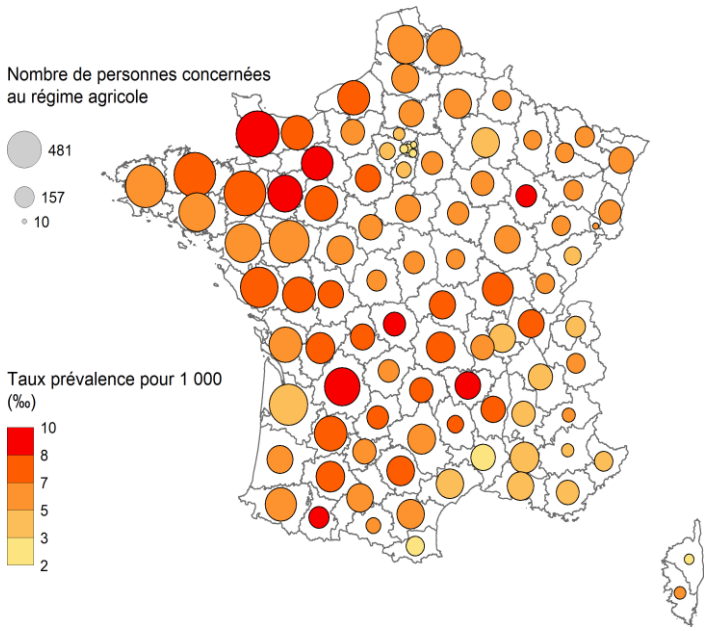


Source SNDS : Exploitation MSA

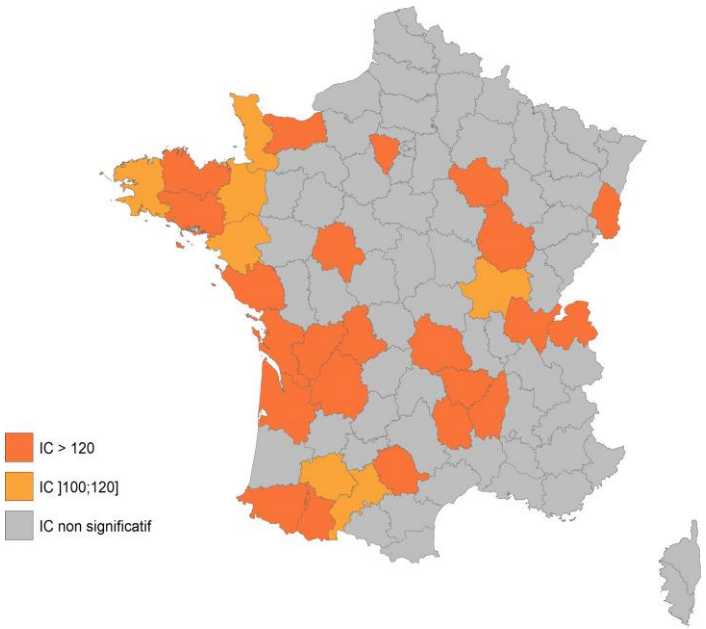
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

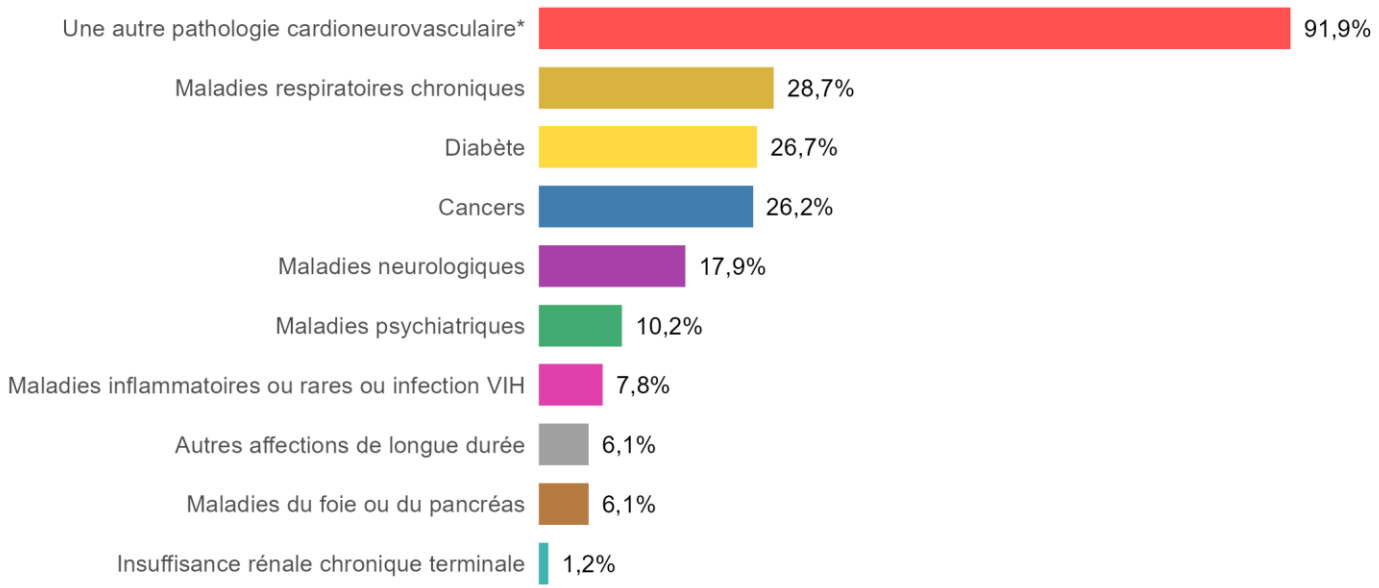


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

98,5 % des assurés pris en charge pour *Insuffisance cardiaque aigüe*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 76,8% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 33,5% Maladie valvulaire ; 13,0% Artériopathie périphérique ; 7,0% Autres affections cardioneurovasculaires ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Insuffisance cardiaque aigüe (MCV_ICA_AIG) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Insuffisance cardiaque chronique

Au régime agricole en 2024

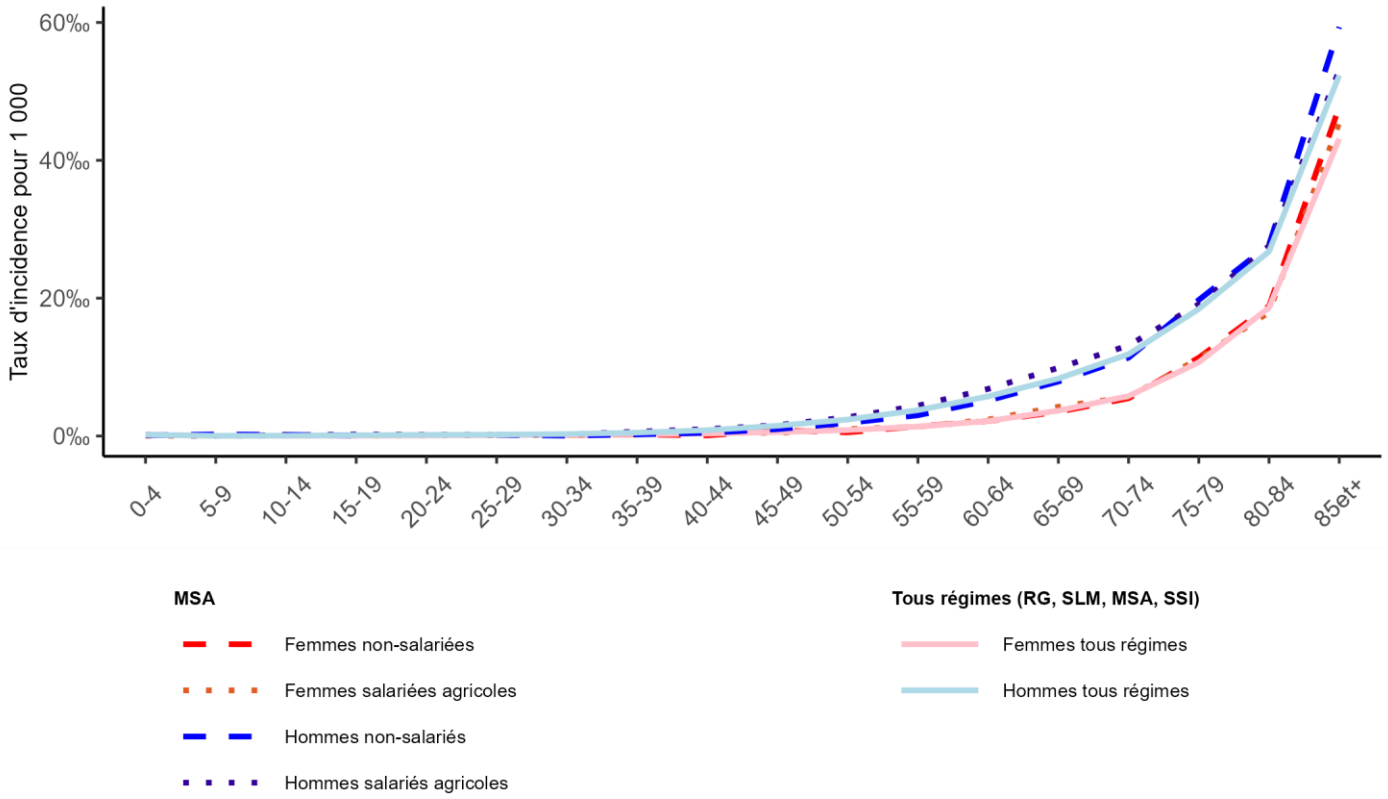
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 60 697
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 3,77 %
- Taux de prévalence : 21,8 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 25 534

- Âge moyen : 82,8 ans – Âge médian : 86 ans
- Répartition hommes / femmes : 51,8 % / 48,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 32,7 % / 67,3 %

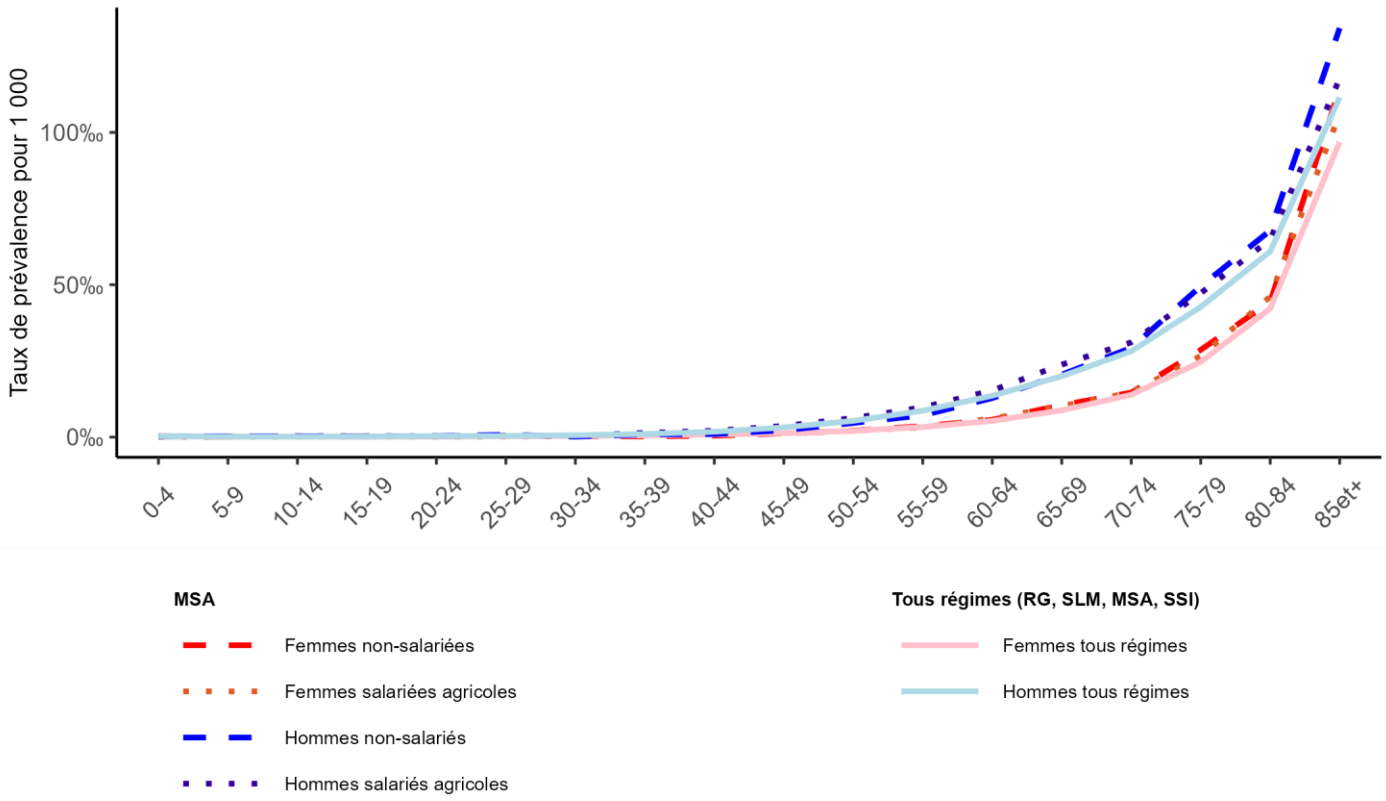
- Coût : 197 308 557 €, soit 1,8 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



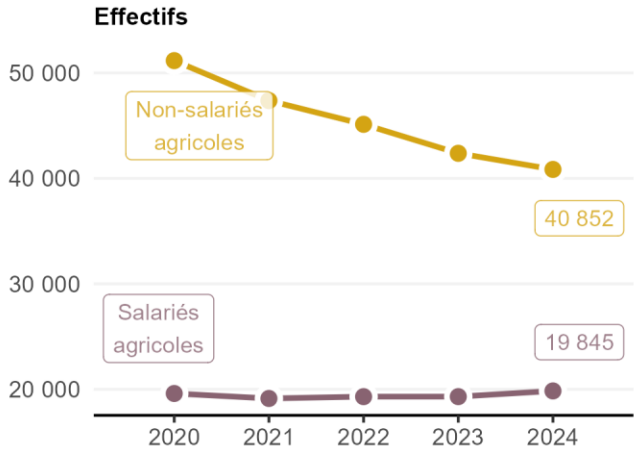
Source SNDS : Exploitation MSA

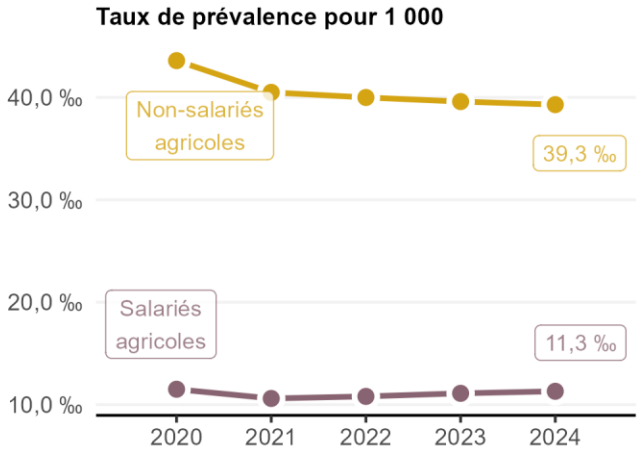
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	21 920	123,1	***
	Salariées	7 336	108,8	***
	Total	**29 256**	**119,2**	***
Hommes	Non-salariés	18 932	119,0	***
	Salariés	12 509	110,6	***
	Total	**31 441**	**115,5**	***
Total	Non-salariés	40 852	121,2	***
	Salariés	19 845	109,9	***
	Total	**60 697**	**117,2**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



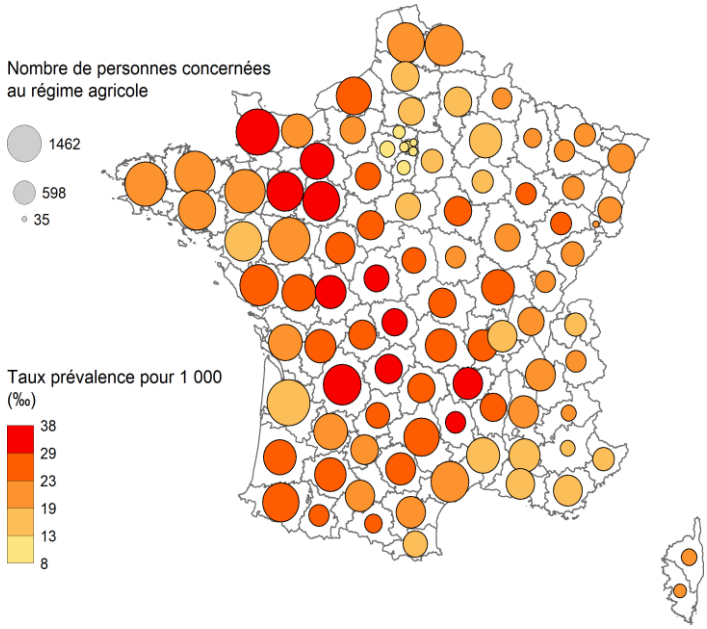


Source SNDS : Exploitation MSA

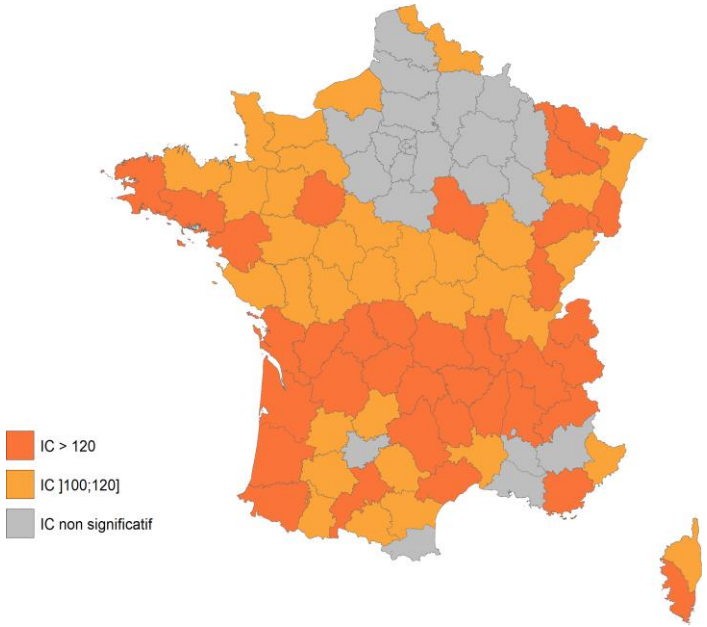
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

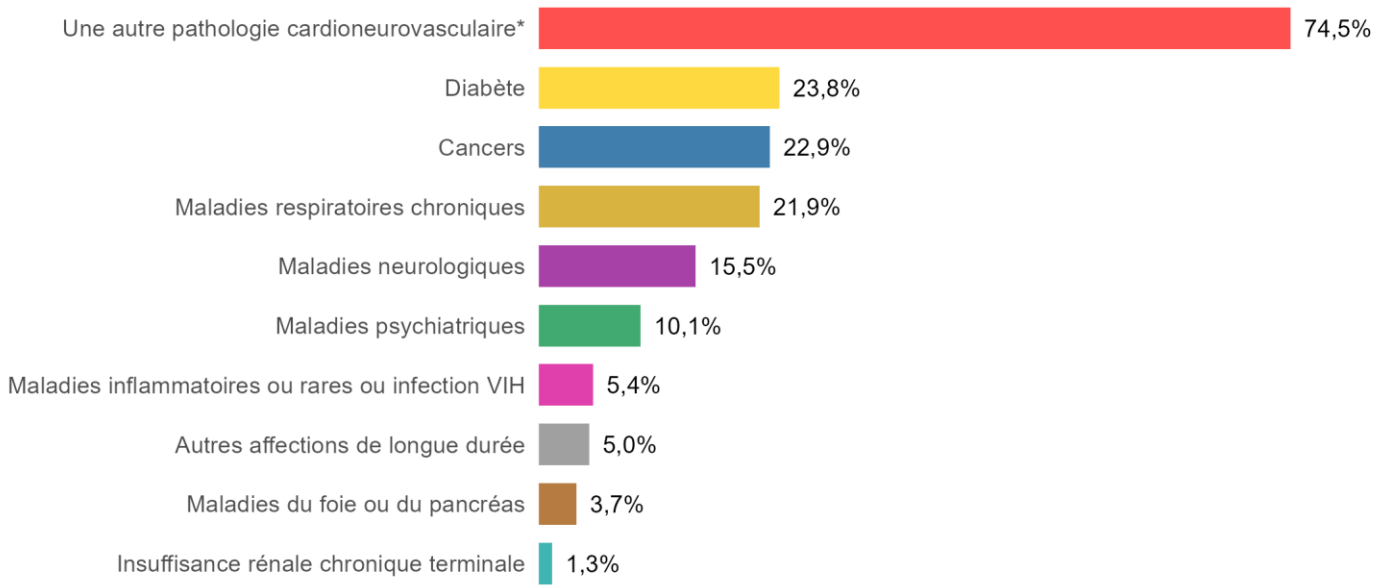


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

91,5 % des assurés pris en charge pour *Insuffisance cardiaque chronique*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 51,9% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 15,1% Maladie valvulaire ; 8,8% Artériopathie périphérique ; 6,2% Autres affections cardioneurovasculaires ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Insuffisance cardiaque chronique (MCV_ICA_CHR) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Artériopathie oblitérante du membre inférieur

Au régime agricole en 2024

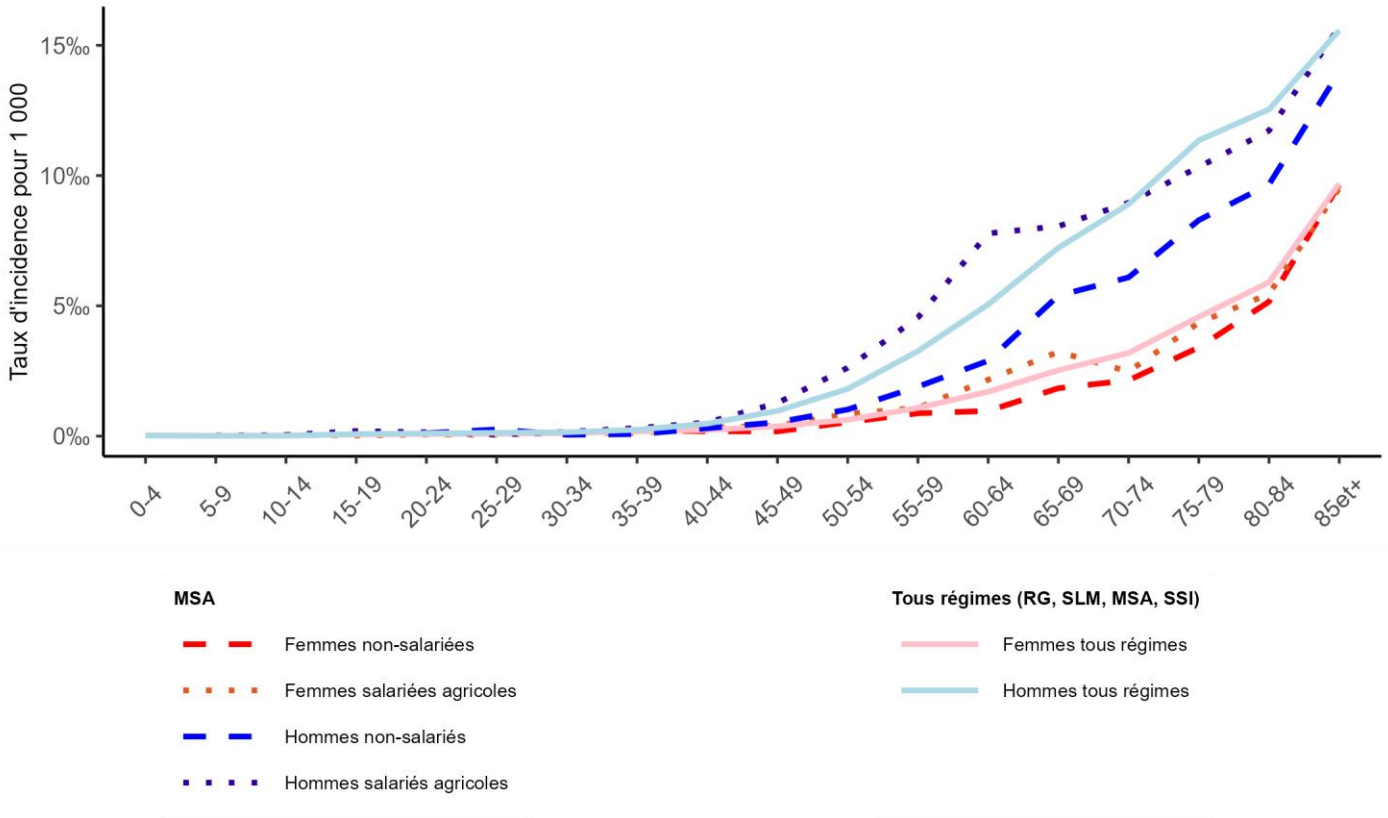
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 43 554
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,77 %
- Taux de prévalence : 15,6 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 9 216

- Âge moyen : 77,4 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes / femmes : 65,8 % / 34,2 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 49,0 % / 51,0 %

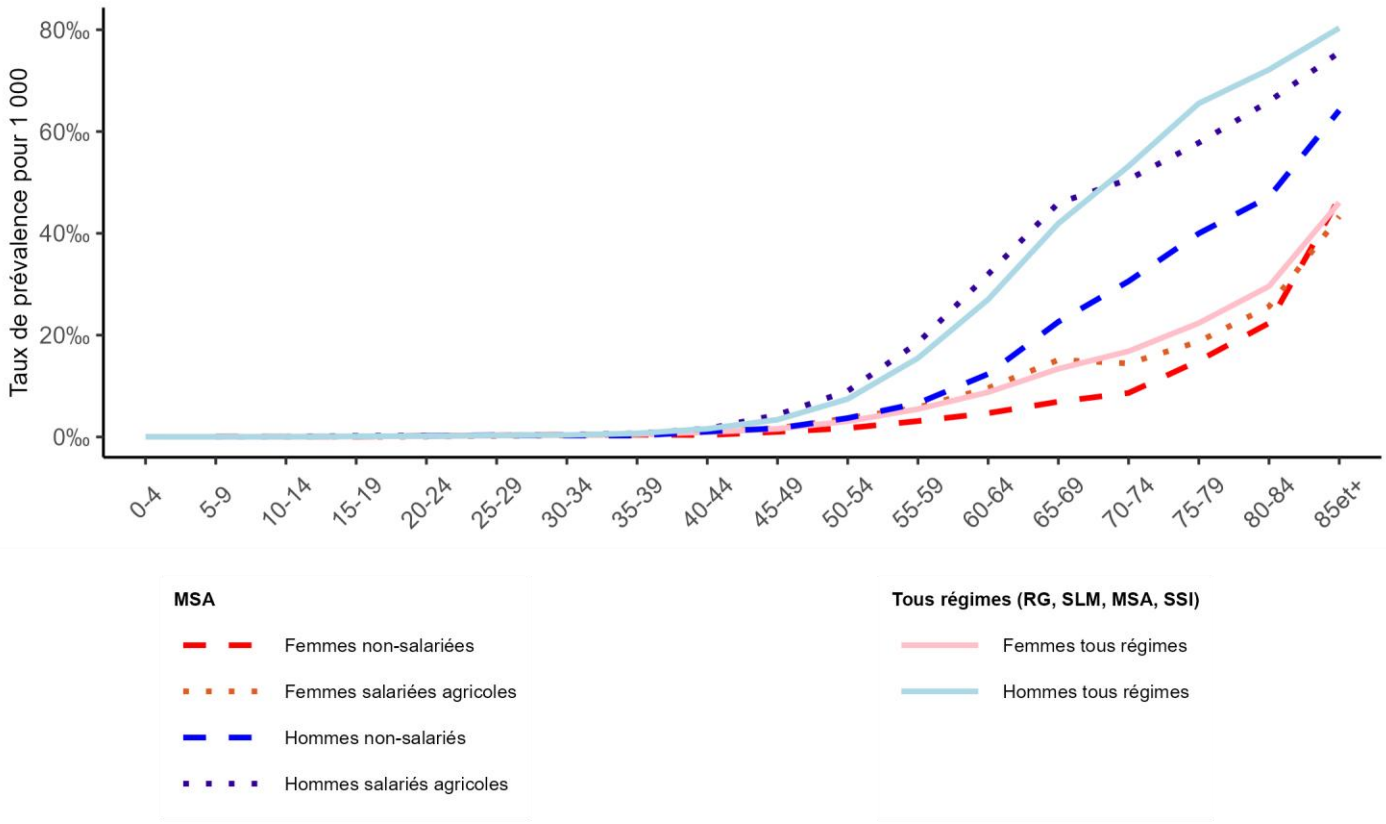
- Coût : 152 139 183 €, soit 1,4 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



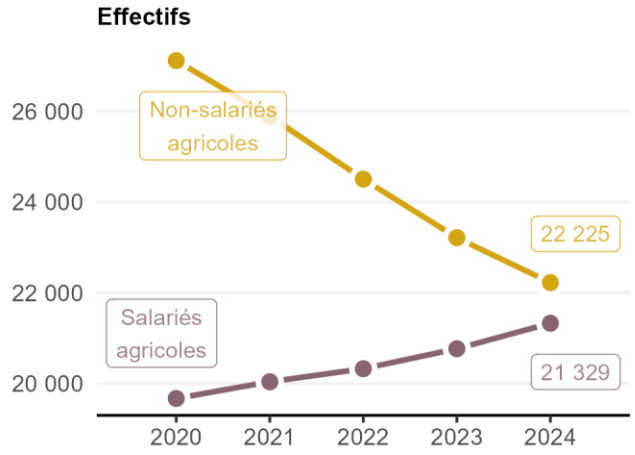
Source SNDS : Exploitation MSA

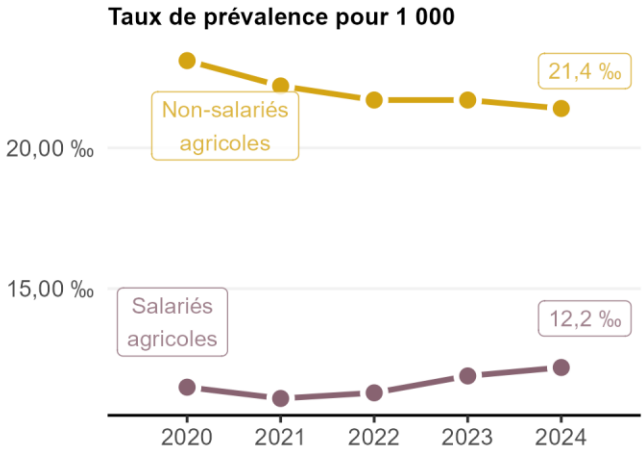
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	9 666	94,0	***
	Salariées	5 218	95,3	***
	Total	**14 884**	**94,4**	***
Hommes	Non-salariés	12 559	66,8	***
	Salariés	16 111	100,9	Non significatif
	Total	**28 670**	**82,5**	***
Total	Non-salariés	22 225	76,4	***
	Salariés	21 329	99,5	Non significatif
	Total	**43 554**	**86,2**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



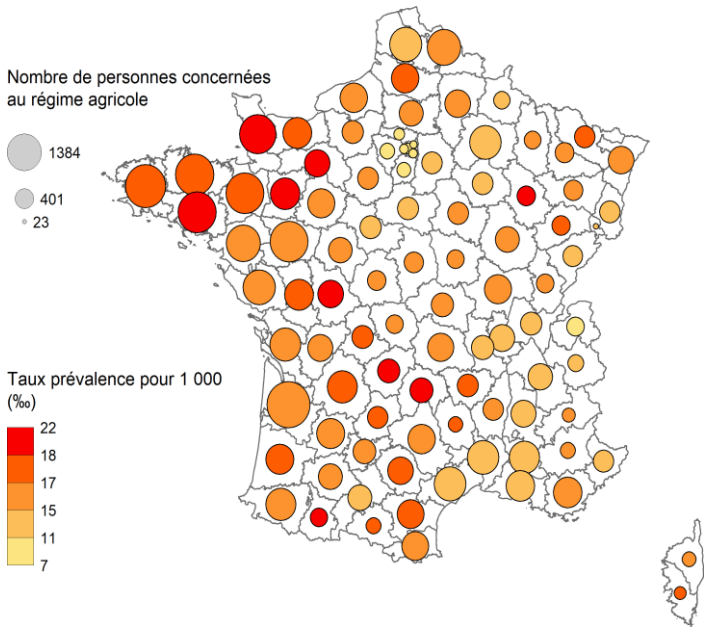


Source SNDS : Exploitation MSA

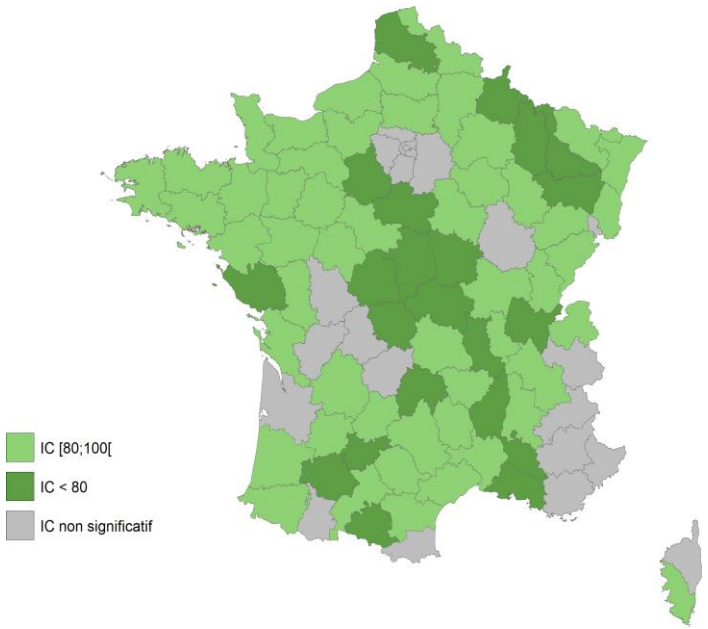
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

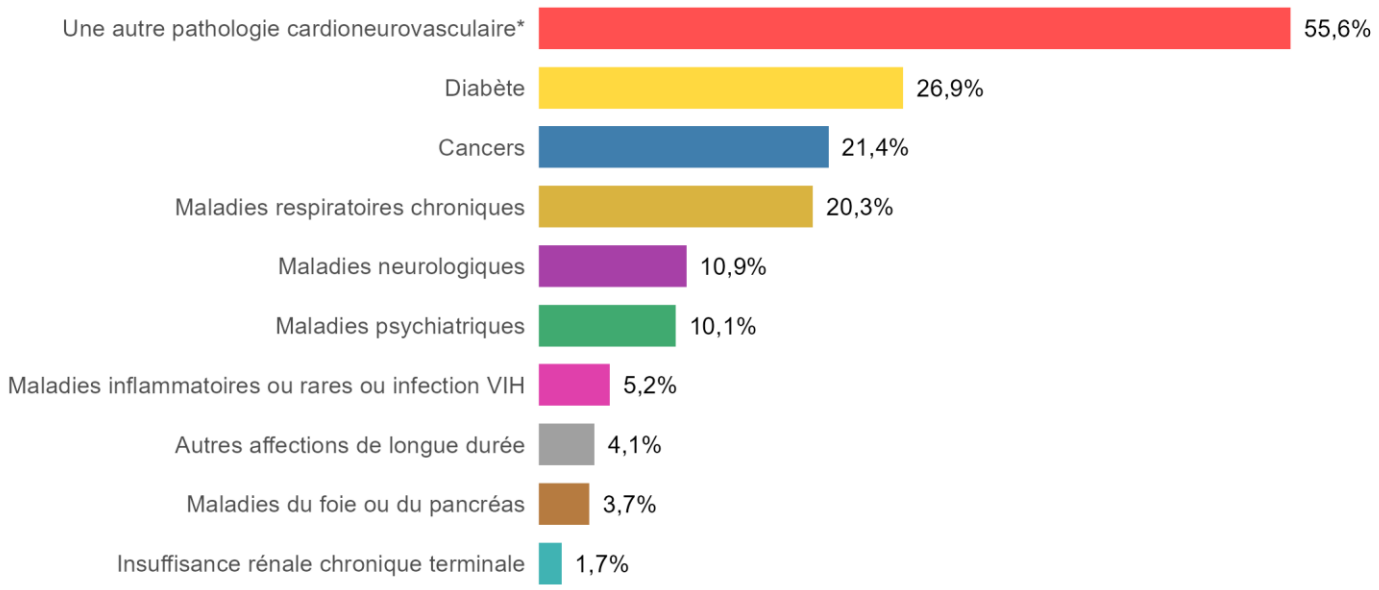


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

81,6 % des assurés pris en charge pour *Artériopathie oblitérante du membre inférieur*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 25,4% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 8,8% Maladie valvulaire ; 5,8% Autres affections cardioneurovasculaires ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Artériopathie oblitérante du membre inférieur (MCV_APE_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque

Au régime agricole en 2024

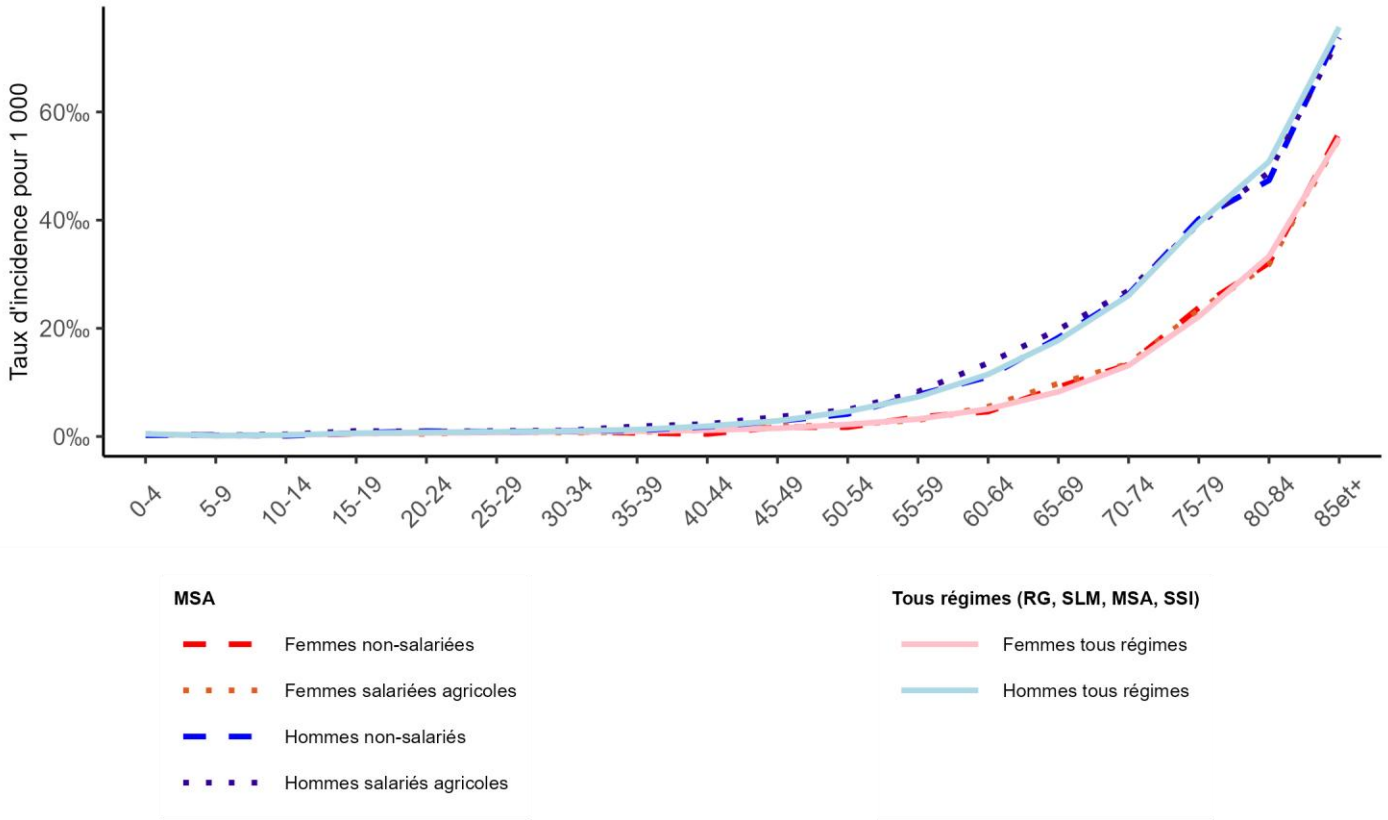
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 167 766
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,82 %
- Taux de prévalence : 60,2 patients pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 40 614

- Âge moyen : 80,6 ans – Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes / femmes : 57,1 % / 42,9 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 35,2 % / 64,8 %

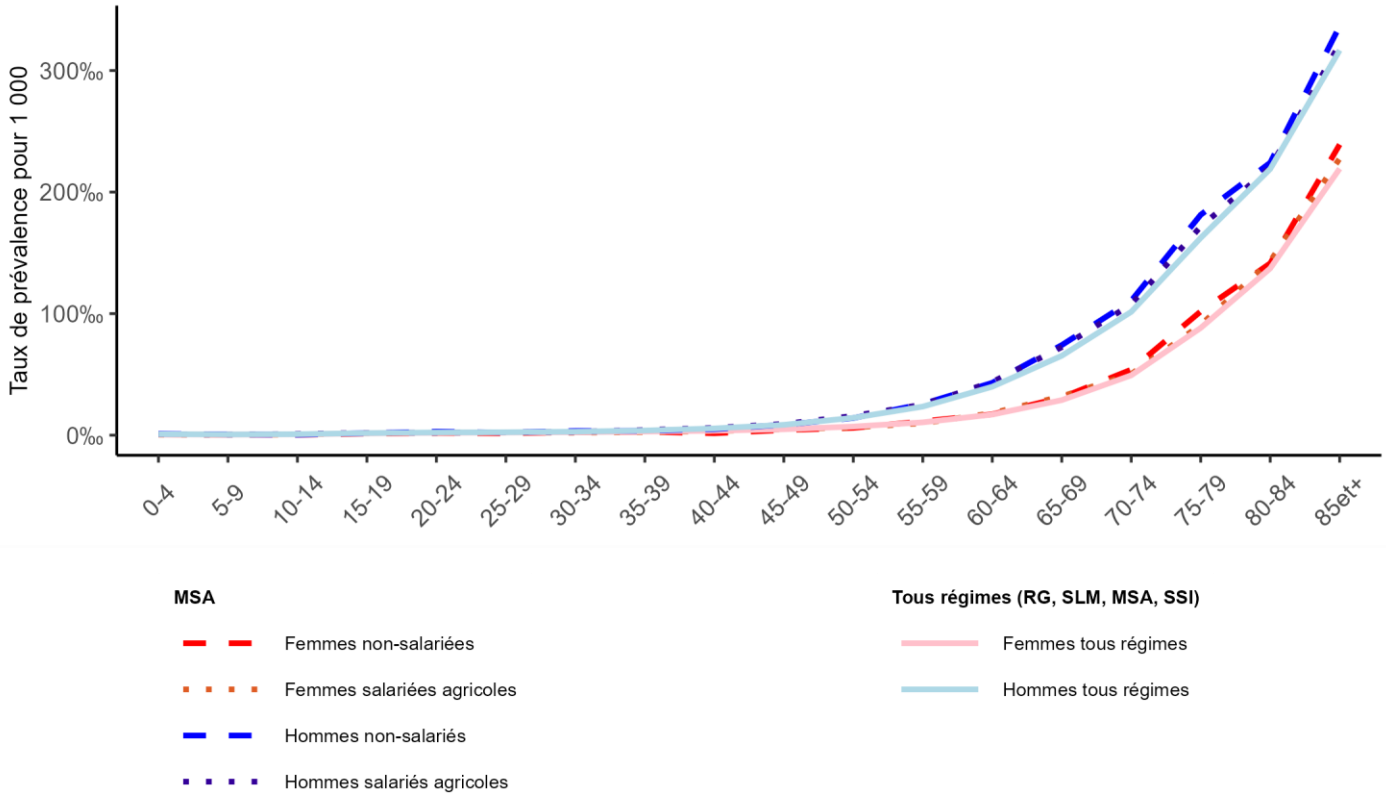
- Coût : 341 413 443 €, soit 3,1 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



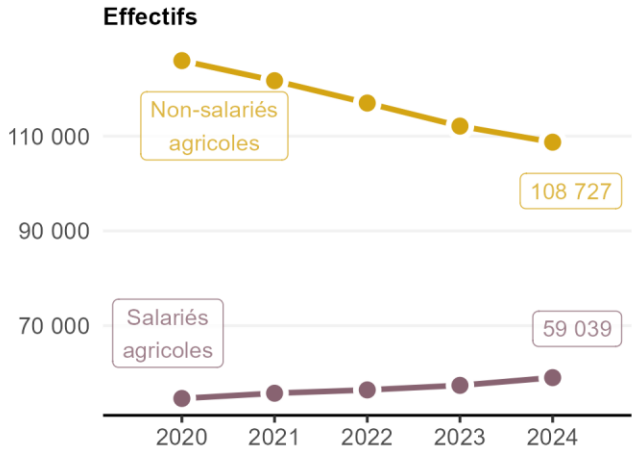
Source SNDS : Exploitation MSA

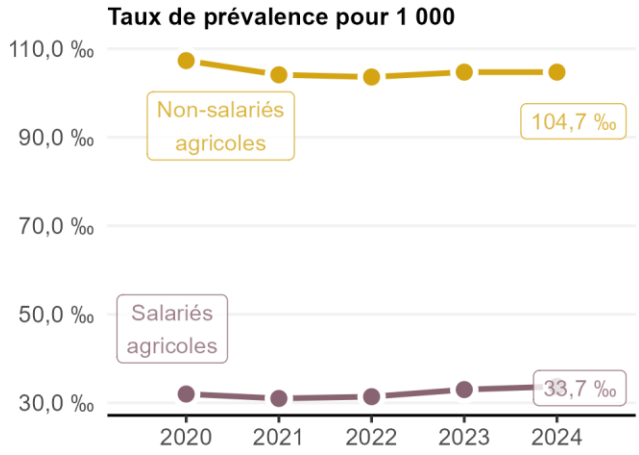
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	51 870	115,7	***
	Salariées	20 130	102,9	***
	Total	**72 000**	**111,8**	***
Hommes	Non-salariés	56 857	112,8	***
	Salariés	38 909	105,2	***
	Total	**95 766**	**109,6**	***
Total	Non-salariés	108 727	114,2	***
	Salariés	59 039	104,4	***
	Total	**167 766**	**110,5**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



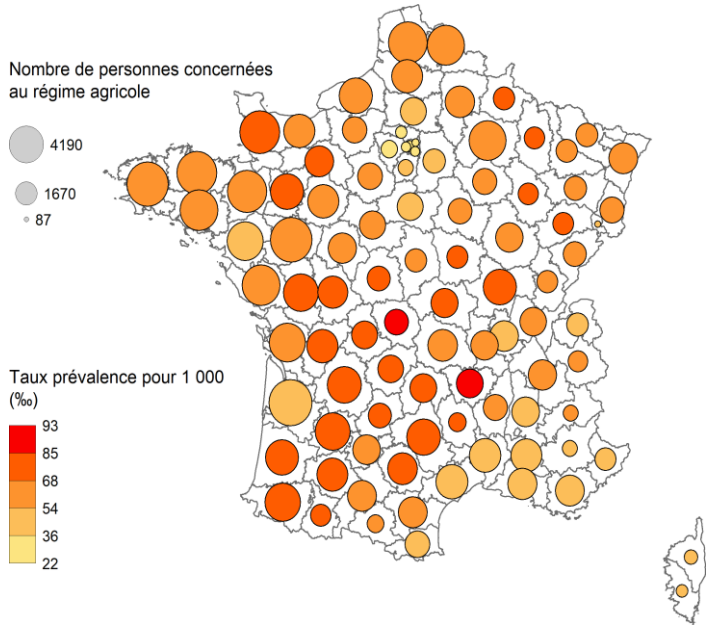


Source SNDS : Exploitation MSA

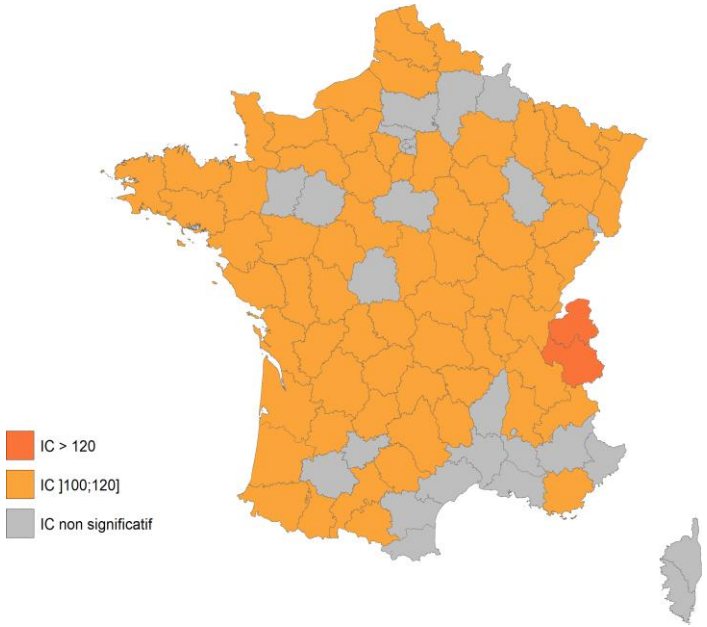
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

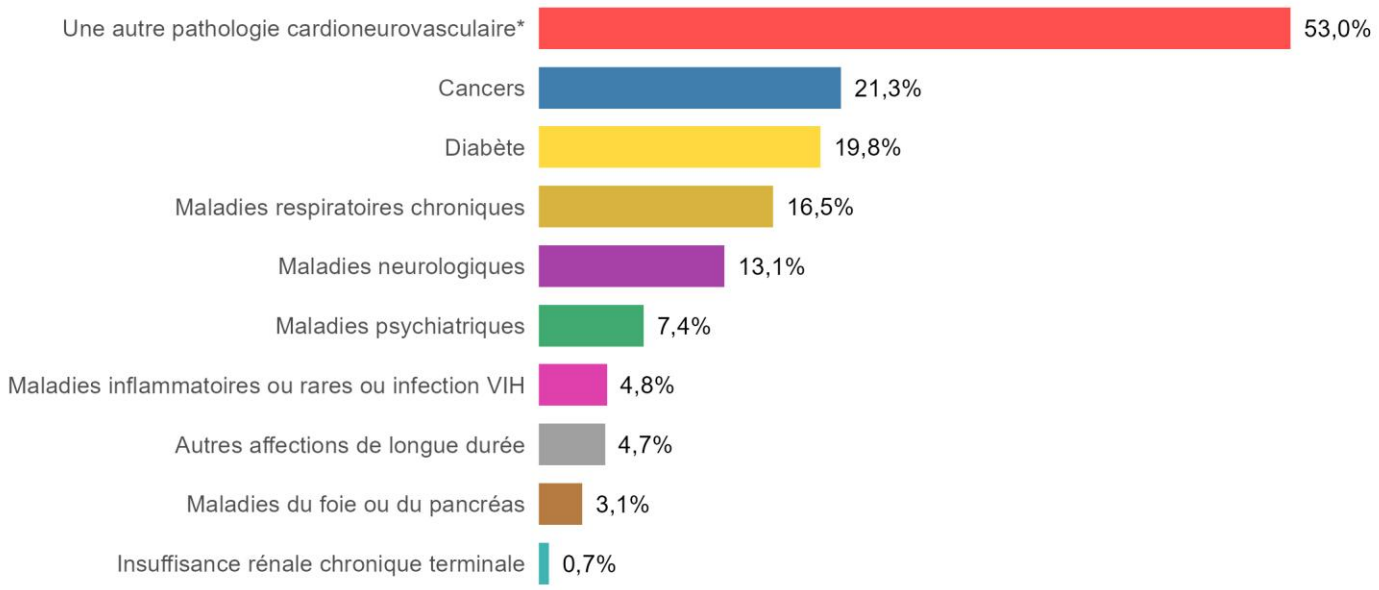


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

77,8 % des assurés pris en charge pour *Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 12,3% Maladie valvulaire ; 6,6% Artériopathie périphérique ; 5,0% Autres affections cardioneurovasculaires ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque (MCV_TRC_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Maladie valvulaire

Au régime agricole en 2024

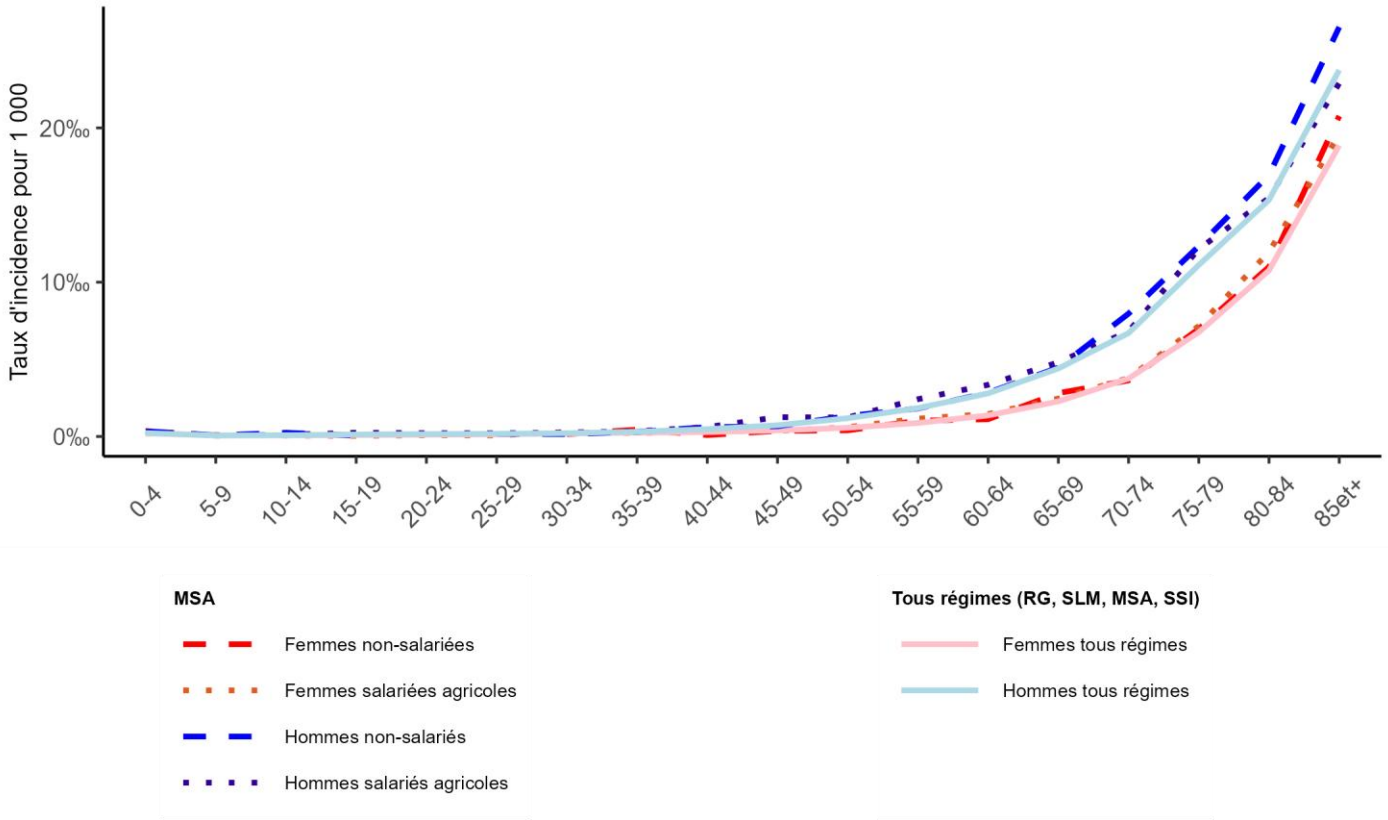
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 43 067
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 1,62 %
- Taux de prévalence : 15,4 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 13 031

- Âge moyen : 80,7 ans – Âge médian : 84 ans
- Répartition hommes / femmes : 56,4 % / 43,6 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 33,1 % / 66,9 %

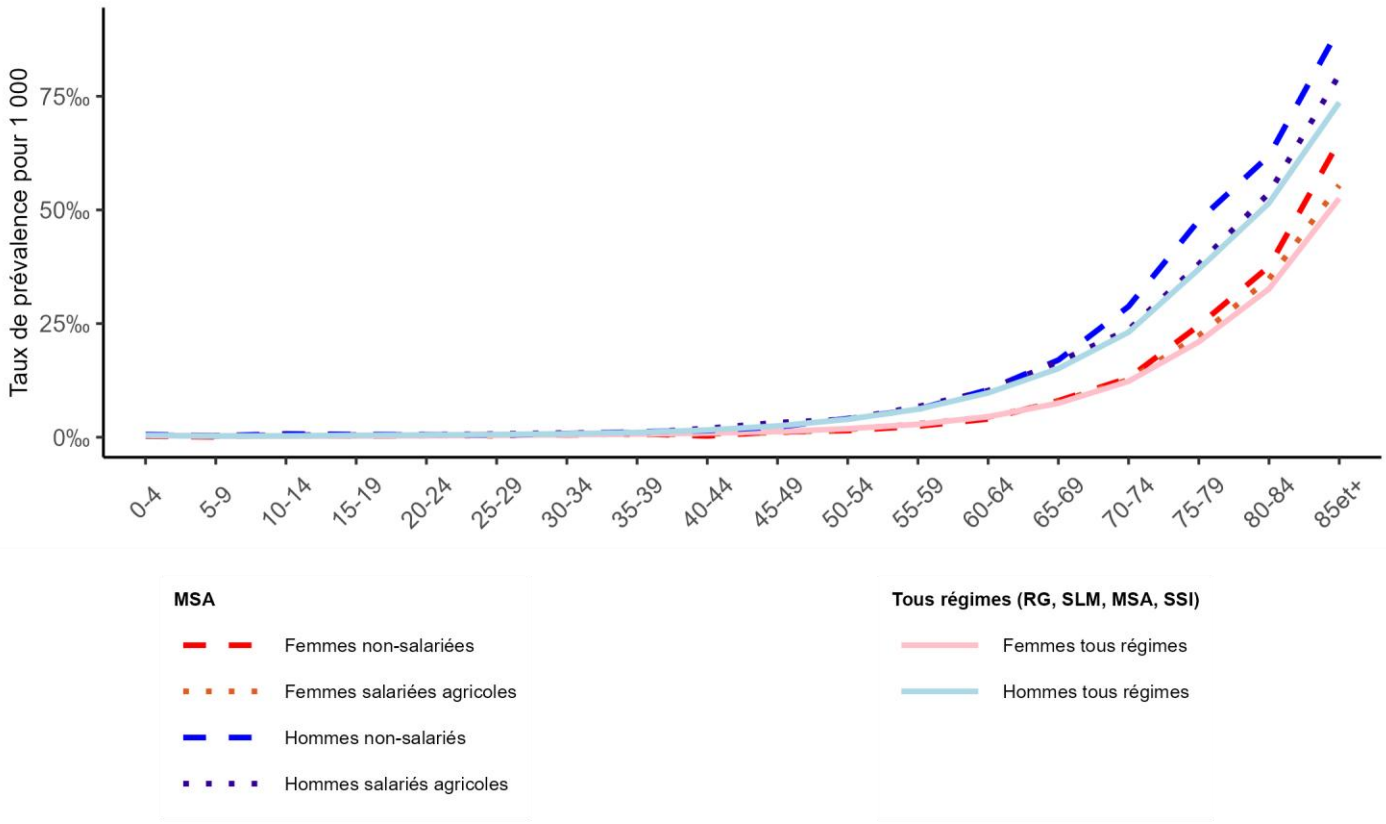
- Coût : 163 246 966 €, soit 1,5 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



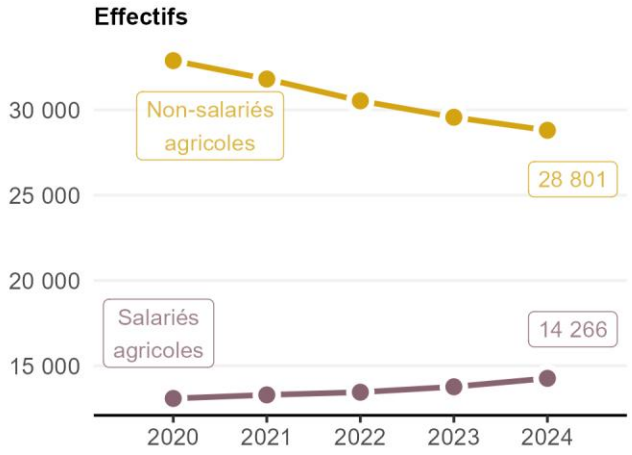
Source SNDS : Exploitation MSA

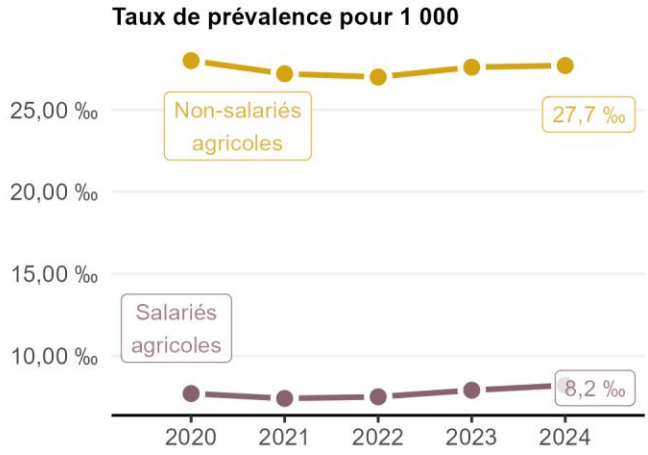
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	13 819	128,2	***
	Salariées	4 967	103,9	***
	Total	**18 786**	**120,7**	***
Hommes	Non-salariés	14 982	127,1	***
	Salariés	9 299	106,3	***
	Total	**24 281**	**118,3**	***
Total	Non-salariés	28 801	127,6	***
	Salariés	14 266	105,5	***
	Total	**43 067**	**119,3**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



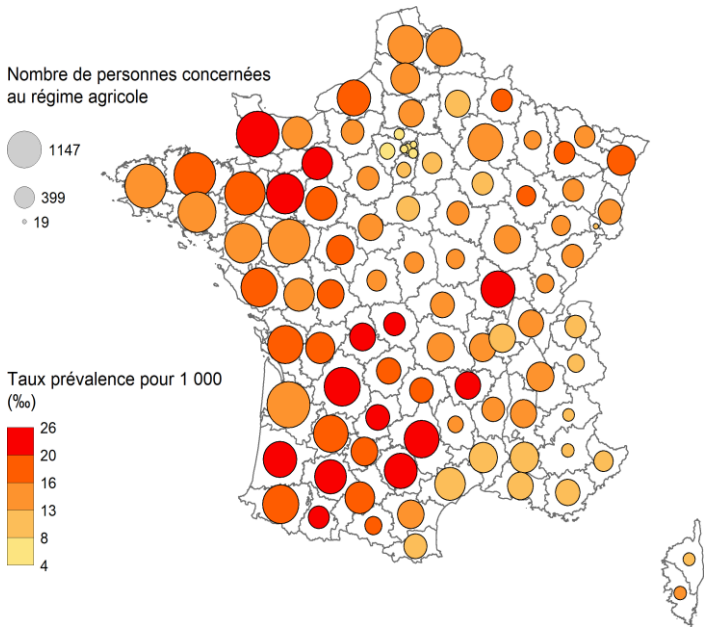


Source SNDS : Exploitation MSA

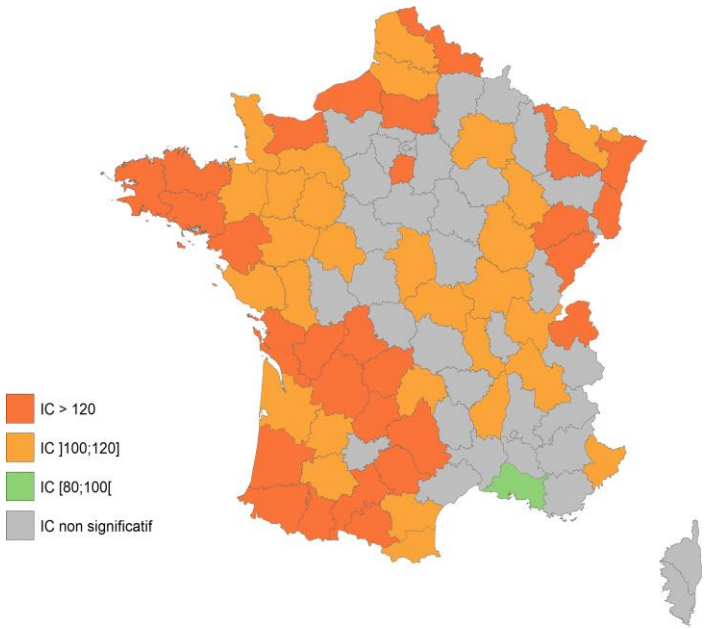
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

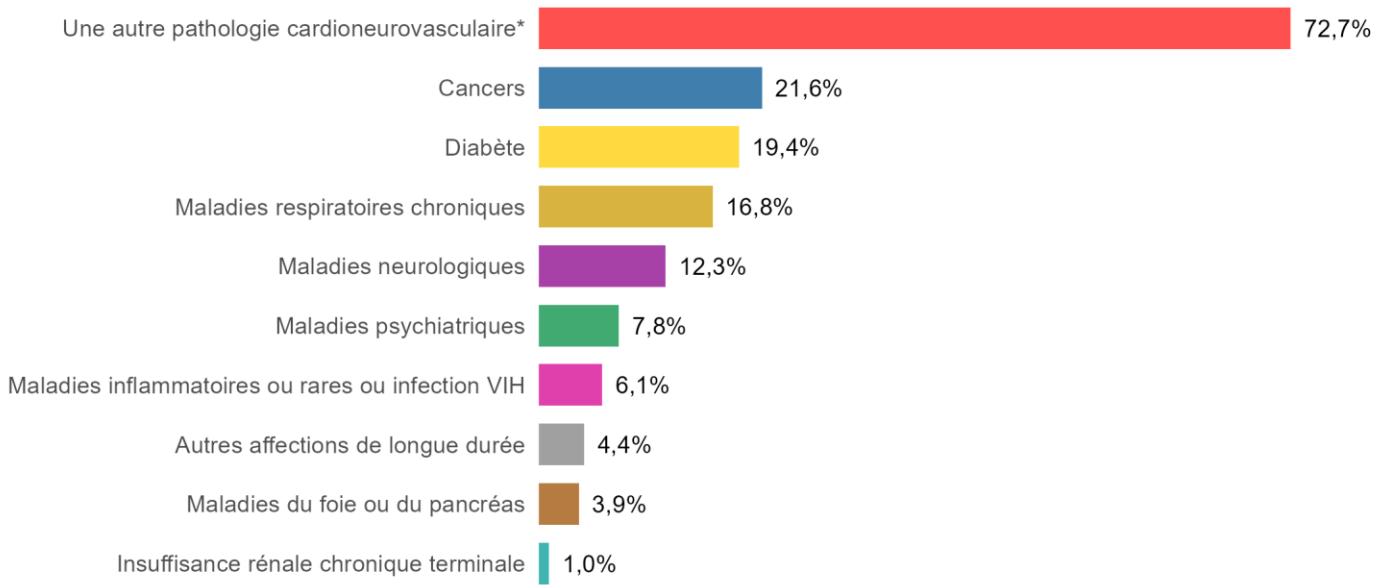


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

85,9 % des assurés pris en charge pour *Maladie valvulaire*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 48,0% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 8,9% Artériopathie périphérique ; 7,1% Autres affections cardioneurovasculaires ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Maladie valvulaire (MCV_MVA_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Embolie pulmonaire aigüe

Au régime agricole en 2024

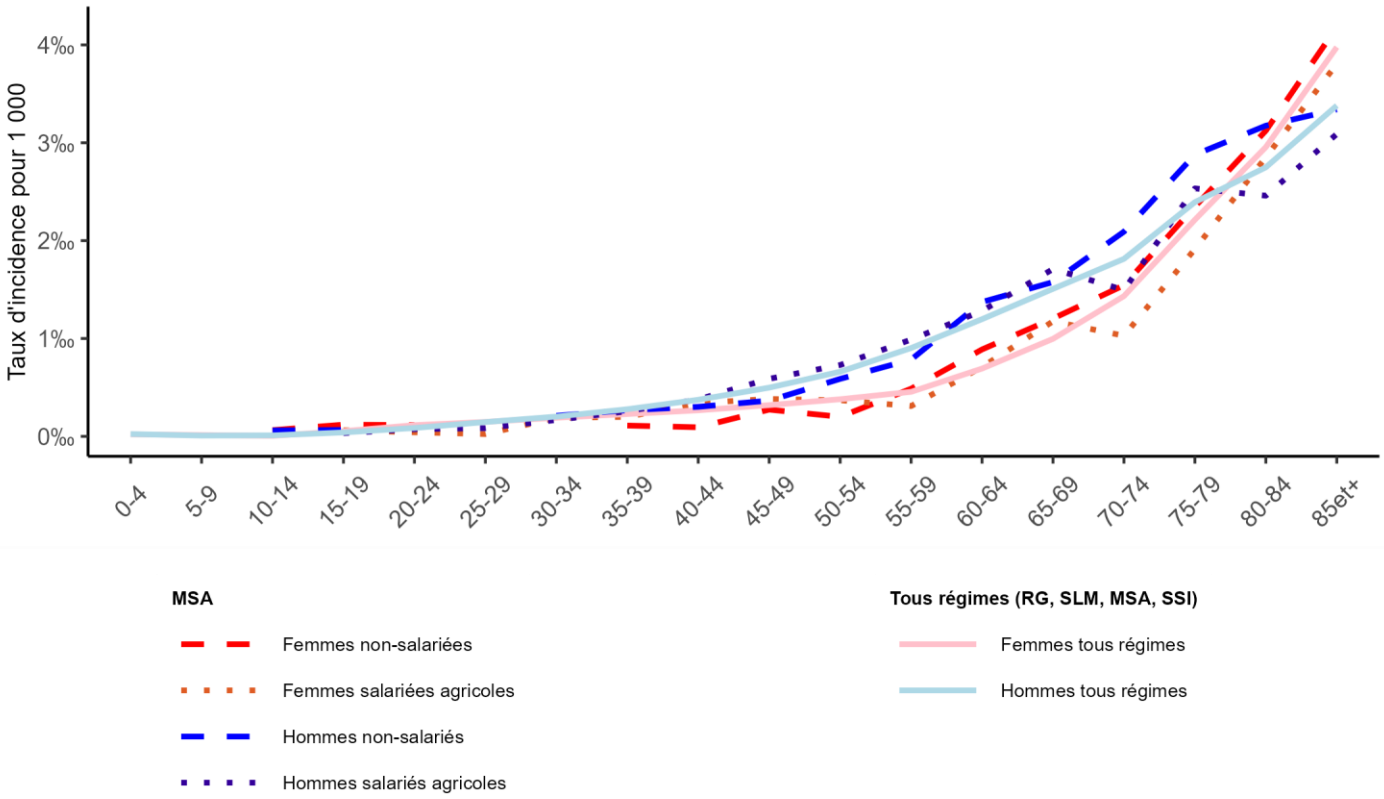
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 3 178
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 0,83 %
- Taux de prévalence : 1,1 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 3 127

- Âge moyen : 75,9 ans – Âge médian : 78 ans
- Répartition hommes / femmes : 51,1 % / 48,9 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 38,8 % / 61,2 %

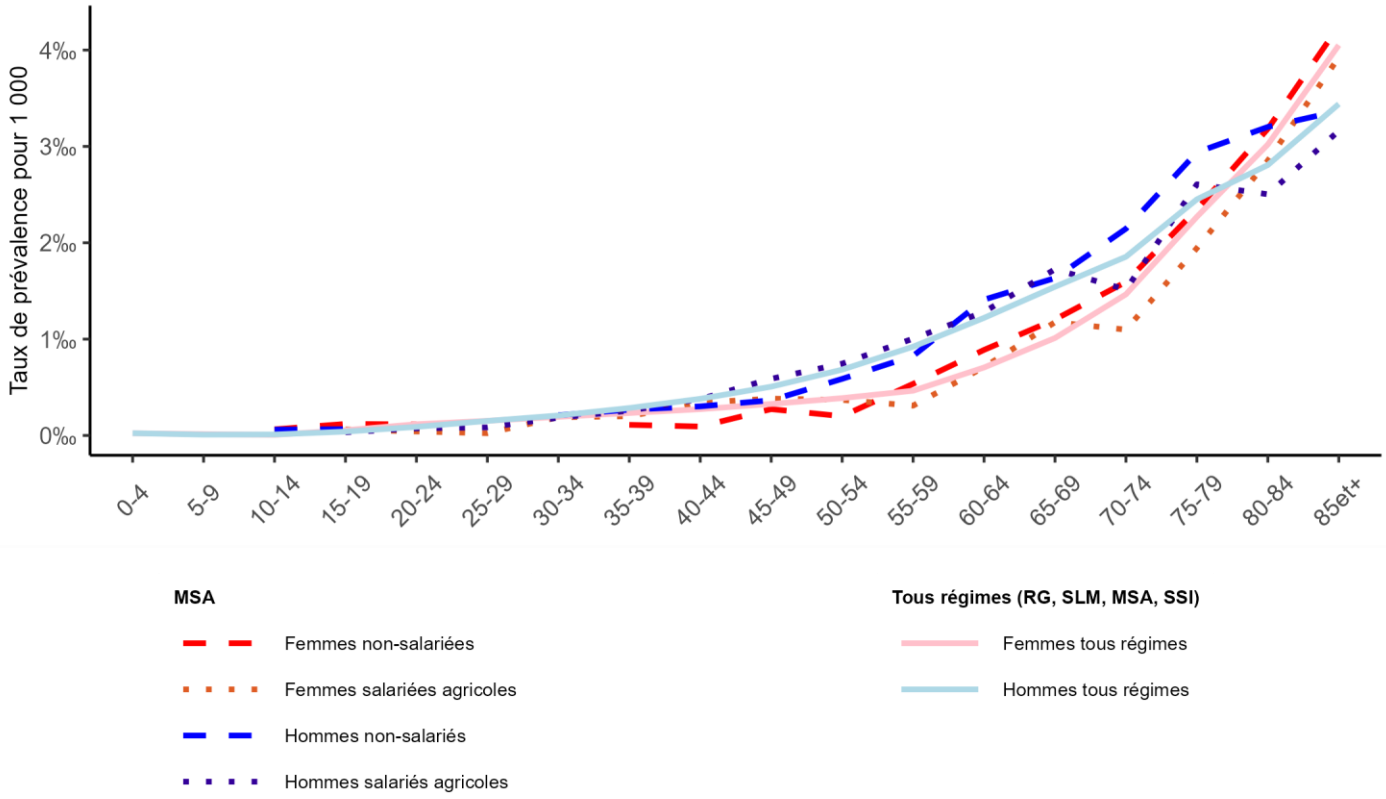
- Coût : 20 078 552 €, soit 0,2 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



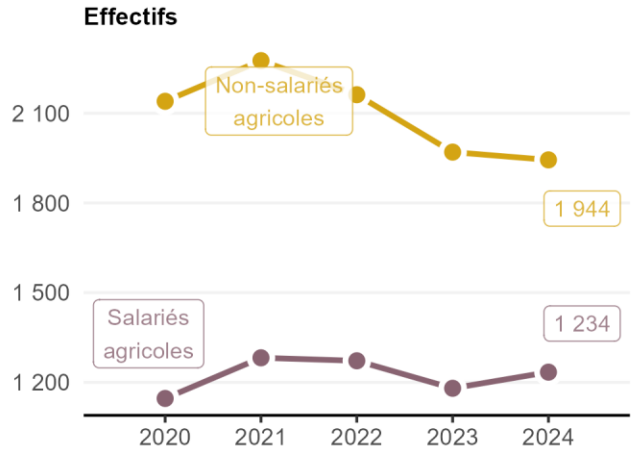
Source SNDS : Exploitation MSA

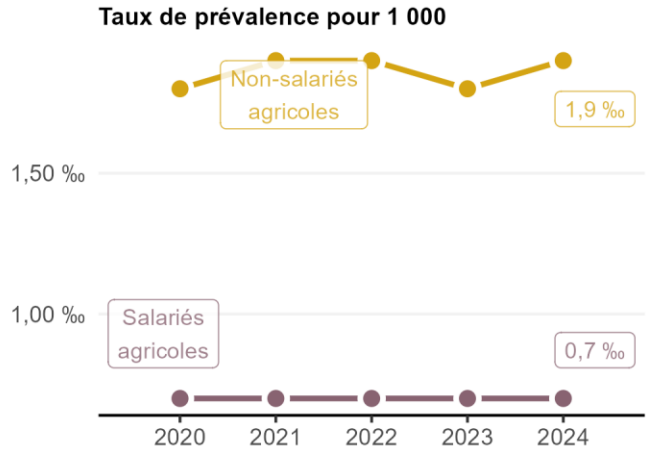
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	1 056	112,3	***
	Salariées	497	92,1	*
	Total	**1 553**	**104,9**	*
Hommes	Non-salariés	888	110,3	***
	Salariés	737	99,1	Non significatif
	Total	**1 625**	**104,9**	*
Total	Non-salariés	1 944	111,4	***
	Salariés	1 234	96,1	Non significatif
	Total	**3 178**	**104,9**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



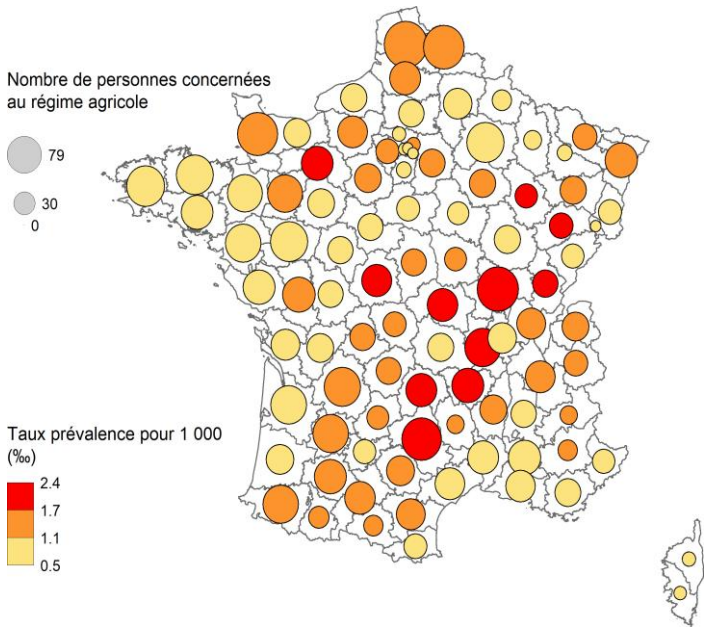


Source SNDS : Exploitation MSA

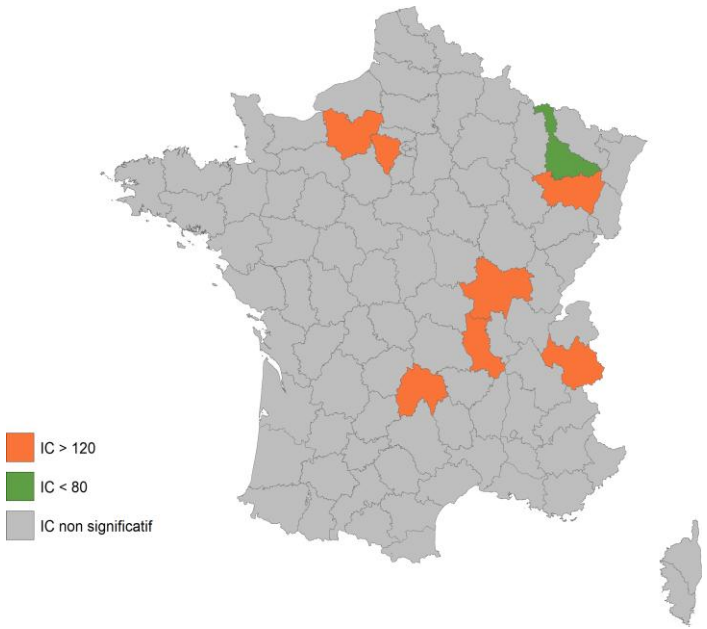
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

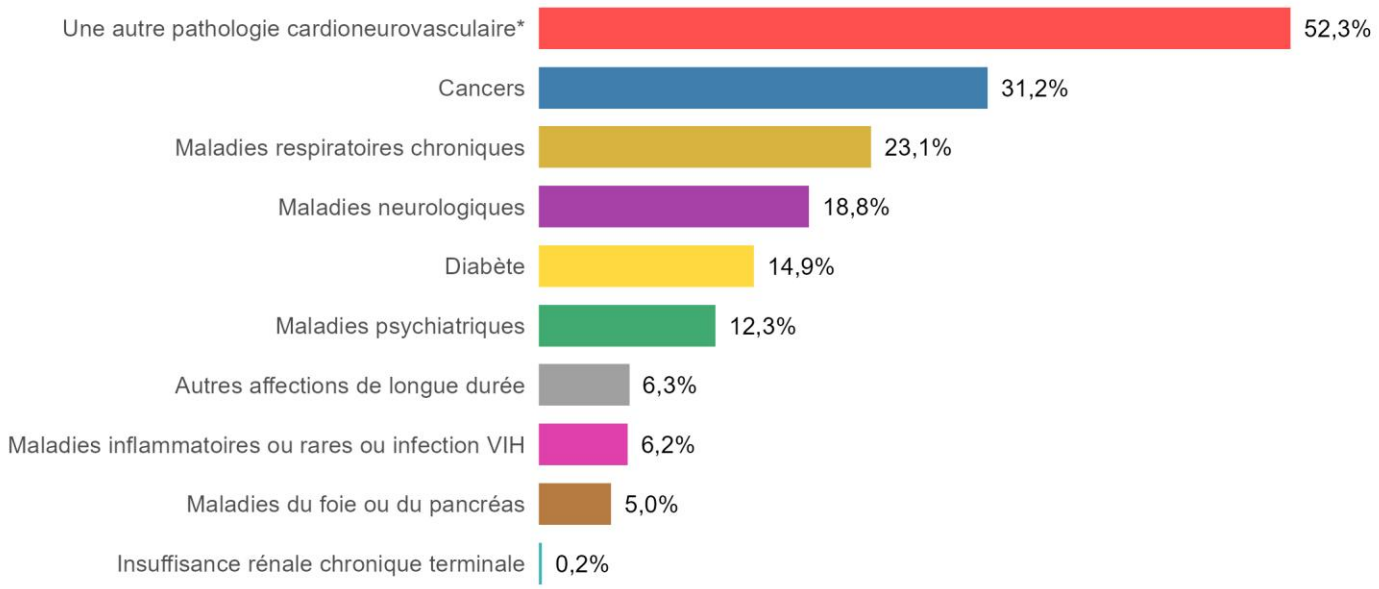


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

82,8 % des assurés pris en charge pour *Embolie pulmonaire aigüe*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 27,2% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 8,9% Artériopathie périphérique ; 8,7% Maladie valvulaire ; 3,8% Autres affections cardioneurovasculaires ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Embolie pulmonaire aigüe (MCV_EPU_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe.

L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.

Autres affections cardioneurovasculaires

Au régime agricole en 2024

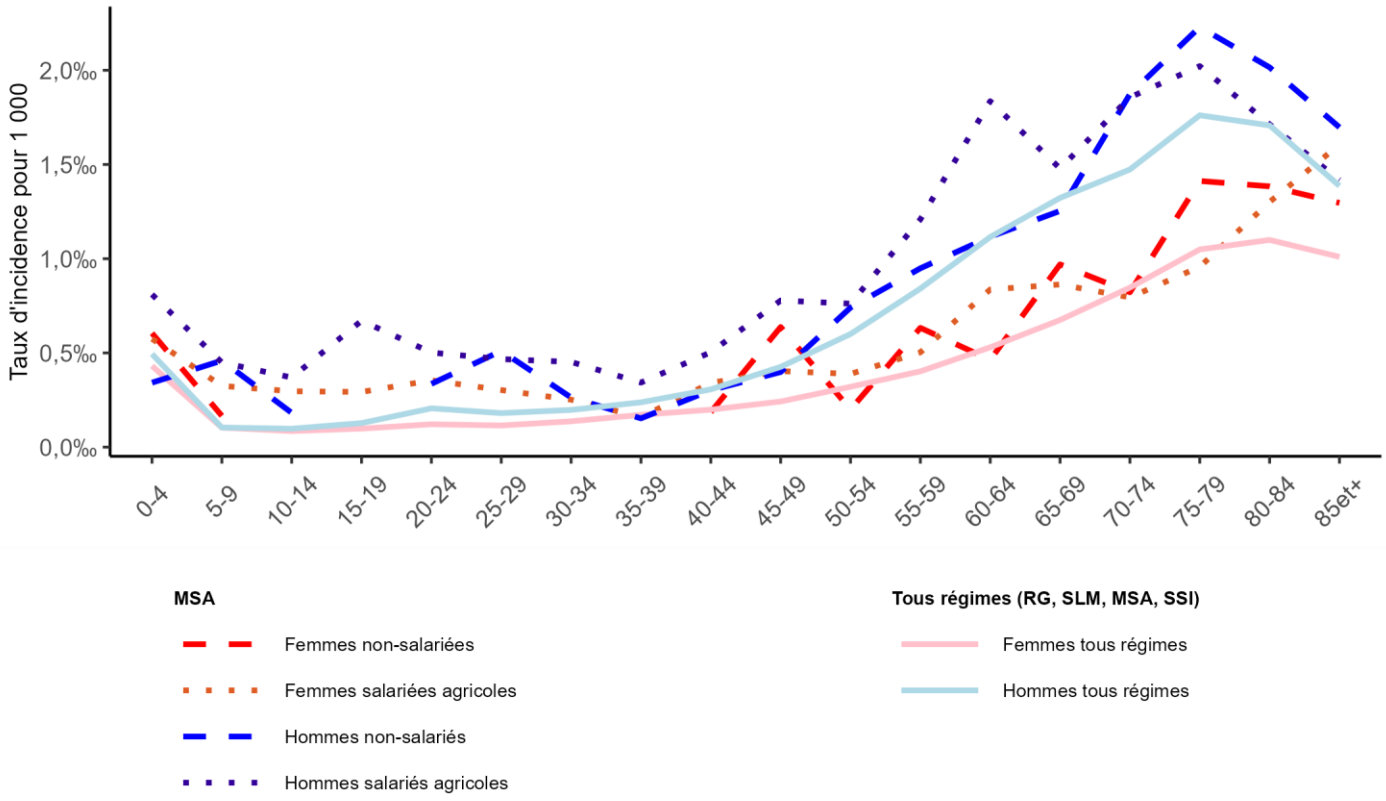
Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de patients concernés (prévalence) : 29 913
 - Evolution moyenne annuelle de 2020 à 2024 : - 2,62 %
- Taux de prévalence : 10,7 patient pour 1 000
- Nombre de nouveaux cas en 2024 (incidence) : 2 430

- Âge moyen : 73,4 ans – Âge médian : 77 ans
- Répartition hommes / femmes : 61,7 % / 38,3 %
- Répartition salariés agricoles / non-salariés agricoles : 43,7 % / 56,3 %

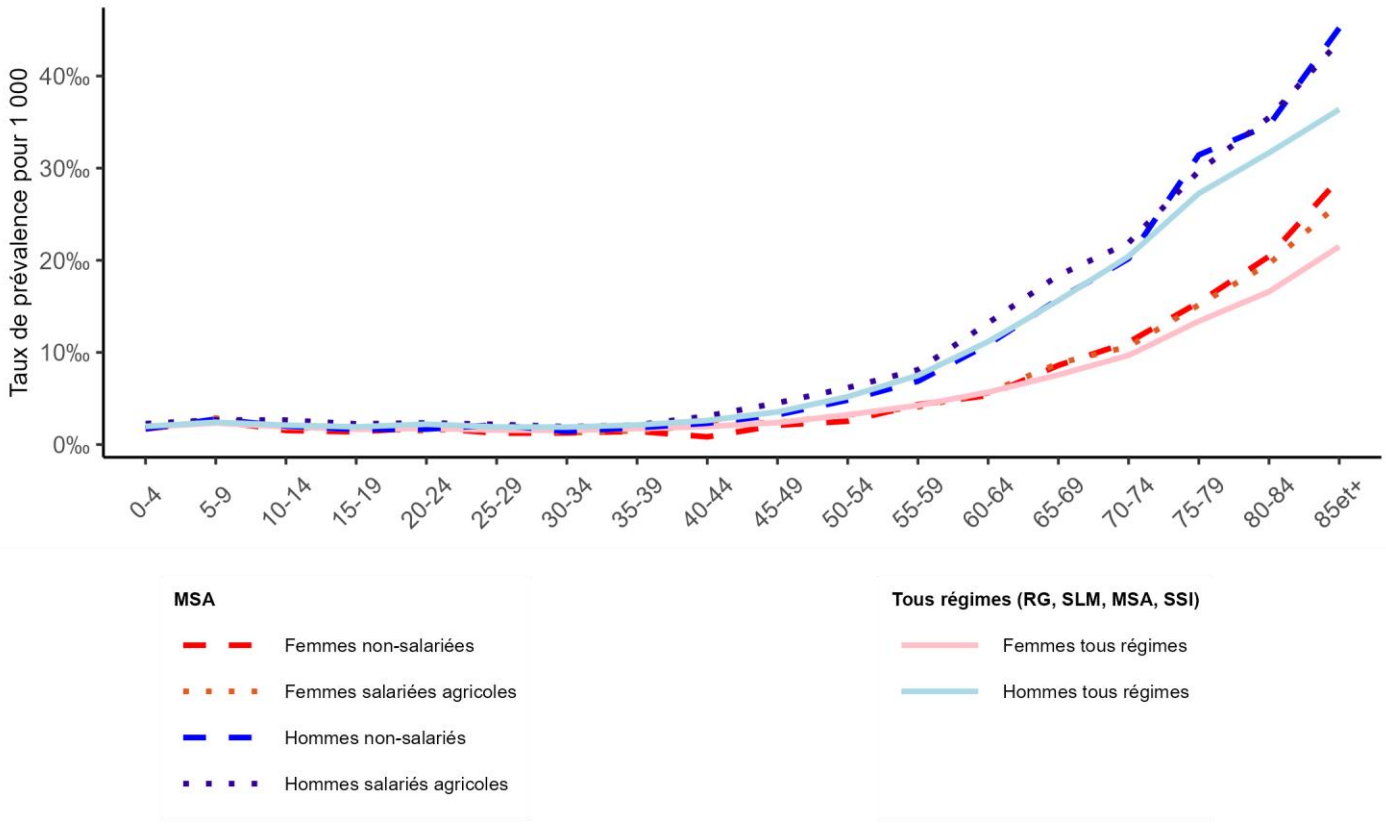
- Coût : 59 679 218 €, soit 0,5 % de la dépense total du régime agricole

Taux d'incidence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



Source SNDS : Exploitation MSA

Taux de prévalence pour 1 000 en 2024, par âge, par sexe et par régime



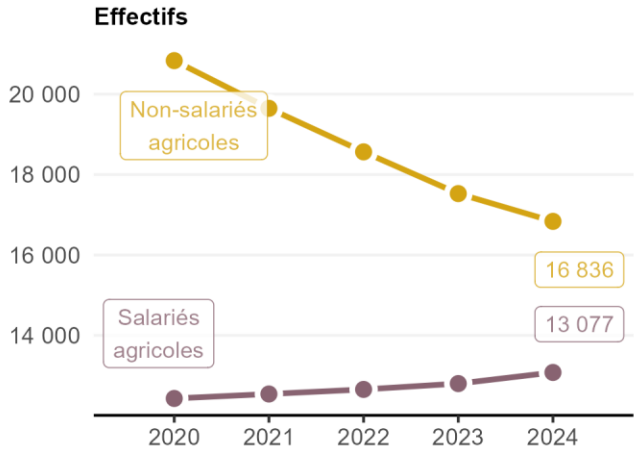
Source SNDS : Exploitation MSA

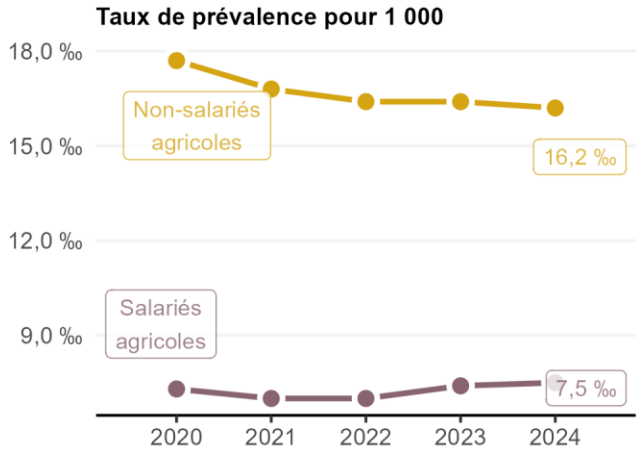
Indice comparatif du taux de prévalence : *surreprésentation (> 100) ou sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux patients de l'ensemble des régimes*

Sexe	Régime	Nombre de consommants	Indice comparatif	Significativité
Femmes	Non-salariées	7 227	133,0	***
	Salariées	4 240	109,3	***
	Total	**11 467**	**123,1**	***
Hommes	Non-salariés	9 609	114,8	***
	Salariés	8 837	113,4	***
	Total	**18 446**	**114,1**	***
Total	Non-salariés	16 836	122,0	***
	Salariés	13 077	112,0	***
	Total	**29 913**	**117,4**	***

Source SNDS : Exploitation MSA

Effectifs et taux de prévalence de 2020 à 2024, par régime



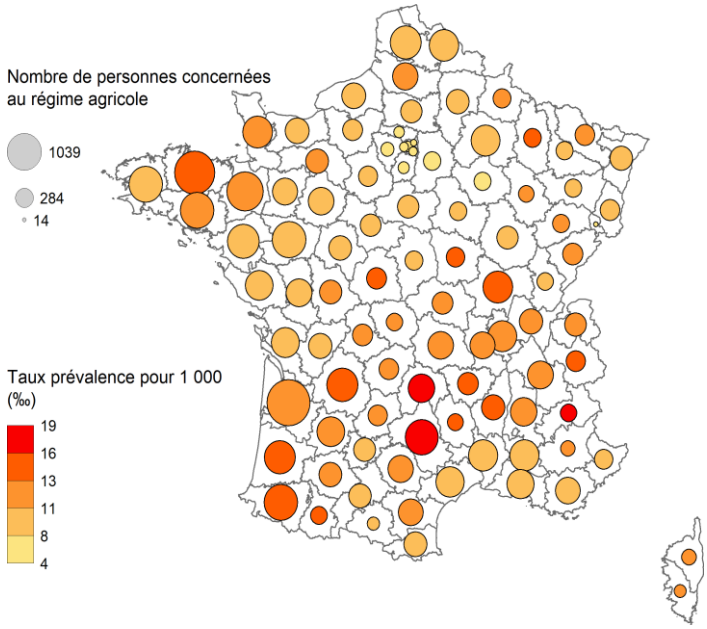


Source SNDS : Exploitation MSA

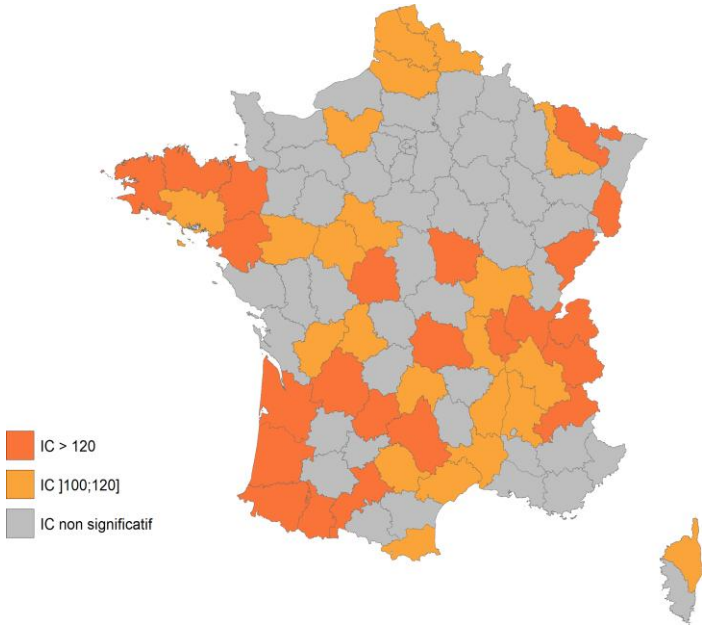
Précautions d'interprétation : *L'effectif correspond au nombre d'assurés concernés. Son évolution est en partie liée à la structure démographique du régime agricole.*

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif du taux de prévalence par département

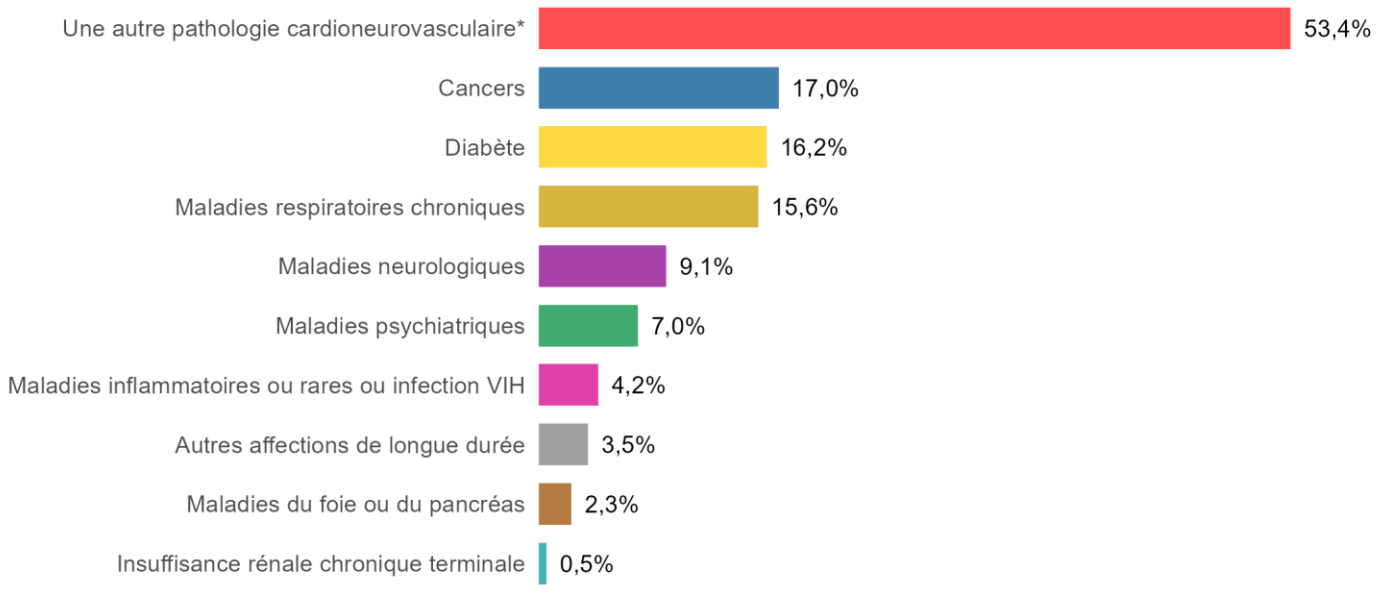


Source SNDS : Exploitation MSA

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :
Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole (RA) ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Gris : différences non significatives. Orange / Rouge : surreprésentation des assurés du RA ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.

Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

74,9 % des assurés pris en charge pour *Autres affections cardioneurovasculaires*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source SNDS :Exploitation MSA

** dont 28,0% Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 10,2% Maladie valvulaire ; 8,4% Artériopathie périphérique ; ...*

Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G13 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes patients des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Autres affections cardioneurovasculaires (MCV_AUT_IND) : est à retrouver ici : méthode de repérage des pathologies dans la cartographie
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de patients observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de patients attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer

la population agricole à l'ensemble des patients en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux patients de soins de l'ensemble des régimes.